(1

# ANTIQUITÉS

ET

# MONUMENS

## DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE.

## PREMIÈRE PARTIE,

Contenant l'Histoire des Cavares et du Passage d'Annibal par le Département de Vaucluse.

PAR M. DE FORTIA D'URBAN,

DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

A PARIS,

Chez Xhrouet, Imprimeur, rue des Moineaux, no. 16;
Déterville, Libraire, rue Hautefeuille.

et à AVIGNON, chez Seguin frères, Imprimeurs-Libraires.

1808.

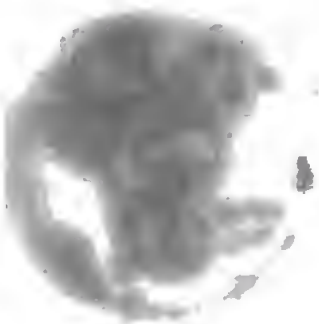

# TABLE

## DES MATIERES

### *Contenues dans la Première Partie de ce Volume.*


ANTIQUITÉS DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE. p. 1

PRÉFACE adressée à l'Athénée de Vaucluse. *art.* 1. 1

Antiquités du département de Vaucluse, et monumens qu'y ont construits les Celtes, les Grecs et les Romains. *art.* 2. 8

CHAPITRE I. Du département de Vaucluse sous les Celtes. *art.* 3. 13

§. 1. Des Cavares. *art.* 4. 15

§. 2. Avignon, ville Celtique, *art.* 5. 17

§. 3. Autres villes des Cavares, sous les Celtes. 39

Article préliminaire sur Vaison, capitale des Voconces. *art.* 6. *ibid.*

Cavaillon. *art.* 7. 42

Acousiôn ou Cairanne. *art.* 8. 44

§. 4. Sur *Ouindaliôn*, en latin *Vindalium*. *art.* 9. 48

I. Identité de *Vindalium* et de Bédarrides. *art.* 10. 52

II. Opinions erronées sur la situation de *Vindalium*; 63

1°. Opinion qui place *Vindalium* à la Traille de Sorgues, *art.* 11. *ibid.*

2°. Opinion qui place *Vindalium* à Sorgues. *art.* 12. page 68
3°. Opinion qui place *Vindalium* à Vénasque. *art.* 13. 69
4°. Opinion qui place *Vindalium* à Caderousse. *art.* 14. 70
5°. Opinion qui place *Vindalium* à Châteauneuf du Pape. *art.* 15. 71
6°. Opinion qui place *Vindalium* à Védène. Suite des observations sur *Vindalium* et Bédarrides. *art.* 16. 73
§. 5. Sur Aëria. *art.* 17. 79
§. 6. Sur Cipresséta. Longitude et latitude de la ville d'Avignon. *art.* 18. 93
Longitude et latitude de la ville d'Avignon. *art.* 19. 96
§. 7. Résumé général sur les Cavares. *art.* 20. *ibid.*
CHAPITRE SECOND. Passage d'Annibal par le département de Vaucluse. *art.* 21. 100
§. 1. Chemin qu'Annibal eut à faire pour passer de Carthage la neuve en Italie. Les Romains se disposent à porter la guerre en Afrique. Troubles que leur suscitent les Boïens. Annibal arrive au Rhône, et le passe. *art.* 22. 111
§. 2. Discours de Magile, roi Gaulois, et d'Annibal, aux Carthaginois. Combat entre deux partis envoyés à la découverte. Passage des éléphans. Extravagance des historiens sur le passage des Alpes par Annibal. *art.* 23. 124
§. 3. Annibal continue sa route; il remet sur le trône un petit roi Gaulois, et en est récompensé. Les

Allobroges lui tendent des pièges à l'entrée des Alpes. Il leur échappe, mais avec beaucoup de risque et de perte. *art.* 24. page 132
§. 4. Histoire du passage d'Annibal, par Tite-Live. *art.* 25. 136
Annibal passe l'Ebre. *art.* 26. 138
Annibal traverse les Pirénées. *art.* 27. 144
Annibal gagne les chefs des Gaulois de l'Aquitaine. *art.* 28. 146
Siège de Modène, par les Boïens. *art.* 29. 148
Le préteur Manlius met les Romains en sûreté. *art.* 30. 152
Publius Cornélius envoie reconnaître l'armée d'Annibal. *art.* 31. 154
Annibal traverse le Rhône. *art.* 32. 156
Victoire des cavaliers Romains sur les Numides. *art.* 33. 168
Annibal se résout à continuer sa route. Discours par lequel il exhorte ses soldats. *art.* 34. 170
Annibal pacifie les Allobroges. *art.* 35. 178
Annibal arrive au pié des Alpes. *art.* 36. 180
§. 5. Observations sur le récit de Tite-Live et la route d'Annibal. *art.* 37. 188
§. 6. Opinion de M. de Mandajors sur la situation du camp d'Annibal au bord du Rhône. *art.* 38. 190
§. 7. Nouvelles Observations de M. de Mandajors sur le même sujet. *art.* 39. 195
§. 8. Réflexions sur l'opinion de M. de Mandajors. *art.* 40. 201
§. 9. Observations de M. de Folard sur la marche d'Annibal entre le Rhône et les montagnes du Dau-

phiné, et sa route à travers les Alpes jusqu'à sa descente dans l'Italie. *art.* 41. page 205
§. 10. Réflexions sur l'opinion de M. de Folard. *art.* 42. 215
§. 11. Opinion de M. de Cambis Velleron, sur le lieu où Annibal passa le Rhône. *art.* 43. 219
§. 12. Réflexions sur l'opinion de M. de Cambis Velleron. *art.* 44. 226
§. 13. Bouclier votif trouvé dans le lit du Rhône à Avignon. *art.* 45. 229
§. 14. D'un second bouclier votif, regardé comme Carthaginois. *art.* 46. 235

FIN DE LA TABLE DE LA PREMIÈRE PARTIE.

*Celle de la seconde partie se trouvera à la fin du volume.*

# AVERTISSEMENT.

L'OUVRAGE dont ce volume est le premier, paraît après les premiers volumes d'un autre dont il est en quelque sorte la suite et qui se trouvera chez les mêmes libraires. Voici le titre de chacun de ces volumes.

I. Histoire ancienne des Saliens, nation Ligurienne ou Celtique, et des Saliens, prêtres de Mars; précédée par l'histoire des Liguriens, et des Mémoires sur l'origine de l'Académie Celtique : avec une planche gravée représentant deux médailles romaines et une pierre antique. Prix, 2 francs 25 centimes, broché.

C'est moins une histoire qu'il faut chercher dans cet ouvrage, que des dissertations où l'origine des Liguriens, ainsi que celle des peuples et prêtres Saliens, est complétement éclaircie. Il y est prouvé que les peuples Saliens tirent leur nom des Salines qu'ils ont exploitées, et que c'est d'eux que viennent les prêtres Saliens.

II. Considérations sur l'origine et l'histoire ancienne du Globe, ou Introduction à l'histoire ancienne de l'Europe ; gros volume d'environ cinq cens pages, avec une planche gravée où l'on trouvera, entr'autres objets, un décimètre de grandeur naturelle, prise très-exactement, avec ses divisions. Prix, 4 francs, broché.

Le savant M. Tourlet a rendu un compte avantageux de cet ouvrage dans le Moniteur du 27 juillet 1806; un extrait plus détaillé encore en a très-bien développé le plan dans la Revue philosophique, littéraire et politique, du 11 mai 1807, page 270. L'auteur de cet extrait est M. Philippe de la Renaudière, jeune littérateur d'un mérite distingué. Dans les Journaux de l'Empire des lundi 15 et mercredi 17 juin 1807, un des collaborateurs de cette feuille périodique a fait du même ouvrage une critique plus que sévère à laquelle l'auteur a répondu dans les Publicistes des 8 et 15 juillet suivans.

III. Mémoire et plan de travail sur l'histoire des Celtes ou Gaulois, c'est-à-dire, sur l'histoire de France, avant Clovis, suivi d'additions et de tables pour les deux volumes qui

ont déjà paru. Prix, 2 francs 50 centimes, broché.

C'est principalement pour l'histoire des Saliens et les Mémoires sur l'Académie Celtique, que ce volume sert de supplément.

IV. V. Histoire de la Chine, avant le déluge d'Ogigès. Première et seconde partie. Prix de chacune, 2 francs 50 centimes, broché.

Les numéros des articles qui composent ces deux volumes, suivent ceux des Considérations, qu'ils sont destinés à continuer. On trouvera en tête de la seconde Partie, une seconde édition considérablement augmentée des Réponses insérées dans le Publiciste.

VI. Essai sur l'origine des anciens peuples, suivi d'une théorie élémentaire des Comètes, appliquée à la Comète de 1807. Prix, 2 francs 50 centimes, broché.

Le format et l'impression de tous ces volumes sont les mêmes que de celui-ci. L'auteur se propose d'en publier six semblables tous les ans, et y insérera les observations que les savans voudront bien lui envoyer sur ses volumes précédens, en rendant hommage

à celui qui les aura fournis et qui recevra un exemplaire du volume où elles auront été insérées. Son unique objet est de découvrir la vérité, et il ne craindra pas de rétracter ses erreurs lorsqu'elles lui seront prouvées par ses propres réflexions ou par celles d'autrui. Il sent très-bien que son plan est trop vaste pour qu'il ne lui arrive pas quelquefois de se tromper : mais il ose assurer que son intention sera toujours d'être exact et vrai, et qu'autant il méprise la critique injuste et ignorante, autant il est reconnaissant pour ceux qui voudront bien l'éclairer et l'instruire.

Avignon, 18 Mars 1808.

---

ANTIQUITÉS

# ANTIQUITÉS

## DU DÉPARTEMENT

# DE VAUCLUSE.

---

## PRÉFACE

*Adressée à l'Athénée de Vaucluse.*

*Art.* 1. Un des premiers objets qui paraissent dignes de nous occuper, est sans doute l'histoire de notre patrie. C'est en vain qu'une imagination exaltée a formé le projet insensé de nous persuader que les arts et les sciences n'ont servi qu'à corrompre les mœurs. Séduits par un stile enchanteur, les contemporains de Jean-Jacques Rousseau ont lu son discours contre les livres; mais ils n'ont pas même brûlé les siens: et puisque ses principes ne l'avaient pas empêché de les composer, on peut croire que son intention n'était pas qu'ils devinssent la proie des flammes.

La lecture est une des occupations les plus

agréables et les plus instructives. C'est avec son secours que la raison a fait les progrès qui l'ont conduite au point où elle est parvenue. Nous ne sommes pas parfaits ; nous sommes même encore bien éloignés de la perfection ; mais du moins le bonheur général nous intéresse davantage ; les diverses parties du monde mieux liées entr'elles, se réunissent plus que jamais pour tendre d'un commun effort vers le but des sociétés, l'intérêt public.

Les auteurs purement moralistes favorisent ce perfectionnement par leurs sublimes spéculations. Mais ou ils peignent le monde comme il devrait être, et nous ne les entendons guère ; ou ils le peignent tel qu'il est, et chacun se croit offensé. La malignité peut jouir d'un portrait bien caractérisé ; mais toute ame vraiment délicate et sensible, gémit sur les tristes succès du peintre qui n'a cru pouvoir faire du bien qu'en commençant par faire du mal.

L'historien qui se borne à nous rendre compte des événemens passés, évite ces deux écueils ; il nous dit la vérité sans blesser notre sensibilité. Les réflexions morales qu'il mêle sans affectation dans ses récits, n'ont ni sécheresse, ni méchanceté ; elles pénètrent

doucement dans notre ame sans que nous ayons pour ainsi dire le tems de nous en apercevoir. Nous y puisons sans fatigue les meilleures instructions : nous n'avions attendu que de l'agrément ; nous trouvons encore l'utilité.

Négliger l'étude de l'histoire, c'est perdre le fruit de l'expérience des siècles passés, c'est se condamner à une éternelle enfance. Cette vérité est bien plus sensible aujourd'hui, que l'histoire des tems qui nous précèdent est mieux connue, soit parce que nous avons une plus longue suite d'historiens, soit parce que l'impression nous donne les moyens d'amasser un plus grand nombre de matériaux, et d'en faire un meilleur choix, soit enfin parce que nous étant transmise par des historiens de diverses nations, dont les intérêts et les préjugés sont opposés, il est bien plus aisé de dépouiller leurs récits de ce que leur imagination a pu y joindre.

L'histoire générale possède à un très-haut dégré les avantages que je viens de détailler ; mais elle n'est directement nécessaire qu'à ceux qui s'occupent des affaires publiques, et peu d'hommes y sont appelés. Il faut d'ail-

leurs pour la comprendre avoir assez d'étendue dans l'esprit pour embrasser un grand plan et s'y intéresser.

Dans l'histoire d'un pays peu étendu, il est plus facile à l'auteur de connaître la vérité, et au lecteur de l'apprécier; elle offre un tableau dont le sujet moins vaste est plus à notre portée, et le sort d'une société particulière est encore assez intéressant pour fixer l'attention même de ceux qui n'en font point partie.

La situation de la ville d'Avignon au bord d'un des plus grands fleuves de l'Europe, la beauté de son climat, la diversité des nations et des souverains qui l'ont successivement dominée, rendent son histoire aussi curieuse que celle des villes plus considérables. Si le récit des faits qui s'y sont passés, fatigue le lecteur, c'est à l'historien qu'il faut en adresser le reproche.

Né moi-même dans cette ville, et m'occupant d'elle au sein d'une société savante qui, associée en quelque sorte à mon ouvrage, a bien voulu m'aider à le continuer et à en faire disparaître les défauts, j'entrai en matière avec confiance dans un assez gros volume in-8°. que j'ai publié à Paris en 1805.

Mes affaires m'ayant appelé dans la capitale, des savans qui s'y étaient réunis pour s'occuper des antiquités de la France, me jugèrent capable de concourir à leur projet, d'après ce que j'avais dit de la portion de cette belle contrée qui m'avait occupé.

Mes idées se sont agrandies, j'ai embrassé un plan plus vaste : l'ancienneté du monde, celle du globe terrestre ont vivement frappé mon esprit. Un préjugé enraciné depuis longtems, et dont on avait fait une espèce de dogme religieux, m'a paru mériter d'être attaqué. Je l'ai combattu par la géologie et par l'histoire, et je crois avoir réussi à le détruire.

Appelé à présent par M. le Préfet du département de Vaucluse, à m'occuper des antiquités de cette province, je reviens sur mes pas, et je vais reporter mes regards sur le premier objet de mes recherches.

Tout récit des événemens passés doit être appuyé sur le témoignage des écrivains qui nous ont précédés, et peut même être dirigé par leurs conjectures, là où les faits positifs manquent. Je continuerai donc de citer, et mes citations seront tirées des auteurs que je désignerai par une simple indication. Je n'ai pas

oublié l'engagement que j'ai pris (1) de donner un tableau sistématique et détaillé de tous les auteurs que j'ai consultés. J'ai rassemblé à ce sujet des matériaux très-étendus, et je serai bientôt prêt à en faire usage.

Avec le secours des citations, je rends hommage aux écrivains chez lesquels j'ai puisé non-seulement des faits et des conjectures, mais quelquefois de très-longs passages. J'ai toujours pensé que c'était véritablement perdre son tems, que de s'occuper à exprimer d'une manière un peu différente les idées des autres afin de se les approprier. Seulement j'ai quelquefois changé le stile des auteurs que j'ai cités, parce qu'avant tout il faut parler sa langue, et la parler à sa manière. Aussi la plupart des citations puisées dans les langues étrangères sont renvoyées aux notes. Je n'ai laissé dans le texte, que celles qui m'ont paru un peu trop longues pour les notes que j'ai toujours faites aussi courtes qu'il m'a été possible.

Je suis un peu en retard pour les tables al-

---

(1) Considérations sur l'origine du globe, à la fin de la préface.

fabétiques des volumes précédens. Celle que je donnerai n'en sera que plus générale et contiendra quelques rapprochemens utiles.

Mes volumes étant de trop peu d'épaisseur pour être reliés ensemble, je les publierai à l'avenir de manière à ce que deux puissent être réunis. La table des matières de la première partie du volume sera au commencement, et celle de la seconde à la fin. Les numéros des pages se suivront d'une partie à l'autre. La souscription est toujours ouverte chez les trois libraires chargés de la vente de cet ouvrage, et les volumes se succéderont rapidement. Le prix est toujours de 2 francs 50 centimes pour chaque partie, et il en paraîtra six chaque année. Quoique l'ouvrage que je publie en ce moment ne soit pas précisément la suite de ceux que je viens de publier, et que par cette raison, les numéros des articles ne continuent pas ceux du volume précédent, ce nouvel ouvrage entre dans le plan général que j'ai tracé sur l'histoire des Celtes, ou plutôt sur l'histoire de France avant Clovis.

*Antiquités du Département de Vaucluse, et Monumens qu'y ont construits les Celtes, les Grecs et les Romains.*

*Art* 2. Le département de Vaucluse offre par lui-même, comme le reste de notre globe, des preuves d'une antiquité très-reculée, puisque l'on y trouve les vestiges d'anciens déluges ou d'anciennes marées. Les moins élevées de nos montagnes, et celles dont la pente n'a qu'une légère inclinaison, sont remplies de dépôts marins pétrifiés, dont on chercherait inutilement des traces, même en brisant le rocher, dans les lieus où la pente est rapide. Sur les plus grandes hauteurs, la croûte coquillière n'est que superficielle, et d'une origine plus moderne que la montagne qu'elle recouvre; aussi dans l'intérieur de ces masses énormes de roches calcaires, formées assez généralement de carbonate de chaux, il n'existe aucune trace de pétrification. Le Ventoux, par exemple, *Mons Ventosus*, élevé subitement à plus de 1900 mètres au-dessus de la plaine qu'il domine, offre, vers

le nord, une inclinaison très-rapide, tandis que du côté du midi, une pente douce conduit à son sommet. Il suffit de faire cette observation, pour reconnaître qu'il doit être situé au nord de la mer, et que les marées ont dû faire leurs dépôts dans sa partie méridionale. En effet on voit beaucoup de substances pétrifiées dans cette dernière partie : au-dessus des Abeilles, petit hameau élevé à prés de mille mètres, on trouve des ostréacites, des ammonites, des nautilites, etc. etc. mais vers le nord, les recherches les plus exactes n'en font découvrir aucune (1).

Nos montagnes secondaires, que l'on peut ainsi nommer en raison de leur masse et de leur origine évidemment postérieure à celle du mont Ventoux, sont formées par des dépôts de différentes natures. Les pierres et les terres calcaires dominent en général dans les parties les plus élevées. Un peu au-dessous se trouvent les carrières à plâtre ; plus bas, de nouveaux débris calcaires, qui vont se confondre dans la plaine avec des terres et des *détritus*

(1) Annuaire statistique du département de Vaucluse pour l'an XII. Carpentras, p. 25 *et* 26.

de diverses origines (1). C'est ainsi que le naturaliste, devenu historien, réussira, en s'exerçant à ce genre d'étude, à déterminer l'endroit où peuvent être découverts d'anciens monumens, et celui où il est impossible d'en rencontrer.

Nous avons encore quelques monticules, quelques collines, formées presqu'en entier des dépôts marins les plus modernes, des productions marines elles-mêmes. C'est à des dépôts de ce genre que la carrière à pierres de Saint-Didier, semble devoir son existence. La finesse et la blancheur de son grain sont assez uniformes. Celle du Rocan, près de Carpentras, renferme quantité de litophites et de testacées mêlangés avec du sable. Une couleur grisâtre, une texture plus compacte, caractérisent plus particulièrement celles deCaromb et de Sorgues, qui se rapprochent beaucoup l'une de l'autre. Il y a cependant moins de sable dans cette dernière (2). Les testacées et végétaux ligneux pétrifiés se trouvent prin-

(1) Annuaire statistique du département de Vaucluse pour l'an XII. Carpentras, p. 26.

(2) *Id. ibidem.*

cipalement à Visan, Valréas, Bédouin, Uchaud, etc. (1).

Le territoire de Carpentras et de quelques autres communes, qui se trouvent en partie sur la même ligne, Aubignan, Saint-Didier, etc. présentent en quelque sorte un point intermédiaire entre les plaines et les montagnes. Il serait assez difficile de donner une idée précise de ce terrein. C'est un résultat de *détritus* calcaires et coquilliers, mêlangés de terres diverses et de pierres siliceuses. L'argile, les caillous, les sables, la pierre coquillière, la marne, le tuf forment différentes couches qui n'ont point de gissement régulier. Les parties les plus saillantes sont caillouteuses; les plus enfoncées se rapprochent de la nature argilo-sabloneuse (2). On voit que les caillous plus anciens ont résisté aux dernières marées qui ont déposé l'argile et le sable dans les vallons.

Peu de montagnes ont cette élévation subite que j'ai déjà observée dans le mont Ventoux (3) qui devient ainsi la clôture d'un

(1) Annuaire statistique du département de Vaucluse pour l'an XII. Carpentras, p. 30.

(2) *Id.* p. 26 *et* 27.

(3) *Id.* p. 27.

grand bassin où se conservent les eaux de la célèbre fontaine de Vaucluse. La hauteur de son sommet au-dessus du niveau de la mer, est de 2022 mètres, 11 centimètres (1). On peut cependant presqu'en toutes saisons parvenir assez facilement au sommet. C'est le point le plus élevé du département, tandis que le territoire d'Avignon, assez souvent submergé par le Rhône et la Durance, en est la partie la plus basse, ayant seulement un peu plus de vingt (2) trois mètres au-dessus du niveau de la mer Méditerranée (3).

Nos plus hautes montagnes, celles qui s'élèvent au-dessus de cinq à six cens mètres, sont formées de pierres calcaires dures, grisâtres, d'un grain assez fin. La cime du Ventoux est recouverte de petits galets calcaro-siliceux ou siliço-calcaires qui font effervescence avec les acides, tout en étincelant sous le choc du briquet; on ne commence à en

---

(1) Annuaire statistique du département de Vaucluse pour l'an XII. Carpentras, p. 31.

(2) Ce mot *vingt* manque dans le texte de l'Annuaire; mais c'est une faute.

(3) Annuaire statistique, p. 27.

rencontrer, qu'à la hauteur de 1500 mètres. C'est une espèce de silicicalce de Saussure, que l'on retrouve dans quelques autres parties du département, et sur les grandes élévations des Alpes Dauphinoises (1).

Après ces grands monumens de la nature, il faut passer à ceux de l'art qui sont bien moins imposans et moins vastes, mais qui annoncent plus particulièrement la main de l'homme.

---

## CHAPITRE I.

### *Du département de Vaucluse sous les Celtes.*

*Art.* 3. Si tout ce qui a trait à l'antiquité charme les hommes de goût, si les monumens que le tems a épargnés ou dont il a conservé

---

(1) Annuaire statistique du département de Vaucluse pour l'an XII. Carpentras, p. 27. Tous ces détails puisés dans l'Annuaire de Vaucluse, se retrouvent dans les Fragmens d'une topographie phisique et médicale du département de Vaucluse, par J. Guérin, imprimée à Montpellier; et c'est à lui qu'ils appartiennent.

des vestiges, intéressent sous différens rapports; si l'on voit quelquefois les hommes les plus inacessibles aux émotions de la sensibilité, s'attendrir sur des ruines, parce qu'elles leur peignent d'une manière plus éloquente que tout ce que l'on pourrait leur dire, l'instabilité des choses humaines et la briéveté de leur durée (1): sans doute les restes des édifices anciens disséminés sur le pays qui nous a vu naître, méritent d'être connus.

Les habitans du département de Vaucluse étaient autrefois compris sous le nom général de Celtes; mais ils avaient leurs peuplades particulières connues sous des noms distinctifs, tels que ceux de Voconces, de Cavares, de Méminiens, etc. (2). Toutes ces dénominations, qui n'ont aucun sens dans les langues que nous connaissons, annoncent évidemment une langue plus ancienne, appelée la langue Celtique. Il en reste quelques traces dans celle que nous parlons aujourd'hui: mais des

---

(1) Description manuscrite de Séguret, par M. Brachet.

(2) Annuaire statistique du département de Vaucluse pour l'an XII. Carpentras, p. 140.

langues plus douces et mieux organisées, que parlaient des peuples qui nous ont civilisés ou vaincus, ont tellement altéré ce vieux langage, qu'il est difficile d'en distinguer aujourd'hui les traces.

Les Cavares, selon Pline (1), avaient à la fois Valence et Avignon. Avant Pline, les anciens géographes Pomponius Méla et Strabon, depuis lui Ptolémée, Étienne de Bizance, placent aussi Avignon dans le pays des Cavares, sur les bords du Rhône. Ce sera donc des Cavares que je m'occuperai d'abord.

## §. 1. *Des Cavares.*

*Art.* 4. Les Cavares sont appelés *Barbares* par Strabon (2), ce qui ne signifie pas que ces peuples fussent cruels, mais seulement qu'ils n'étaient pas d'origine grecque; car la trace du peuple Pélasge était déjà perdue du tems de Strabon, et l'on ne reconnaissait de colonies grecques que celles des Grecs regardés

(1) Livre 3, chap. 36.

(2) *Strabonis libri XVII. Lipsiæ* 1798, t. 2, p. 29, liv, 4, chap. 1, §. 12.

alors comme modernes, c'est-à-dire de ceux qui étaient postérieurs à la guerre de Troie.

Cette peuplade à laquelle les cinq géographes que j'ai nommés à la fin de l'article précédent, donnent le nom de Cavares (1), était sans doute celtique. Suivant Bullet, ils durent ce nom aux grandes lances qu'ils portaient. *Cat*, dit-il, signifie grand; et *bar* ou *var*, lance (2). Mais si l'on réfléchit que les anciennes colonies viennent des pays plus élevés, et que les colonies civilisées auxquelles sont dûs beaucoup de noms propres, viennent de la mer, on observera que les premiers voyageurs ou émigrans qui sont arrivés par mer dans le pays des Cavares, y sont venus par Cavaillon où était autrefois une compagnie d'Utriculaires, destinée à faciliter le moyen de passer la Durance. Il est donc naturel qu'ils aient appelé Cavares le peuple qu'ils y rencontraient et dont Cavaillon étoit pour eux la ville principale.

---

(1) *Notitia orbis antiqui, à Christophoro Cellario. Lipsiæ*, 1701, t. 1, p. 241.

(2) Mémoires sur la langue Celtique, par Bullet. Besançon, 1754, t. 2, p. 81.

Ptolémée attribue aux Cavares quatre villes, Arausiôn, Cabelliôn, Acousiôn, et Aouéniôn (1). La première, aujourd'hui Orange, est regardée comme la capitale, parce que toutes les notices la placent avant Avignon et Cavaillon (2). On voit que la terminaison *iôn* leur est commune, et que toutes étaient conséquemment bâties sur des hauteurs, auprès des rivières appelées alors *Araus*, *Cabel*, *Acous*, et *Aouen*. Ces quatre noms sont évidemment celtiques. Afin de les mieux expliquer, je les examinerai successivement, et je parlerai d'abord d'Avignon, chef-lieu de notre département.

## §. 2. *Avignon, ville Celtique.*

*Art.* 5. Tous les peuples remontent à une origine vraie ou fabuleuse ; mais on ne peut guère contester la priorité aux peuples méridionaux de l'Asie, du moins pour la civilisation. L'ingénieux sistême qui place la première grande société sur les montagnes de la

(1) Cellarius, édit. de 1701, t. 1, p. 241.
(2) *Id.* p. 242.

Tartarie, n'a trouvé que peu de partisans. L'histoire nous démontre que c'est en Asie que de grandes nations existaient en société, lorsque la France était encore sauvage ; et c'est aussi à ces peuples, ou du moins aux Grecs et aux Romains qui leur ont succédé, que nous devons les plus anciens souvenirs de la ville d'Avignon.

C'est donc par les Grecs que nous est venue la connaissance du premier nom d'Avignon, qu'Artémidore, Strabon et Ptolémée, ainsi que d'anciennes médailles grecques, écrivent *Aouénión* ; et l'on doit observer ici que le plus ancien de ces géographes est Artémidore d'Ephèse, auteur d'une description de la terre, en onze livres, souvent citée par Diodore de Sicile, Strabon, Pline et Étienne de Bizance. Il vivait 110 ans avant l'ère chrétienne (1), sous Ptolémée Lathurus, roi d'Égipte, ou plutôt sous sa mère Cléopâtre, qui fesait régner son autre fils Alexandre (2). Marcien d'Héraclée avait fait de cet ouvrage

---

(1) Essai sur l'histoire de la Géographie, par Robert de Vaugondi. Paris, 1755, p. 16.

(2) Terrasson dans son Diodore de Sicile, tom. 1. Paris, 1737, p. 352.

un abrégé qu'on a perdu ; il n'en reste que la préface, et le Périple de l'un et l'autre Pont, de la Bithinie et de la Paphlagonie (1). Cet abréviateur fait vivre Artémidore sous l'olimpiade 169, qui commença l'an 104 avant l'ère chrétienne, ce qui s'éloigne peu de la date que j'ai donnée. Il ne faut pas confondre cet Artémidore, qui avait composé des mémoires historiques (2), avec un autre Artémidore d'Ephèse, qui vivait sous l'empire d'Antonin le Pieux, et de qui nous avons un Traité des Songes et de la Chiromancie.

La prononciation de ce nom un peu barbare, *Aouénión*, suffit pour annoncer l'existence d'une langue déjà parlée dans le pays, lorsque les Grecs connurent cette ville. Aussi ce nom est-il évidemment celtique; on assure que celui du Rhône lui-même l'est aussi ; mais le nom de ce fleuve se rapproche davantage du grec par sa forme, et c'est une question sur laquelle je reviendrai dans la suite.

---

(1) *Fabricii Bibliotheca græca*, *Hamburgi*, 1708, t. 3, p. 37.

(2) Vossius, liv. 1, chap. 22, cité par Terrasson.

Il n'est pas douteux que la langue dont on s'est d'abord servi à Avignon, n'ait été la langue celtique. Elle est très-ancienne, et remonte à ces premiers tems auxquels toutes les langues avaient de l'analogie entr'elles, parce qu'elles étaient plus rapprochées de la source commune de laquelle toutes étaient sorties. En effet, elle était conforme en beaucoup de choses aux anciennes langues teutonique et scithique; et ce fait démontre qu'elle avait du moins beaucoup de mots communs avec l'ancienne langue grecque, c'est-à-dire la langue des Pélasges; mais elle a été altérée dans la suite; elle est morte depuis longtems, et ne subsiste que dans le Gallois et le Bas-Breton; encore ces restes sont imparfaits. Il y a cependant plusieurs mots Gallois et Bas-Bretons, qui ont la même signification et le même son que plusieurs mots de la langue provençale; en voici quelques exemples :

Une barre : *barren* en bas-breton; *barr* en gallois; *barro* en provençal.

Se remuer : *boulgein* en bas-breton; *bouléga* et *boulégaïre* en provençal.

Du son : *bran* en gallois et en anglais; *bren* en provençal.

La lessive : *bugat* en bas-breton ; *bugada* en espagnol ; *bugado* en provençal.

Devider : *dibuna* en bas-breton ; *débana* en provençal.

Un canal ou fossé : *dovez* en bas-breton ; *dougue* en provençal.

Égratigner : *crafignat* en bas-breton ; *isgraffinio* en gallois ; *escrafignat* en proveuçal.

Un chaudron : *paior* en gallois ; *pairol* en provençal (1).

Les exemples que je viens de citer, suffisent pour prouver que la langue commune aux Pélasges, aux Etrusques, aux Celtes et à d'autres nations anciennes, variée seulement par plusieurs dialectes ou inflexions différentes, s'est conservée dans la Basse-Bretatagne et dans le pays de Galles. On prétend même que d'anciens livres irlandais que les savans ne peuvent plus lire, sont écrits en celtique (2). En effet on y voit beaucoup

(1) Annales manuscrites d'Avignon, en 4 volumes in-folio, par M. de Cambis Velleron, t. 1.

(2) Dissertation sur une nation de Celtes nommée Brigantes. 1762, p. 43.

d'abréviations, et aucune langue ne renferme un plus grand nombre de monosillabes, ou mots désignés par une seule sillabe (1). Castelvétro a fort bien observé que les Lombards, nés dans un pays froid, ont la prononciation courte, rude et tronquée, et que les nations plus septentrionales qu'eux, abondent aussi davantage en consonnes, et en expressions monosillabiques. Le froid qui rend leurs nerfs plus raides et moins vifs, rend aussi leur langue plus dure et plus abrégée (2). Borel publia le premier, en 1665, un Trésor des recherches et antiquités Gauloises, que Ménage réimprima à la fin de son Dictionnaire étimologique, et que l'on consulte comme un répertoire estimé des vieux mots et des vieilles phrases de la langue française (3). Mais l'ouvrage le plus complet en ce genre,

---

(1) Dissertation sur une nation de Celtes nommée Brigantes. 1762, p. 44.

(2) Raison, ou Idée de la poësie, ouvrage traduit de l'italien de Gravina, par Requier. Paris, 1755, t. 2, p. 64.

(3) Nouveau dictionnaire historique. Caen, 1783, *art.* Borel.

est le grand Dictionnaire qui occupe les deux tiers des Mémoires sur la langue Celtique, par Bullet, professeur à Besançon, où son livre fut imprimé, en 1754, en trois volumes *in-folio*. C'est le fruit de trente années de recherches, et l'extrait de plus de cent dictionnaires, dont un grand nombre étaient manuscrits, et que l'auteur y cite avec exactitude (1). Notre ancienne académie des Inscriptions a déclaré que cet ouvrage, fruit d'une érudition immense, serait désormais l'oracle auquel elle aurait recours pour l'explication des mots celtiques sur lesquels il survient souvent des disputes (2).

Après cette courte digression sur la langue celtique, il est tems de revenir à la ville d'Avignon et au fleuve qui l'arrose : un Bas-Breton observe que le nom du Rhône, *rhodanos* en grec, et *rhodanus* en latin, vient du celtique *rhódan*, tourner comme une

---

(1) Mémoires sur la langue Celtique, par Bullet. Besançon, 1754, t. 1, à la fin de la préface.

(2) *Id.* derrière le titre du tome troisième. Besançon, 1760.

roue (1). Ce mot manque à la vérité dans le dictionnaire de Bullet; on y trouve seulement sa racine *rhód*, avec la signification de roue (2), et cela suffit pour un étimologiste. Mais j'ai déjà observé que la forme de ce mot était grecque, et l'opinion de Pline est effectivement qu'il est grec, lorsqu'il dit (3) : « En » cet endroit fut *Rhoda*, colonie des Rho» diens, qui donna son nom au Rhône ». Charmés par la douceur du climat du Languedoc, dit un historien moderne de la ville de Lion (4), les célèbres Rhodiens abandonnèrent pour toujours l'île de Rhodes, leur patrie, pour venir habiter près d'une des embouchures du Rhône, où ils bâtirent la ville de *Rhoda* ou *Rhodé*, qu'Etienne de Bizance appelle *Rhodanusia*. C'est aujourd'hui Pécais

(1) Dissertation sur les Brigantes, 1761, p. 76.

(2) Mémoires sur la langue Celtique, par Bullet. Besançon, 1754, t. 3, p. 311.

(3) *Historia naturalis, lib.* 3, *cap.* 4.

(4) Histoire littéraire de la ville de Lyon, par le P. de Colonia. Lyon 1728, t. 1, p. 15. Il cite Lacarry, *Historia coloniarum*; et Briet, *Gallia antiqua*. Voyez M. Ménard dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. 27, p. 120.

situé

situé sur la rive droite du Rhône assez près d'Aiguemorte. Ce furent ces mêmes Rhodiens qui, après avoir donné leur nom à cette nouvelle ville, l'imposèrent aussi au fleuve sur lequel ils la bâtirent. Telle est la véritable étimologie du nom latin *Rhodanus*; et Pline, qui nous l'a conservée, mérite plus de confiance que les modernes qui en ont donné d'autres. Ainsi l'on peut regarder comme de simples allusions, ingénieuses si l'on veut, mais faites après coup, ces étimologies que Munster dans sa Cosmographie, et le savant Bochart dans son *Phaleg* (1), sont allés chercher, l'un dans le verbe latin *Rodo*, et l'autre dans l'ancienne langue celtique ou dans la phénicienne, d'où l'on assure que la celtique avait tiré son origine (2), mais sans aucun fondement. La langue phénicienne détruisit au contraire la langue celtique ou pélasgique dans la Grèce.

M. de Colonia (3) place cette colonie trois siècles et demi avant celle que Plancus con-

(1) Livre 3, chap. 6.

(2) Histoire littéraire de la ville de Lyon. Lyon 1728, t. 1, p. 15.

(3) *Ibidem*, p. 14.

duisit à Lión, c'est-à-dire 350 ans plutôt que l'an 42 avant l'ère chrétienne (1). Il faut donc la placer sous l'an 392 avant l'ère chrétienne.

Ces Rhodiens dont nous parlons, poussant leurs conquêtes de proche en proche, commencèrent à s'étendre dans le pays qui depuis fut appelé la Gaule Narbonnaise, et déjà ils possédaient la ville de *Cesséro*, aujourd'hui Saint-Tibéri sur l'Hérault, et la ville d'Agde qu'ils avaient bâtie sur ce même fleuve du Rhône, lorsqu'ils furent troublés dans leurs conquêtes par d'autres Grecs leurs voisins encore plus puissans et plus célèbres qu'eux (2).

Ces nouveaux ennemis des Rhodiens furent les Phocéens, qui après avoir fondé Marseille, et s'être par-là attiré la jalousie de tout le pays, bâtirent d'abord la ville de Nice, ensuite celle d'Antibes, pour se défendre contre les Liguriens, comme nous l'apprenons de Strabon, et s'emparèrent d'un autre côté de *Cesséro* et d'Agde, pour se fortifier de ce côté-là contre leurs voisins, et pour se rendre

---

(1) Histoire littéraire de la ville de Lyon. Lyon 1728, t. 1, p. 7.

(2) *Id.* p. 15 *et* 16.

maîtres de tout le cours de l'Hérault (1).

On observera que ces Rhodiens étaient Doriens (2), tandis que les Phocéens étaient Ioniens, et que les uns étaient maîtres de la rive droite du Rhône, tandis que les Marseillais occupaient la rive gauche. Il est donc naturel que ceux-ci aient distingué les villes celtiques qu'ils avaient fortifiées, par la terminaison *Ión*; et c'est ainsi qu'*Aouen*, *Cabel*, *Ouas*, *Acous*, *Araus*, sont devenus *Aouénión*, *Cabellión*, *Ouasión*, *Acousión*, *Arausión*.

Occupons-nous d'abord de l'ancien nom d'Avignon, *Aouénión*. Il est certain, d'après Borel et Bullet, que le mot *aouen* ou *aven*, signifiait fleuve ou rivière. Bullet en donne plusieurs preuves, et il observe que l'on dit indifféremment *aven* ou *avin* (3); en sorte

(1) Histoire littéraire de la ville de Lyon. Lyon 1728, t. 1, p. 16. Il cite la géographie de Strabon; et Vibius Sequester, de *fluminibus*.

(2) Mémoires de l'académie royale des Inscriptions, t. 5, p. 70. Mémoire de l'abbé de Fontenu.

(3) Mémoires sur la langue Celtique, par Bullet. Besançon 1754, t. 1, p. 104.

que si l'on voulait que le mot grec *Aouénión*, rappelât moins l'origine celtique, que le français Avignon, cette objection ne détruirait pas l'étimologie que je viens de donner.

Ce mot générique *aouen* qui désignait en général un fleuve, convenait éminemment au Rhône, le plus rapide de tous les fleuves celtiques, et rien n'empêche de croire qu'il l'ait porté avant que les Rhodiens lui aient donné celui de *Rhodanos*, dont nous avons fait Rhône.

Le mot *ión*, selon ce même Bullet (1), signifie, en celtique, seigneur, dominateur. Avec cette addition, le mot grec *aou 'nión*, signifie dominateur du fleuve, élevé au-dessus du fleuve; ce qui marque exactement l'ancienne situation de la ville sur le rocher que baignent les eaux du Rhône, au-dessus duquel il est élevé de plus de vingt-trois toises ou d'environ quarante-six mètres, comme je vais le prouver un peu en détail; une méprise s'étant glissée à ce sujet dans le premier Mémoire publié par l'Athénée de Vaucluse.

---

(1) Mémoires sur la langue Celtique, par Bullet. Besançon 1754, t. 3, p. 48.

M. Guérin le fils, membre de cette Société littéraire, a fait imprimer dans un ouvrage périodique (1) la hauteur moyenne du baromètre, observée sur quelques points des Alpes et du département de Vaucluse, desquelles il déduit celle des points eux-mêmes. C'est ainsi qu'il évalue la hauteur du Rhône entre Villeneuve et Avignon, à 10 toises et 5 piés au-dessus du niveau de la mer; celle du sol de la ville d'Avignon à 13 toises; celle du rocher d'Avignon sur le Rhône, à 23 toises 4 piés.

D'après ces mesures, l'annuaire du département de Vaucluse prononça que le Rhône était élevé à Avignon de 21 mètres 11 centimètres au-dessus du niveau de la mer, et que le rocher de cette ville l'était de 38 mètres 64 centimètres.

Ce fut sur cette autorité que je m'appuyai dans un mémoire publié sous le nom des commissaires du Licée de Vaucluse (2), ( car c'est ainsi que l'on appelait alors la société qui

(1) Essais de Médecine et d'histoire naturelle. Carpentras, an VI, t. 2, p. 262.

(2) Sur les inondations de la ville d'Avignon, antérieures à celle de 1755. Avignon, an X.

est aujourd'hui l'Athénée de Vaucluse ; ce nom de Licée étant à présent réservé pour les maisons d'éducation ) ; lorsque j'affirmai, d'après une simple soustraction, que le rocher était élevé de 17 mètres et demi au-dessus du Rhône, ce qui est évidemment faux pour quiconque étant placé sur le port du Rhône, observera ce rocher.

L'origine de toutes ces erreurs, qui n'est qu'une simple inadvertance, a été reconnue par M. Guérin lui-même : il s'est aperçu qu'il avait oublié d'ajouter la hauteur de son cabinet sur le Rhône, à celle du rocher sur son cabinet ; et qu'ainsi la véritable hauteur du rocher d'Avignon est, si l'on s'en rapporte à son tableau calculé d'ailleurs fort exactement, de 23 toises 4 piés, ce qui produirait l'élévation de 12 toises 5 piés au-dessus du Rhône, ou, si l'on veut, de 46 mètres et 11 centimètres au-dessus du niveau de la mer, et de 25 mètres au-dessus du Rhône.

Mais ce serait encore une nouvelle erreur ; et quoique toutes les autres hauteurs de cette table de M. Guérin le fils soient prises au-dessus du niveau de la mer, celle-ci seule est prise au-dessus du niveau du Rhône. C'est

donc de 23 toises 4 piés que le rocher s'élève au-dessus du Rhône à Avignon ; ce qui revient à 46 mètres et 11 centimètres ; et M. Guérin s'est exprimé avec encore plus de précision et de clarté dans un Journal (1), où il dit que la hauteur de la cime la plus élevée du rocher, au-dessus des basses eaux du Rhône, est de 23 toises 4 piés 4 pouces.

Le sommet de ce rocher est donc également à l'abri des inondations du fleuve et de celles de la Durance ; et sa largeur est telle, que l'on y pourrait aisément construire plusieurs maisons. La tradition nous apprend que la première maison qui fut bâtie dans la ville, est l'ancienne vice-gérence, ou demeure de l'officier ecclésiastique appelé alors vice-gérent,

(1) Journal de Vaucluse, du jeudi 18 messidor, an XI. M. Guérin ne dit pas cependant la même chose dans ses Fragmens d'une topographie du département de Vaucluse, imprimés sans date à Montpellier ; et où il affirme que le rocher d'Avignon a 24 toises au-dessus de la mer, et le Rhône seulement 10 toises 5 piés, en sorte que le rocher n'aurait, selon cet ouvrage, que 13 toises 1 pié au-dessus du Rhône, ce qui ne paraît pas exact. M. Guérin semble y avoir négligé de corriger la faute que lui-même avait observée.

placée à côté de l'ancien palais des papes et des vice-légats (1), et conséquemment sur la pente du rocher. C'était là sans doute que furent en effet construites les premières habitations où la ville d'Avignon a pris naissance, conformément au goût des anciens Gaulois, attentifs, selon César, à s'établir le long des fleuves et des rivières, sur des élévations : c'était le goût général des peuplades qui se formèrent après le déluge, ou du moins après quelqu'une de ces grandes inondations auxquelles le territoire de la ville d'Avignon devait être encore plus sujet lorsqu'il était presqu'entièrement inculte. Les hommes effrayés par ces tristes souvenirs, choisissaient les montagnes pour leur azile, et c'était, non pas précisément sur les plus hautes, comme le dit le savant Prideaux (2), que les villes les plus anciennes étaient bâties, mais sur celles qui étaient assez hautes pour que les inondations ne pussent les atteindre, et assez basses pour que le climat n'en fût pas trop refroidi. Cette situation, dans un tems où

(1) Avignon, déssignée et gravée par I. Silvestre, à Paris, chez Pierre Mariette.

(2) Cité dans la Dissertation sur les Brigantes, p. 64.

plusieurs hordes sauvages s'attaquaient souvent les unes les autres, donnait encore l'avantage d'apercevoir l'ennemi de plus loin, et de se défendre plus aisément. Aussi les Grecs, dont l'industrie est si connue, construisirent-ils sur des montagnes leurs plus anciennes villes, telles que Sicione, Égine, Corinthe, Delphes, Décélie, Orchomène, Larisse, et plusieurs autres (1). Rome, la fameuse Rome, qui conquit le monde entier, a rendu célèbres les sept collines ou montagnes sur lesquelles elle s'élève majestueusement.

La sillabe *ión* qui dans l'esprit des Phocéens-Marseillais-Ioniens distinguait leurs colonies de celles des Rhodiens-Doriens, avait donc encore l'avantage, dans la langue celtique, d'exprimer une relation avec la situation de ces diverses colonies. En effet elle signifie en Gallois Seigneur, Dieu; et les Basques rendent la même idée par *Ioun, Iauna; Iunak* est un héros chez les Esclavons; *Iauna*, un Grand, un Seigneur chez les Américains (2).

(1) Dissertation sur les Brigantes, p. 65.

(2) Mémoires sur la langue Celtique, par Bullet. Besançon 1760, t. 2, p. 48.

Cette double étimologie qui a l'avantage d'expliquer les noms des villes voisines d'Avignon, est plus plausible que celle du père Eusèbe (1); il prétend que, selon Duchesne, dont il ne cite pas le passage que je n'ai pu trouver, *ion* veut dire tout autour; et qu'en bas-breton, *hont* signifie au-delà; et il donne le choix de ces deux additions au mot *aven*, dont il convient que le sens est fleuve; pour signifier environné du fleuve, ou au-delà du fleuve; mais *ion* n'est pas *ión*, et de plus ne veut pas dire autour, mais fontaine, eau, rivière, selon Bullet (2), dans l'idiôme Gallois. Ce dernier étimologiste, peu d'accord avec lui-même, dérive d'abord le nom d'Avignon du plurier *avenon* du mot *aven* (3), apparemment pour indiquer soit la Sorgue soit la Durance, qui se jettent dans le Rhône à Avignon, soit plutôt la Durance qui se réunit aussi au Rhône à une distance peu éloignée d'Avignon, et qui s'est peut-être jointe autrefois à ce fleuve sous le rocher

(1) Dans son Panégirique de S. Agricol, 1755.
(2) Mémoires sur la langue Celtique, t. 3, p. 48.
(3) *Id.* t. 2, p. 80.

même ; car quant aux deux autres petites rivières, ce sont deux canaux tracés de main d'homme, bien postérieurement au tems où la langue celtique a pu se parler à Avignon. On peut dire aussi que l'île formée par le Rhône à Avignon, en fait en quelque sorte deux fleuves. Mais ce prétendu plurier *avenon* n'est pas *avenión* ; et d'ailleurs, Bullet, dans le même volume de son ouvrage (1), veut qu'*avinon* soit le diminutif d'*aven*, et signifie petite rivière, comme si le Rhône n'était pas un grand fleuve ; en sorte que l'on ne voit pas comment il a pu expliquer le nom d'Avignon par ce mot, à moins qu'il n'ait voulu parler de la petite branche qui s'y forme, comme je viens de le dire. Aucune de ces étimologies n'a le mérite d'expliquer la terminaison *ión*, commune à tant de villes. Toutes ont du moins celui de ne pas être prises dans la langue latine, qui n'était pas encore inventée à l'époque dont il est ici question, et qui n'est elle-même qu'un dialecte de la langue grecque, modifiée par l'ancien étrusque

(1) Mémoires sur la langue Celtique, t. 2, p. 148.

et le celtique. Au reste, ni le grec, ni le latin, ne fournissent de bonne étimologie complète du nom d'Avignon, et de ceux que l'on expliquera dans la suite de cet ouvrage par les mêmes principes. Ces noms ne peuvent être interprétés d'une manière satisfesante, que dans la langue celtique, avec une simple terminaison grecque. Lorsque les Phocéens s'introduisirent à Marseille, ils y trouvèrent un roi dont leur chef épousa la fille, et qui avait conséquemment avant eux des sujets et une capitale. Si ces Phocéens ont eu la prétention, selon Justin, de nous avoir enseigné à entourer les villes de murs, ils conviennent du moins que nous avions déjà des villes; et comme à cette époque Bellovèse en fonda au nord de l'Italie, qu'il fit nommer Gaule Cisalpine; son pays devait être plus peuplé et plus civilisé que celui où il conduisait sa Colonie. Si dans les tems antérieurs, d'autres que les Celtes, ou, si l'on veut, les anciens Pélasges, avaient peuplé, ou du moins policé l'Europe, il en serait resté quelque trace dans l'histoire, et quelqu'un des anciens écrits que le tems a respectés, en ferait mention. Cette preuve, quoique négative, paraît

sans réplique (1) par l'attention qu'ont eue les Grecs dans tous les tems à faire valoir leurs ancêtres. J'observerai ici que le choix que fesaient les Celtes pour la position de leurs villes, sur les rivières et à portée des eaux, dans un pays chaud qui devait leur faire sentir ce besoin plus vivement, démontre leur industrie. Les historiens qui s'accordent à vanter leur adresse, font comprendre que ces peuples avaient d'autres arts (2).

Cependant lorsque nous parlons des Celtes, il ne faut nullement se représenter des peuples polis à la manière des Grecs et des Romains, et cultivant avec le même soin les arts et les sciences. Cette nation était plus guerrière que savante, et plus exercée à chasser dans ses vastes forêts, qu'à disserter avec subtilité sur des questions métaphisiques. Les seuls monumens qui nous restent d'eux, sont des arcs et des couteaux de pierre, dont plusieurs paraissent d'agate. Mais M. Calvet, membre honoraire de l'Athénée de Vaucluse et l'un des savans les plus distingués de cette

(1) Dissertation sur les Brigantes, p. 84.

(2) *Id.* p. 94.

société, par ses profondes connaissances dans tout ce qui concerne l'antiquité, conjecture avec d'autres savans que la matière dont ces arcs et ses couteaux étaient construits, était une pierre ollaire qu'ils durcissaient au feu et qui y prenait l'apparence de l'agate et quelquefois d'un très-beau marbre. Ces pierres étaient vraisemblablement creusées ou façonnées avec des caillous tranchans ou d'autres couteaux plus anciens de pierre semblable; car on ne peut guère supposer qu'ils connussent l'usage du fer dans les tems qui ont suivi les grandes inondations. L'ancienneté de l'exploitation des mines d'Elbe prouve seulement qu'ils l'avaient connu auparavant. M. Calvet possède au moins deux cens de ces armes des Celtes que lui-même a ramassées, quelques-unes à Roussillon près d'Apt, et un bien plus grand nombre dans la vallée de Sault. On pourrait tirer de ces monumens une planche presqu'absolument neuve, cette matière n'ayant guère été qu'effleurée par les antiquaires.

Je me suis un peu étendu sur l'histoire d'Avignon, ville celtique, parce que cette matière n'ayant point encore été traitée, m'a paru mériter d'être étudiée avec plus de soin. Je

consacrerai l'article suivant aux autres villes des Cavares.

## §. 4. *Autres villes des Cavares, sous les Celtes.*

*Art.* 6. J'ai dit (*art.* 4) que les quatre villes attribuées aux Cavares par Ptolémée, étaient *Arausión*, *Cabellión*, *Acousión*, et *Aouénión*. Comme de ces quatre noms, celui de *Cabel* est le seul qui se soit conservé assez évidemment jusqu'à ce jour, je parlerai d'abord ici du nom de *Ouasión*, Vaison, capitale des Voconces, peuple voisin des Cavares, et je prouverai que l'étimologie celtique y est aussi évidente que je l'ai fait voir pour Avignon. En effet Joseph-Marie Suarès, qui a été évêque de cette ville, convient que la petite rivière au bord de laquelle Vaison a été construite, s'appelait *Ouas*, et que le nom de Ouasiôn en est dérivé (1). Ce nom d'*Ouas*, se retrouve en effet assez évidemment dans l'Ouvèse que porte aujourd'hui cette petite

(1) *Descriptiuncula Avenionis et Comitatûs Venascini. Lugduni* 1676, p. 19.

rivière. On peut cependant tirer de cet auteur deux objections, que je vais combattre successivement.

La première est qu'il dit qu'autrefois cette ville était batie dans une plaine, et que ce fut Raimond, comte de Toulouse, qui la transporta sur la montagne où elle se trouve aujourd'hui (1); mais cela signifie seulement que les principales maisons ont été bâties dans la plaine avant de l'être sur la montagne : et comme je me place ici aux tems les plus reculés, rien n'empêche que dans ces tems-là, de même que dans les tems modernes, les premières habitations aient aussi été construites sur la hauteur.

La seconde objection que l'on peut tirer du texte de Suarès, c'est qu'il dit que le nom de *Ouasión*, donné par Ptolémée à Vaison, est grec (2): il se contente de l'affirmer sans en fournir aucune preuve. Fantoni, qui rapporte cette assertion dans son Histoire Italienne d'Avignon, se charge lui-même de la combattre,

(1) *Descriptiuncula Avenionis et Comitatûs Venascini. Lugduni* 1676, p. 19.

(2) *Id. i bidem.*

et il le fait ainsi : « quelques-uns ont cru que » cette terminaison *ion* prouvait que les villes » d'Avignon, Orange, Cavaillon et Vaison, » étaient des colonies des Ioniens ; mais », ajoute-t-il, « les villes qui sont certainement » colonies des Ioniens ou des Phocéens, telle » que *Massilia*, *Athénopolis*, *Taurentium*, » *Olbia*, *Antipolis*, *Nicæa*, *Rhoën-Agatha*, » ou *Agathopolis*, *Dianea*, aujourd'hui » *Ferraria*, *Emporia* ; etc, n'ont point la » terminaison *ión* (1) » : d'ailleurs, que signifierait dans ce cas, la dénomination de Barbares, donnée par Strabon aux Cavares, ainsi que je l'ai déjà observé ?

J'ai déjà répondu à ces objections, et concilié les deux opinions opposées de Suarès et de Fantoni, en prouvant que nos anciennes villes celtiques ont été murées et fortifiées par les Phocéens. Parmi les villes grecques nommées par Fantoni, j'ai dit qu'Agatha était Rhodienne et conséquemment Dorienne, et j'ai ajouté que les villes destinées à défendre

(1) *Istoria della città d'Avignone, e del Contado Venesino ; dal P. Fantoni. In Venetia*, 1678, t. 1, page 14.

la rive gauche du Rhône étaient les seules qui eussent dû recevoir le nom d'*ión*, et que cette dénomination réunissait les deux avantages de désigner une hauteur en langue celtique, et une ville ionienne ou phocéenne en grec, ce qui l'avait fait adopter généralement.

*Art.* 7. Strabon n'écrit pas Cabelliôn, mais *Caballión* (1) ou plutôt *Cabalión* (2), et il est facile de retrouver ce nom de *Cabel* ou *Cabal*, dans celui de Caulon, que porte aujourd'hui la rivière qui se jette dans la Durance auprès de Cavaillon. Ce nom de *Cabal* que la rivière a dû recevoir avant la ville, parce que les peuples sauvages donnent des noms aux rivières avant de construire des villes, vient des belles plaines situées auprès de Cavaillon, où l'on nourrissait des chevaux.

En effet le mot cabal (3) est la racine celtique du mot latin *caballus* qui, dans Isidore, Papias, Ugution, Ébrard, signifie cheval.

---

(1) Cellarius, t. 1, p. 242.

(2) *Strabo. Lipsiæ*, 1798, t. 2, pag. 25, liv. 4, chap. 1, §. 11.

(3) Mémoires sur la langue Celtique, par Bullet. Besançon 1754, t. 1, p. 241. *art.* Cabal.

Cet animal est ainsi nommé, disent ces auteurs, de ce qu'il creuse la terre avec le pié; car *cab*, ajoutent-ils, signifie creuser. Dans un glossaire manuscrit, et dans un manuscrit d'Isidore, on lit *caballus*, *cabo*, cheval; *cabo*, *caballus*, qui fait du bruit avec le pié, cheval. Dans Papias, on lit *cabo*, cheval coupé. Ces paroles de Papias me font croire que *caballus*, *cabo*, ont originairement signifié cheval coupé (1). En effet le mot *cabon* signifie chapon en bas-breton et en irlandais; *cabun* en ancien saxon; *capon* en espagnol et en anglais; *kapp-han* ou *capaun* en allemand; *kapoen* en flamand; *kapaun* en bohêmien; *kaplun* en polonais; *capun* en esclavon; *kappan* en hongrais; *cabiret* en malais; *cabiri* en Javanais; *cappone* en italien; *chapon* en français; *capo* en latin; *capon* dans les gloses; *kapon* dans le grec dû moyen âge; chapon; de *cab* ou *cap*, couper, d'où est venu l'allemand *kappen*, couper (2).

Ces mots *cabo*, *caballus*, quoique servant

(1) Mémoires sur la langue Celtique par Bullet. Besançon 1754, t. 1, p. 241. *art.* Caballus.

(2) *Id.* p. 242. *art.* Cabon.

d'abord à désigner un cheval coupé, ont ensuite été étendus à signifier toutes sortes de chevaux. *Cappal* en irlandais, cheval, cavale; *cabal*, *capoll*, en irlandais, cheval; *caballo*, *cavallo*, en espagnol, cheval; *cavallo*, en italien, cheval; *kobila*, jument, cavale, en stirien et en carinthien; *caale*, cheval, en albanais. On a dit autrefois *caval* en français, comme on le voit par ces mots *cavale*, *cavalier*. On dit aujourd'hui cheval (1).

*Art.* 8. Ptolémée est le seul qui nomme *acusión* ou plutôt *acousión*, dont la recherche a fort exercé la sagacité des géographes. Sanson croit que c'est Vaison, et Ortélius, Grenoble (2). Cette dernière assertion se trouve répétée (3) par les auteurs de la Description particulière de la France (4). Il faut donc les combattre toutes deux, et cela n'est pas difficile. D'abord Vaison, d'après Méla,

(1) Mémoires sur la langue Celtique, par Bullet. Besançon 1754, t. 1, p. 241. *art.* Caballus.

(2) Cellarius, t. 1, p. 242.

(3) Tableau raisonné de l'histoire littéraire du dix-huitième siècle. Yverdon 1782, juin, p. 106.

(4) *Id.* p. 105.

appartenait aux Voconces, et c'était même leur capitale suivant Pline. On vient de voir que son ancien nom est *Ouasión.* Ensuite *Cularo*, qui dans la suite a pris les noms de *Gratianopolis* et de Grenoble, était aux Allobroges, ainsi que nous l'apprenons de Plancus, épitre 23 à Cicéron. Luc Holsténius, l'un des hommes les plus savans et les plus judicieux de son tems (1), dont je possède un grand nombre de lettres originales très-curieuses et inédites, que le docte bibliothécaire de la ville de Carpentras, M. l'abbé de Saint-Véran, m'a communiquées, et qui mériteraient d'être imprimées, a composé des notes sur Ortélius, dans lesquelles il n'hésite pas sur le lieu où il place cette ville d'*Acousión.* C'est, dit-il, aujourd'hui Ancône, situé à moitié chemin entre Orange et Valence, auprès de Montélimart, sur le rivage du Rhône. Cellarius a cru ne pouvoir s'égarer sur les traces d'un aussi bon guide (2), et la Martinière l'a extrait en le citant dans son grand Dictionnaire historique et géographique, à l'article *Acusio*;

(1) Cellarius, t. 1, p. 242.
(2) *Id. ibidem.*

mais il est clair par la carte même de Cellarius, que les Tricastins, dont il admet avec raison l'existence, séparaient Ancône des Cavares ; et la carte de M. d'Anville (1) place de même évidemment Ancône au-delà des *Tricastini* dans le pays des *Ségalauni*, sous le nom d'*Acunum*.

L'opinion d'Holsténius n'est donc pas mieux fondée que celles des géographes qui l'ont précédé, et comme les objections que je viens de rapporter contre Vaison et Grenoble me paraissent sans réplique, il ne me reste plus qu'à dénouer ce nœud gordien par mon étimologie à la fois celtique et grecque, laquelle suppose que la sillabe *ión* est toujours à la suite d'un nom de rivière et désigne une élévation que les Ioniens ont pu juger propre à y construire un fort, ce qui est évident pour *Aouenión*, *Ouasión*, *Cabalión* et *Arausión*. Il faut donc qu'*Acousión* soit élevé sur les bords de la rivière *Acous* ; et ce nom paraît désigner l'Eygues, rivière qui devait séparer les Cavares des Tricastins, et en deçà de laquelle Cairanne, par exemple,

(1) *Gallia antiqua*, carte de M. d'Anville.

offre une position qui peut être prise pour celle d'*Acousión*. A la vérité Suarès désigne Cairanne, par le nom latin *Queirana* (1), et il traduit l'Eygues en latin, par *Bicarus* (2); mais il ne dit rien du tout d'*Acousión*, lieu qui était bien peu considérable, puisque Ptolémée en fait seul mention, et dont le nom a pu facilement s'altérer. D'ailleurs, quoique Fantoni ait cité Suarès, de qui il adopte le nom de *Bicarus* (3), je crois qu'il faut lire *Aicarus*, qui se rapproche beaucoup plus d'Eygues et d'*Acous*. La suppression de la lettre *a* qui se trouve dans *Acousión*, et ne se retrouve plus dans Cairanne, ne doit pas étonner; elle a été faite dans d'autres noms propres de ce département, tels que l'ancien *Avelléro* qui est devenu Velleron.

Cellarius donne aux Cavares deux autres villes, *Oundalon* ou plutôt *Ouindalión*, *et Aëria* : elles méritent un examen particulier.

---

(1) *Descriptiuncula Avenionis. Lugduni*, 1658, p. 4; et *Lugduni*, 1676, p. 6.

(2) *Id.* p. 1, de l'édition de 1658, et page 5 de celle de 1676.

(3) *Istoria d'Avignone*, t. 1, p. 92.

§. 5. *Sur* Ouindaliôn, *en latin* Vindalium.

*Art.* 9. Cette ville des Cavares, dont les grecs écrivirent le nom par *Ouindaliôn*, les latins l'appelèrent *Vindalium*. Elle n'existe plus ; mais nous savons par les historiens Romains, qu'elle était située dans une position militaire, comme les autres fondations Ioniennes, au confluent de la Sorgue et de l'Ouvèze, à peu de distance du Rhône. Ce fut là que Cnéius Ahénobarbus vainquit Bituitus, roi des Auvergnats, ligué avec les Allobroges, 121 ans avant l'ère chrétienne. L'abréviateur de Tite-Live raconte ainsi ce fait (1) :

*Caius Sextius proconsul, victâ Salyorum gente, coloniam Aquas Sextias condidit, ob aquarum copiam et calidis et frigidis fontibus, atque à nomine suo ità appellatas. Cneius Domitius proconsul contrà Allobroges ad oppidum Vindalium multùm feliciter pugnavit. Quibus bellum inferendi causa fuit, quòd Teutomalium Salyorum regem fugien-*

(1) *Titi-Livii epitome. Decadis IX, lib.* 1. Dans les *Historiæ Romanæ scriptores latini. Aureliæ Allobrogum*, 1619, t. 1, p. 515 *et* 516.

*tem*

*tem recepissent, et omni ope juvissent, quodque Heduorum agros, sociorum populi Romani, vastavissent.... Quintus Fabius Maximus, consul, Pauli nepos, adversùs Allobroges, et Bituitum Arvernorum regem, feliciter pugnavit. Ex Bituiti exercitû cæsa millia hominum centum viginti; et cùm ipse ad satisfaciendum Senatui Romam profectus esset, Albæ custodiendus datus est, quiâ contrà pacem videbatur, ut in Galliam remitteretur. Decretum quoque est, ut Congentianus, filius ejus, comprehensus Romam mitteretur. Allobroges in deditionem accepti.*

Avant de donner la traduction de ce passage, j'observerai que dans l'édition d'où je l'ai tiré, l'imprimé, au lieu de *Salyorum*, écrit *Saluiorum*, et j'observerai à ce sujet que les Romains écrivaient le nom des peuples Saliens, *Salyi*, *Salvii* et *Salluvii*, ce que nous avons traduit par Saliens, Salviens, et Salluviens; tandis qu'ils écrivaient constamment *Salii* le nom des prêtres de Mars qu'ils appelaient Saliens, et dont le culte leur avait été enseigné par les peuples Saliens. Cette différence a besoin d'être expliquée.

Lorsque le culte de Mars passa avec l'oracle de ce Dieu et les Salines des Saliens Liguriens chez les Véiens, et de ces peuples aux Romains, sous leur roi Romulus qui fit la conquête de ces Salines, la langue pélasgique des Pélasges, la langue celtique des Aborigènes et des Liguriens ne donnaient lieu à aucune difficulté dans le passage de l'une à l'autre, parce qu'elles se ressemblaient beaucoup, étant également pauvres, et plutôt prononcées qu'écrites. Le son *Salii* fut donc exprimé uniformément. Mais les prêtres Saliens furent alors pris pour Véiens par les Romains qui ignoraient à cette époque qu'il y eût un peuple Salien chez les Celto-Liguriens.

Lorsqu'ensuite les Phocéens arrivèrent à Marseille, la langue grecque, modifiée par la langue phénicienne qui en altéra les sons, avait pris un caractère particulier tellement adapté à leurs organes, que les Grecs défiguraient les noms étrangers. Au lieu de Salii, ils dirent donc *Saluès*, le son du premier *i* étant traduit par *upsilon*, qui paraît avoir été une espèce de *ui ;* et le son du second *i*, qui était final, leur sembla exprimé suffisamment par leur finale ordinaire *ès*.

Lorsqu'enfin les Romains, appelés par les Phocéens, vinrent attaquer les Saliens, ils avaient presqu'entièrement perdu la trace d'une émigration qui datait de plus de six siècles, et ils traduisirent en leur langue, non pas le véritable nom *Salii*, mais le nom grec *Saluès* ou *Saluiès*, dont il firent *Salvii* ou *Salyi*, et même *Salluvii*, ce qui, prononcé à la romaine, signifie toujours *Salouii*; car les Romains n'avaient pas le son *u* qu'ils ne peuvent prononcer encore aujourd'hui.

Le nom des peuples Saliens, qui étaient Celto-Liguriens, étant ainsi fixé, je reprends le texte de Tite-Live dont je vais donner la traduction.

« Le proconsul Caïus Sextius, après avoir » vaincu la nation des Saliens, fonda une co- » lonie appelée *Aquæ Sextiæ*, Eaux de Sextius » (aujourd'hui Aix), à cause de l'abondance » des eaux qui coulent des fontaines chaudes » et froides, et à cause du nom du vainqueur. » Le proconsul Cnéius Domitius (Ahénobar- » bus) combattit avec un grand succès contre les » Allobroges auprès de la ville de *Vindalium*. » La raison pour laquelle on leur avait déclaré » la guerre, était qu'ils avaient donné un

» asile à Teutomalius, roi des Saliens, qui » avait été mis en fuite; qu'ils l'avaient aidé de » tout leur pouvoir, et qu'ils avaient ravagé » les champs des Héduens, alliés du peuple » Romain. Le consul Quintus Fabius Maxi- » mus, petit-fils de Paulus, combattit avec » succès contre les Allobroges et Bituitus » roi des Auvergnats (*Arverni*). Cent vingt » mille hommes de l'armée de Bituitus furent » tués, et ce prince étant parti pour Rome » afin d'offrir une satisfaction au Sénat, fut » donné à garder dans la ville d'Albe, parce » qu'il parut contraire à la paix, de le ren- » voyer dans la Gaule. On décréta aussi que » son fils Congentianus serait pris et envoyé à » Rome. Les Allobroges se rendirent, et fu- » rent admis parmi les sujets de la républi- » que ».

On a beaucoup disputé sur la situation de la ville de *Vindalium*. C'est ce dont je m'occuperai dans l'article suivant.

## I. *Identité de* Vindalium *et de Bédarrides.*

*Art.* 10. Tite-Live nomme *Vindalium* dans le passage que je viens de rapporter, et c'est le plus ancien auteur qui fasse mention de

cette ville. Il mourut l'an 17 de l'ère chrétienne (1). Strabon qui a écrit peu de tems après lui, puisque lui-même nous apprend qu'il a écrit son quatrième livre l'an 19 de cette même ère (2), nomme cette ville comme encore existante de son tems, et nous instruit de sa situation.

C'est dans le quatrième livre de sa Géographie (3), qu'en parlant des rivières qui se jettent dans le Rhône, savoir, celles de l'Isère et de la Durance, Strabon dit qu'il y en a une troisième appelée *Soulgas*; c'est évidemment la Sorgue, laquelle se mêle aux eaux du Rhône, près de la ville de *Ouindalon*. « C'est le lieu », ajoute ce géographe, « où Cnéius Domitius Ahénobarbus défit » dans une grande bataille plusieurs miriades » de Celtes »; renfermant ainsi sous le nom générique de Celtes, ceux que Tite-Live

(1) *Fabricii bibliotheca latina. Hamburgi* 1708, p. 178.

(2) Mémoires et plan de travail sur les Celtes. Paris 1807, p. 106.

(3) Chapitre 1, §. 11, dans l'édition de Jean-Philippe Siebenkées. *Lipsiæ* 1798, t. 2, p. 26.

désigne plus spécialement par celui d'Allobroges. Τρίτος δὲ Σούλγας, ὁ κατὰ Οὐίνδαλον πόλιν μισγόμενος τῷ Ῥοδανῷ, ὅπου Γναῖος Αἰνόβαρβος μεγάλῃ μάχῃ πολλὰς ἐτρέψατο Κελτῶν μυριάδας.

Plus bas (1), Strabon ajoute : « Dans le » lieu où la rivière appelée Isar » ( Isère ) « et le Rhône mêlent leurs eaux, et au bas » du mont Kemménos » ( les Cévennes ), « Quintus Fabius Maximus Aemilianus, dont » l'armée n'était pas tout à fait de trente mille » hommes, battit deux cens mille Celtes : il » éleva en ce lieu un trophée de pierre blan- » che, et deux temples, l'un à Arès » ( Mars ) « et l'autre à Héraclès » ( Hercules ). Καθ' ὃ δὲ συμπίπτουσιν ὁ Ἴσαρ ποταμὸς καὶ ὁ Ῥοδανὸς καὶ τὸ Κεμμένον ὄρος, Κόϊντος Φάβιος Μάξιμος Αἰμιλιανος, οὐχ ὅλαις τρισὶ μυριάσιν, εἴκοσι μυριάδας Κελτῶν κατέκοψεν. Καὶ ἔστησε τρόπαιον αὐτόθι λευκοῦ λίθου, καὶ νεὼς δύο, τὸν μὲν Ἄρεως, τὸν δ' Ἡρακλέους.

On voit que Strabon, comme Tite-Live,

(1) Chapitre 1, §. 11, dans l'édition de Jean-Philippe Siebenkées. *Lipsiæ* 1798, t. 2, p. 27.

distingue deux batailles, l'une gagnée par Domitius à *Vindalium*, qu'il appelle *Ouindalon* ou *Vindalon*, et l'autre par Fabius, à l'embouchure de l'Isère dans le Rhône. Il comprend sous le nom de Celtes les Auvergnats, comme il y avait compris les Allobroges.

Il est clair que le *Ouindalon* de Strabon est le *Vindalium* de Tite-Live, et conséquemment, que cette ville n'était pas éloignée de l'embouchure de la Sorgue. Les anciennes éditions disaient Οὐνδαλον, *Oundalon*. Joseph Scaliger s'est cru autorisé à corriger le texte de Strabon par celui de l'historien Romain, et veut qu'on y lise *Ouindalon*, comme le fait l'édition très-récente que je viens de citer. En effet Casaubon avait déjà fait la même chose après Scaliger dans la belle édition qu'il a publiée de Strabon, et je crois qu'il faudrait lire *Ouindalión* pour que la correction fût complète.

Après ces deux anciens auteurs, est venu Florus, historien qui vivait sous l'empereur Adrien (1), c'est-à-dire environ l'an 120 de

(1) *Jo. Alberti Fabricii Bibliotheca latina. Hamburgi*, 1708, p. 489.

l'ère chrétienne. Je rapporterai le texte et la traduction du passage entier qui m'a paru aussi important que ceux de Tite-Live et de Strabon, dont il complète le récit.

*Prima trans Alpes arma nostra sensére Salyi, cùm de incursionibus eorum fidissima atque amicissima Massilia civitas quereretur: Allobroges deinde, et Arverni; cùm adversùs eos, similes Aeduorum querelæ, opem et auxilium nostrum flagitarent. Varus victoriæ testis, Isaraque et Vindelicus amnis, et impiger fluminum Rhodanus. Maximus Barbaris terror elephanti fuére, immanitati gentium pares. Nil tàm conspicuum in triumpho, quàm rex ipse Bituitus discoloribus in armis, argenteoque carpento; qualis pugnaverat. Utriúsque victoriæ, quod quantumque gaudium fuerit, vel hinc existimari potest, quòd et Domitius Aenobarbus, et Fabius Maximus, ipsis quibus dimicaverant (in) locis, saxeas erexére turres, et desuper exornata armis hostilibus tropæa fixére: cum hic mos inusitatus fuerit nostris. Nunquàm enim Populus Romanus hostibus domitis suam victoriam exprobravit.* L. Florus, lib. 3, c. 2 (1).

(1) J'ai puisé ce passage dans la belle édition des

« Les premiers qui éprouvèrent la force de » nos armes, furent les Saliens; leurs in- » cursions avaient donné lieu aux plaintes de » Marseille, ville dont l'amitié pour nous a » toujours été la plus vive et la plus cons- » tante : de semblables plaintes s'étaient en- » suite élevées contre les Allobroges et les » Auvergnats, de la part des Éduens qui ré- » clamaient notre aide et nos secours. Le Var » fut témoin de notre première victoire; l'I- » sère, la rivière d'Ouvèze et le Rhône, le » plus rapide des fleuves, virent les autres. » Ce qui effraya surtout les Barbares, fut la » vue de nos éléphans, dont l'excessive gran- » deur le disputait à l'immensité de leurs ba- » taillons : rien ne fixa plus les regards dans » le triomphe, que le roi Bituit lui-même, » tel qu'il avait combattu, portant ses armes » de couleurs diverses, et monté sur un char » d'argent. On peut juger de la joie que cau- » sèrent ces deux victoires, par le soin que » prirent Domitius Ahénobarbus et Fabius » Maximus, d'élever aux lieus même où ils

---

*Historiæ Romanæ scriptores latini. Francofurdi*, 1588, t. 1, p. 402.

» avaient livré bataille, des tours de pierre » dont ils ornèrent la partie supérieure par » des trophées composés des armes de leurs » ennemis. En effet jusqu'alors nos généraux » n'avaient pas connu cet usage, et jamais le » peuple Romain n'avait reproché aux vain- » cus leur défaite ».

En comparant le passage de Strabon à celui de Florus, qui étant Gaulois (1) a mieux connu les localités et spécifié le nom de la petite rivière sur les bords de laquelle s'était livré le combat, on ne peut douter du lieu où Domitius combattit, et où il éleva ses tours. Ce fut à l'embouchure de la Sorgue selon Strabon, et sur les bords de l'Ouvèze selon Florus ; ce fut conséquemment au confluent de l'Ouvèze et de la Sorgue, à peu de distance de l'embouchure de cette seconde rivière dans le Rhône, c'est-à-dire, à Bédarrides.

Bédarrides est un bourg assez considérable du département de Vaucluse, qui se trouve situé à deux lieues au nord d'Avignon, et à pareille distance à peu près, au couchant d'été

(1) Histoire littéraire de la France. Paris 1733, t. 1, p. 250.

de Carpentras, mais dans un éloignement de demi-lieue de l'embouchure de la Sorgue. Cet éloignement a fait penser que Bédarrides n'était pas le même que *Vindalium*; mais l'indication d'un vaste champ de bataille, dit très-bien l'habile géographe d'Anville (1), peut en faire rouler la position dans l'espace de plusieurs milles, et cela est ici d'autant plus vraisemblable, que la Sorgue, derrière laquelle Domitius avait probablement retranché son camp, fait un coude vers le midi à Bédarrides, pour aller se jeter dans le Rhône, ce qui retrécissait beaucoup l'espace placé derrière elle, et obligeait ce camp à se prolonger au midi peut-être jusqu'au Rhône. Au reste le témoignage du Gaulois Florus est formel. Ce n'est pas de la Sorgue qu'il parle comme Strabon, mais de la rivière Vindélique, sur le bord de laquelle se trouvait *Vindalium*. Le nom de la Sorgue était déjà connu, puisque Strabon et Pline l'avaient ainsi appelée plus d'un siècle avant Florus, et jamais le Tibre ne fut appelé rivière Romaine, ni la

(1) Notice de l'ancienne Gaule, par d'Anville. Paris 1760., p. 706. *art.* Vindalium.

Seine rivière Parisienne. La terminaison du mot grec *Ouindalión*, qui correspond au nom latin *Vindalium*, semblable à celle d'*Aouénión*, *Ouasión*, *Cabalión*, *Arausión*, etc. (*art.* 24), annonçait à la fois une forteresse des Ioniens pour les Marseillais, et une élévation auprès d'une rivière pour les Celtes. Telle est précisément la situation de Bédarrides, et le nom de l'Ouvèze diffère peu de celui de *Ouindal*. Cette rivière ayant déjà servi à former plus près de sa source le nom de la ville de *Ouasïon*, Vaison, ne pouvait entrer dans la composition de celui d'une seconde ville, qu'avec quelque différence qui annonçait peut-être l'éloignement où elle se trouvait alors de sa source.

Mais, objectera-t-on, ce nom de *Vindalium* que Tite-Live et Strabon nous ont donné, ne se retrouve plus après eux. Pline et Ptolémée ne la nomment point, et Florus lui-même ne parle que de la rivière *Vindélique*. C'est précisément ce qui va fournir un nouvel argument en faveur de Bédarrides. En effet *Vindalium* n'a pu perdre son nom que pour en prendre un autre, d'un événement aussi célèbre que la victoire de Domitius. Or le nom de Bédarrides, en latin *Biturritæ*, « ayant deux tours »,

nom qui lui est donné dès l'an 822 dans une charte (1) de l'empereur Louis le débonnaire, fait voir que les tours construites par le proconsul Domitius sur le champ de bataille, ont rendu latin le nom celtique, et fait oublier ce nom barbare de *Ouindalion* pour celui de *Biturritæ* devenu Bédarrides lorsqu'il a été adouci par l'accent provençal. Sextius avait déjà donné un nom latin à la ville d'Aix, l'année qui avait précédé la construction de ces tours, et Domitius voulut sans doute acquérir la même gloire.

Il paraît même que les deux tours ont subsisté longtems encore après la donation de Louis le débonnaire. En effet il existait à Bédarrides une maison appartenante à l'évêque d'Avignon qui était seigneur du lieu avec tous les droits impériaux, et une autre maison qui était le chef-lieu d'un fief appartenant à une très-ancienne famille du nom de la Garde. Ces

(1) Imprimée dans l'histoire des évêques d'Avignon, 1660; et dans le dictionnaire de la France par Expilly. Paris 1762, t. 1, pag. 550. *art.* Bédarrides, qui, dans cette charte, est appelée *villa Bitorritæ nomine.*

deux maisons étaient vraisemblablement construites sur l'emplacement des deux tours, et ce nom de la Garde donne lieu de croire que la famille qui le portait s'était autrefois consacrée à la garde de ces deux tours très-importantes dans les tems de trouble, pour défendre le passage de la Sorgue au-dessus d'Avignon. Ce fief fut acheté à la fin du quinzième siècle par Jean de la Sale, natif de Chiéri en Piémont, de la famille duquel il a passé par voie de succession à celle de Fortia avec un domaine qui a conservé le nom de la Garde, à Sarrians, dont le territoire touche celui de Bédarrides.

Tout se réunit donc pour constater la situation de *Vindalium* à Bédarrides, et cette opinion a été adoptée par l'auteur des Remarques en forme de lettres, écrites de Carpentras en 1724 (1), dont l'objet principal était de corriger quelques méprises qui s'étaient glissées au sujet de notre pays, dans le dictionnaire de Trévoux. Ceux qui ont pensé différemment, ont commis une erreur si évi-

(1) Mémoires de Trévoux. Avril 1724, p. 688 et suivantes.

dente, qu'elle ne mériterait pas d'être relevée, si leur nombre et leur réputation n'étaient capables d'en imposer. Je vais les combattre successivement.

## II. *Opinions erronées sur la situation de* Vindalium.

### 1°. *Opinion qui place* Vindalium *à la Traille de Sorgues.*

*Art.* 11. Le premier qui ait attaqué l'opinion que je viens d'établir, est Joseph-Juste Scaliger, né en 1540, dans ses notes sur Ausone (1); oubliant le texte de Florus et le *Vindelicus* ou plutôt *Vindalicus amnis* de cet historien, il s'est attaché au texte de Strabon, que j'ai cependant prouvé n'y être nullement contraire. Ce Scaliger, que Suarès appelle faux, veut que la bataille gagnée par Domitius, se soit donnée précisément à l'embouchure de la Sorgue, qui réunie à l'Ouvèze, va se jeter dans le Rhône à quelques milles

(1) *Descriptiuncula Avenionis et Comitatûs Venascini. Lugduni*, p. 18, dans l'édition de 1658; et p. 21, dans celle de 1676.

au-dessus d'Avignon, dans un endroit que l'on nomme la Traille (1). L'ancien historien d'Avignon, Fantoni, vient à l'appui de cette opinion, en assurant qu'encore de son tems, vers le milieu du dix-septième siècle, on découvrait vers ce port de la Traille, des ossemens humains renfermés dans des urnes de terre cuite (2); mais ces monumens qui annonceraient tout au plus que le cimetière contenant des cercueils de brique, situé dans le territoire de Sorgues, du côté d'Entragues, dont je parlerai dans la suite, se prolongeait aussi du côté du Rhône, ne peuvent guère indiquer avec précision l'emplacement qu'avait une ville dix-huit cens ans auparavant. La situation de la Traille, où il n'y a point de hauteurs, et dont le terrein a pu facilement être couvert par le Rhône, ne paraît nullement avoir pu servir à l'établissement d'une ville celtique.

Cependant l'autorité d'un savant tel que Scaliger, et d'un homme qui avait écrit deux

---

(1) Notice de l'ancienne Gaule, par d'Anville. Paris 1760, p. 706. *art.* Vindalium.

(2) *Istoria d'Avignone*, t. 1, p. 90.

volumes *in-quarto* sur l'histoire d'Avignon, tel que Fantoni, devait en imposer à un Parisien écrivant sur les Gaules en général, et dont l'exactitude, d'ailleurs reconnue, ne l'obligeait pas à mieux connaître qu'eux ce qui s'était passé si loin de lui dans des tems si reculés. Aussi Adrien de Valois adopta-t-il leur opinion dans sa notice des Gaules (1).

Un auteur plus récent et presque notre compatriote, puisqu'il était né à Tarascon, M. Ménard, dans les Mémoires de l'académie des Inscriptions et Belles-lettres de Paris, s'est laissé entraîner par les trois savans dont nous venons de parler. Il croit que *Vindalium* se trouvait anciennement à l'endroit qu'on appelle « port de la Traille », qui est situé, dit-il, tout près du pont de Sorgues, bourg du diocèse d'Avignon, placé à une lieue et demie au nord de cette ville, et à trois lieues au couchant d'été de Carpentras. C'est véritablement en ce lieu que la Sorgue, après avoir pris sa source à la fontaine de Vaucluse, et reçu dans son cours l'Auzon, l'Ouvèze et quelques autres petites rivières, se jette dans

(1) *Valesii notitia Galliarum.* Paris 1675, p. 538.

le Rhône. Les débris d'antiquités que M. Ménard dit être romaines, et qu'il assure que l'on trouve en cet endroit (ce sont vraisemblablement les mêmes dont Fantoni avait parlé avant lui), démontrent à ses ieux (1) la position d'un ancien lieu, ce qui, ajoute-t-il, ne se rencontre en aucun des endroits où l'on veut placer celui-ci. Mais si le port de la Traille est situé à l'embouchure de la Sorgue dans le Rhône, situation au reste fort incommode, à cause des fréquentes inondations du Rhône en ce lieu peu élevé, Bédarrides, situé au confluent de l'Ouvèze et de la Sorgue, ne se trouve qu'à 3400 toises ou six mille six cens mètres de l'embouchure de la Sorgue dans le Rhône. Le camp que Strabon place à cette embouchure pouvait donc bien s'étendre jusqu'à *Vindalium*. Où d'ailleurs M. Ménard a-t-il lu que la ville de *Ouindalión* renfermât des monumens célèbres, autres que les tours de Florus que l'on trouve dans *Biturritæ*, Bédarrides? et comment explique-t-il la prétendue identité entre la Sorgue de Strabon et la rivière Vindélique de Florus?

(1) Mémoires de l'académie des Inscriptions. Paris 1768, t. 32, p. 746.

Aussi M. d'Anville, bien plus habile géographe que M. Ménard, et qui en 1745 avait dressé une carte du Comté-Vénaissin (1), où il avait suivi l'opinion commune alors, y ayant mieux réfléchi, changea d'avis, et ne put se persuader que le nom de *Ouindalión* qu'il ne retrouvait plus à la Traille, eût entièrement disparu. D'ailleurs l'itinéraire de Bourdeaux à Jérusalem, qui, dans la route d'Avignon à Orange, passe nécessairement près de l'embouchure du *Soulgas* de Strabon, c'est-à-dire de la Sorgue, et qui même fait mention d'un lieu nommé *Cypresséta*, dont l'emplacement peut convenir au pont de Sorgues, peu au-dessous du *Ouindalión* de Strabon et de Scaliger, c'est-à-dire, de la Traille de Sorgues, ne parle point de *Ouindalión*, quoiqu'il en soit question comme d'une ville dans Strabon et dans Tite-Live (2). Or la Traille se trouve sur l'ancienne route d'Avignon à Orange, tandis que Bédarrides ne s'y rencontre qu'à quelque distance même

(1) Carte du Comté-Vénaissin, par le sieur d'Anville, sur les mémoires envoyés du pays. Juillet 1745.

(2) Πόλιν dans Strabon, et *Oppidum* dans Tite-Live.

de la route très-moderne de Courtèzon, et sur un chemin de traverse. Cette objection de M. d'Anville contre *Vindalium* placé à la Traille (1) était très-forte, et M. Ménard qui ne l'a point connue, leurs ouvrages ayant été composés à peu près dans le même tems, n'y répond pas. On peut croire que s'il avait pris la peine de consulter, en cette occasion, M. d'Anville qui était son collègue à l'académie, il aurait abandonné l'opinion hazardée par Scaliger, et qui n'a été en vogue que trop longtems.

2°. *Opinion qui place* Vindalium *à Sorgues.*

*Art.* 12. Quelques géographes prennent pour l'ancienne *Vindalium*, le bourg de Sorgues appelé aussi le Pont de Sorgues (2). On y voit la carcasse d'un très-beau château, qui a été bâti par les comtes de Toulouse, alors souverains du pays. Lorsqu'ensuite le siége pontifical fut placé à Avignon, les papes pas-

(1) Notice de l'ancienne Gaule. Paris 1760. *art.* Vindalium.

(2) La géograhie ancienne, moderne et historique (par d'Audiffret). Paris 1691, t. 2, p. 412.

sèrent une partie de l'année dans ce château, qui fut détruit par le baron des Adrets, lors de l'invasion des Huguenots (1).

On voit que cette fondation du château de Sorgues est bien postérieure à celle de Bédarrides, prouvée antérieure à Louis le débonnaire, et dont les évêques d'Avignon étaient princes et seigneurs avant que le Comté-Vénaissin passât sous la domination du saint siége (2). Bédarrides a, comme Sorgues, un pont sur la Sorgue; et celui de Bédarrides est d'une plus belle construction, et ne se trouvant plus sur une grande route, a été construit évidemment pour le lieu, au lieu que Sorgues paraît avoir été construit pour son pont.

L'ancienne *Vindalium* sera donc bien mieux placée à Bédarrides qu'à Sorgues, ainsi que je l'ai déjà prouvé.

3°. *Opinion qui place* Vindalium *à Vénasque.*

*Art.* 13. D'autres géographes placent *Vin-*

(1) Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France, par Expilly. Amsterdam et Paris 1768, t. 5, pag. 767. *art.* Pont de Sorgues.

(2) *Id.* t. 1. Paris 1762, p. 550. *art.* Bédarrides.

*dalium* à Vénasque, ancienne capitale du Comté-Vénaissin (1). Ce n'est maintenant qu'un petit bourg situé sur la Nasque, ou plutôt la Nesque, à deux lieues de Carpentras, qui lui a succédé dans ses dignités (2). Cette ville, sur les antiquités de laquelle je reviendrai dans la suite, est placée trop loin de l'embouchure de la Sorgue, pour avoir aucun rapport avec *Vindalium.*

4°. *Opinion qui place* Vindalium *à Caderousse.*

*Art.* 14. Le père Philippe Monet, jésuite, né en 1566, s'est trompé aussi clairement (3) sur la position de cette ancienne ville qu'il place à Caderousse, ce qui n'a nulle vraisemblance; ce dernier lieu n'est pas tout moderne, comme le dit Ménard (4), qui ignore que ses

(1) La géographie ancienne, moderne et historique. Paris 1691, t. 2, p. 412.

(2) Le grand dictionnaire historique, par Moréri. Paris 1732, t. 6, partie 2, p. 45. *art.* Vénasque. Il cite le dictionnaire de Maty.

(3) Dans sa *Gallia antiqua.*

(4) Mémoires de l'académie des Inscriptions. Paris 1768, t. 62, p. 745.

monumens écrits remontent jusqu'au neuvième siècle ; mais il n'est point bâti comme l'ancienne *Vindalium*, à l'embouchure de la Sorgue, dont il est éloigné de plus de neuf mille toises et non pas de deux lieues, comme le dit encore fautivement Ménard, ni près du confluent de l'Ouvèze et de la Sorgue, qui en est à peu près à la même distance. Aussi l'opinion du père Monet n'a pas fait fortune, et je ne connais que lui qui l'ait adoptée. Un seul géographe (1) s'est contenté d'en faire mention, et il ajoute que ce Caderousse est le même que les papes ont érigé en duché en faveur de la maison d'Ancézune.

5°. *Opinion qui place* Vindalium *à Châteauneuf du Pape.*

*Art.* 15. Une cinquième opinion place *Vindalium* à Châteauneuf Calcernier, que l'on nomme communément Châteauneuf du Pape (2), bourg célèbre par ses excellens vins, les meilleurs de tout le département de

(1) D'Audiffret, dans la Géographie ancienne, moderne et historique. Paris 1691, t. 2, p. 412.

(2) *Id. ibidem.*

Vaucluse. Ce lieu est ancien, ayant été donné, dès l'an 1157, par l'empereur Frédéric II, surnommé Barberousse, à Gaufrédi ou Geoffroi, évêque d'Avignon, et à ses successeurs, par une charte datée de Besançon. Il paraît même, par une sentence de l'an 1146, qu'avant cette donation, l'évêque d'Avignon exerçait déjà la juridiction temporelle à Châteauneuf. On trouve même des titres plus anciens, qui sont cités dans cette sentence (1), et il paraît que son territoire était compris dans la donation de 822 par Louis le débonnaire, qui donnait avec Bédarrides la moitié du cours du Rhône (2), ce qui ne pourrait se faire dans l'état actuel où le territoire de Bédarrides est séparé du Rhône par celui de Châteauneuf. Ce Châteauneuf ne fut construit vraisemblablement qu'après l'an 822. *Vindalium* n'y était donc point alors, et en parlant d'*Aëria* dans la suite de ce mémoire, je dirai la raison pour laquelle fut construit Châteauneuf qui lui a succédé.

(1) Dictionnaire géographique de la France, par Expilly. Amsterdam et Paris 1764, t. 2, p. 261. *art.* Châteauneuf.

(2) *Id. art.* Bédarrides, t. 1.

6°. *Opinion qui place* Vindalium *à Védène. Suite des observations sur* Vindalium *et Bédarrides.*

*Art.* 16. Joseph-Marie Suarès évêque de Vaison (1), et après lui Fantoni (2), dont l'opinion était rarement bien arrêtée sur tout ce qui regarde l'histoire ancienne qu'il avait peu étudiée, enfin l'habile géographe d'Anville (3), dont j'ai déjà parlé et dont l'autorité est bien plus grave, n'ont pu se persuader que le nom de *Ouindalión*, qu'ils ne retrouvaient plus à la Traille, ni à Caderousse, eût entièrement disparu. Ils ont ignoré le changement de ce nom en celui de Bédarrides, ou du moins n'en ont pas fait mention. D'Anville a préféré d'adopter la conjecture faite par Suarès qui reconnaît la fausseté de celle de Scaliger; car, dit fort bien d'Anville, il suffit d'avoir passé à la Traille, pour voir qu'il n'a jamais existé de ville en cet endroit.

---

(1) *Descriptiuncula Avenionis et Comitatûs Venascini. Lugduni*, p. 18 de l'édition de 1658, et 21 de celle de 1676.

(2) *Istoria d'Avignone*, t. 1, p. 90.

(3) Notice de l'ancienne Gaule. *art.* Vindalium.

Je vois donc, continue d'Anville, peu loin d'un bras de la Sorgue qui en forme plusieurs, qu'il existe un lieu sous le nom de Védène, appelé par Suarès *Vinnausica* ou *Vedena*, qui paraît tenir de *Ouindalión* ou *Vindalium*; et comme ce lieu n'est distant que d'environ une lieue et même moins, puisqu'il ne s'éloigne que de neuf cens toises (1754 mètres), de la jonction de la Sorgue et de l'Ouvèze avec le Rhône; comme de plus, Strabon, Tite-Live, Florus et Paul Orose n'en parlent qu'à l'occasion d'une bataille qui s'y livra, l'indication d'un vaste champ de bataille ne détermine pas de position qui ne puisse rouler dans l'espace de plusieurs milles; c'est conséquemment Védène que d'Anville, à l'exemple de Suarès (1) et de Fantoni, prend pour *Ouindalión*. Mais que signifie le nom de *Biturritæ?* et le canal de la Sorgue qui passe auprès de Védène, n'a-t-il pas été tracé de main d'homme longtems après Domitius?

S'il n'existe plus de vestiges du trophée de

---

(1) Dernière édition de sa *Descriptiuncula*; la première semble désigner Vénasque, opinion que j'ai combattue (*art.* 32).

Domitius à Bédarrides, dans le seul nom duquel ils se sont conservés, c'est une raison de plus qui nous oblige à le supposer construit en cet endroit; car, selon M. Ménard, il ne faut pas s'en faire une idée comme d'un édifice somptueux et bâti avec une très-grande solidité, ainsi qu'on le fit bientôt après: jusqu'au tems de ce général, ce n'était jamais qu'un pieu ou un tronc d'arbre élevé sur terre et chargé des dépouilles de l'ennemi, qu'on dressait sur le champ même où la bataille s'était donnée; Domitius fut le premier Romain qui s'écarta de cet usage, et qui, pour donner plus d'éclat à son trophée, osa le construire de pierre, puisque cet usage, selon Florus, n'était pas connu alors des ancêtres de ce général; mais ce fut avec une certaine simplicité, « des » tours de pierre »; ce qui ne suppose pas une grande magnificence, ni conséquemment une longue durée: il eut même été fort imprudent à ce général d'enfreindre cet usage d'une manière trop éclatante et par un monument trop somptueux; la politique, le ménagement des esprits, toujours nécessaire dans une république altière, ses propres intérêts, exigeaient de lui de la circonspection et

de la retenue. C'est ce qu'observe très-bien M. Ménard (1). Aussi est-il très-vraisemblable que ce fut seulement lorsque Domitius eut obtenu les honneurs du triomphe, après la seconde victoire qu'il remporta l'année suivante avec Fabius Maximus sur les bords de l'Isère, que ce général triompha dans la Gaule comme nous l'apprenons de Suétone (2), et qu'il fit construire pour cet objet un chemin pavé, et les arcs de triomphe d'Orange, de Carpentras et de Cavaillon, pour lesquels il employa des architectes Grecs-Marseillais, plus habiles que les Romains qui alors n'étaient pas en état de construire de pareils ouvrages, ainsi que je l'expliquerai plus en détail dans la suite, en parlant de ces arcs de triomphe.

« Ce Cnéius Domitius, lorsqu'il était tribun » du peuple », dit Suétone (3), « irrité contre

---

(1) Mémoires de l'académie des Inscriptions. Paris 1768, t. 32, p. 746.

(2) Au commencement de la vie de l'empereur Néron.

(3) Les douze Césars, traduits de Suétone par la Harpe. Paris 1770, t. 2, p. 191. J'ai cru devoir faire de

» les Pontifes qui avaient donné à un autre » qu'à lui la place de son père, fit passer au » peuple le droit qu'ils avaient de nommer à » cette dignité. C'est lui qui dans son consu- » lat, ayant vaincu les Auvergnats et les Al- » lobroges, traversa la province où il com- » mandait » ( c'est ce que l'on a depuis nommé la Provence ), « monté sur un éléphant et » suivi de la foule des soldats, comme dans » la cérémonie du triomphe. C'est de lui que » l'orateur Licinius Crassus disait qu'il n'é- » tait pas étonnant qu'il eût une barbe de » cuivre » ( *Ahénobarbus* a cette signification en latin ), « puisqu'il avait une bouche de fer » et un cœur de plomb ».

Quand on réfléchit sur la magnificence fastueuse de ce triomphateur, et quand on voit les restes de ses trois arcs de triomphe, on ne peut croire que le monument de *Vindalium*, quoiqu'il n'eût pas toute la somptuosité des édifices construits sous les empereurs, ait été entièrement grossier et sans art. Ainsi quoique

---

très-courtes additions à cette traduction, pour la rendre plus claire : elles seront placées entre deux parenthèses.

ce monument ait péri par la succession des tems, on ne serait nullement fondé à suivre l'exemple de Ménard qui regarde les tours de pierre comme une expression qui indique des tas de pierre ou des monceaux de décombres, informes et sans architecture, plutôt que des édifices réguliers (1). Jamais le mot de tour n'a pu être employé en ce sens par Florus, et la situation de Bédarrides au confluent des deux rivières qui défendent l'entrée du pays renfermé en deçà de la Sorgue et de l'Ouvèze jusqu'à la Durance, était excellente pour y placer de véritables tours, afin de protéger cette belle contrée contre les incursions des Allobroges qui ne furent vaincus complétement que l'année suivante. On voit que si cette dernière conjecture est vraie, elle démontre que ce fut dès l'an 120 avant l'ère chrétienne, que furent construites les tours de Bédarrides.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner s'il y a quelque rapport entre la ville de *Vindalium* et ces *Vindelici* que Claudius Drusus soumit

(1) Mémoires de l'académie des Inscriptions, t. 32, p. 746.

à l'empereur Auguste son gendre (1), et qu'il fallut encore que Tibère combattît (2), l'an 16 de l'ère chrétienne. Je me renfermerai dans mon sujet en observant que ceux qui exigent avec M. Ménard des monumens de la victoire de Domitius à Bédarrides, seront satisfaits dans la suite de ce mémoire, lorsque je parlerai des médailles d'argent plus anciennes que les médailles romaines, trouvées sur les bords de l'Ouvèze, où elles furent vraisemblablement cachées dans le tems de cette bataille célèbre. Il est tems de terminer ici tout ce que j'avais à dire de *Vindalium*, pour passer à une autre ville des Cavares.

## §. 5. *Sur Aëria.*

*Art.* 17. La seconde ville qui peut encore être donnée aux Cavares, est *Aëria*, que Strabon nomme en disant (3) : « au milieu

(1) Florus, *lib.* 4, *cap.* 12.

(2) Sous le consulat de Statilius et de Libo. Voyez Suétone, vie de Tibère; et les annales de Tacite, livre 2.

(3) *Istoria d'Avignone, dal Fantoni. In Venetia,* 1678, t. 1, p. 89.

» sont les villes d'Aouéniôn, Arausiôn et » Aëria ». Il ajoute aussitôt après : « ce nom » d'Aëria vient avec raison, selon Artémi- » dore, de ce que la ville est placée sur un lieu » fort élevé (1) ». En effet le mot *aër* signifie air, en langue celtique (2), comme en grec et en latin. C'est l'un du petit nombre de ces mots que la confusion des langues a conservés presque dans toutes. Strabon place cette ville parmi celles des Cavares, savoir *Aouénión*, et *Arausión*, comme je viens de le dire. Voici son texte : Εἰσὶ δὲ ἐν τῷ μεταξὺ πόλεις Αὐενιὼν, καὶ Ἀρουσιὼν, καὶ Αερία, τῷ ὄντι, φησὶν Ἀρτεμίδωρος Ἀερία, διὰ τὸ ἐφ' ὕψους ἱδρύσασθαι μεγάλου. Pline en fait aussi mention (3) dans son chapitre sur la Gaule Narbonnaise, et semble y compter cette ville au nombre de celles qui appartenaient aux *Volcæ Tectosages*, ce qui ferait croire que

(1) *Strabonis rerum geographicarum, lib. XVII. Lipsiæ* 1798, t. 2, p. 26, liv. 4, ch. 1, §. 11.

(2) Mémoires sur la langue Celtique par Bullet. Besançon 1754, t. 1, p. 19.

(3) Livre 3, chap. 4.

les Cavares étaient une subdivision de ces Volces, d'autant plus que Cavaillon y est placé par Pline avec Aëria. Mais ce chapitre est si abrégé, et parle de peuples si peu connus pour nous, qu'il paraît un peu confus. Étienne de Bizance cite pareillement *Aëria* comme une ville celtique d'après Apollodore, tandis que l'on vient de voir que c'est Artémidore qui est cité par Strabon en parlant de l'étimologie du nom de cette ville. Ἔστι καὶ κελτικὴ πόλις Ἀερία, ὡς Ἀπολλόδωρος ἐν χρονικῶν τετάρτῳ (1). « Il y a aussi une ville » celtique du nom d'Aëria, selon Apollodôros » dans le quatrième livre de ses Chroniques ». Un manuscrit, au lieu de τετάρτῳ donne δευτέρῳ (2), en sorte qu'il cite le second au lieu du quatrième livre d'Apollodore. Cet Apollodore est vraisemblablement celui qui était natif d'Athènes. C'est un grammairien célèbre qui vivait sous l'olimpiade 169, vers

(1) *Stephanus de urbibus. Amstelodami*, 1678, p. 25. *art.* Aëria, grec et latin.

(2) *Lucæ Holstenii notæ in Steph. Byzant. Lugd. Batavorum*, 1684, p. 9.

l'an 104 avant l'ère chrétienne, sous le règne de Ptolémée Phiscon ou Évergètes, roi d'Égipte. Il était fils d'Asclépiades, et avait été disciple d'Aristarque le grammairien et du philosophe Panœtius, comme nous l'apprenons de Suidas. C'est ce même Apollodore qui est auteur de la Bibliothèque des Dieux. Il nous reste encore trois livres de cet ouvrage : mais il en avait écrit bien davantage ; car Harpocration cite le sixième, Macrobe le quatorzième, et Étienne de Bizance ou son abréviateur Hermolaüs, le dix-septième. Outre cette bibliothèque, il avait composé la chronique citée dans le passage que je viens de rapporter ; un Traité des législateurs, un des sectes des philosophes, et divers autres ouvrages que nous trouvons cités par les anciens auteurs. Les trois livres que nous avons ne sont qu'un abrégé du gros ouvrage d'Apollodore, et cet abrégé, tout imparfait qu'il est, est très-utile pour l'intelligence de l'ancienne histoire mithologique. Il commence à Inakos et descend jusqu'à Thésée, roi d'Athènes (1). M. Clavier en a donné en 1805

(1) Le grand Dictionnaire historique, par Morérî.

une belle édition en deux volumes *in-octavo*, où la traduction française est à côté du texte, et où il y a de fort bonnes notes. Je me suis un peu étendu ici sur cet auteur, parce qu'il a été omis dans la table de ceux qui ont écrit sur les Celtes (1).

Ptolémée ne fait aucune mention d'Aëria. Le père Briet, en prenant cette ville pour Vaison (2), erreur que son compatriote Sanson a faite comme lui (3), n'a pas fait attention que Vaison ou plutôt *Vasión*, capitale des Voconces, et qui n'appartient point aux Cavares, est citée séparément d'*Aëria* dans Pline; Cellarius l'a remarqué (4), et d'Anville a répété la même chose en le citant (5). Ortélius nomme

---

Paris 1732, tom. 1, p. 539. *art.* Apollodore. Il cite Macrobe, Saturnales, livre I, ch. 13; Aulu-Gelle, l. 17, c. 4; Diogène Laërce, *in imped. Pittac. Arist. Strat. Chrys. Zenon.*; Scaliger, *in elench. orat. chron.* Vossius, *de hist. Græc.* l. 1, c. 21, etc.

(1) Mémoire et plan de travail sur les Celtes. Paris 1807, p. 100.

(2) Notice de l'ancienne Gaule. *art.* Aëria.

(3) *Istoria d'Avignone*, t. 1, p. 89.

(4) *Notitia orbis antiqui, à Christophoro Cellario. Lipsiæ* 1701, t. 1, p. 243.

(5) Notice de l'ancienne Gaule. *art.* Aëria.

d'autres auteurs qui veulent aussi que ce soit Grenoble ; mais Grenoble est à l'extrémité des Allobroges , et non dans le pays des Cavares où Strabon place *Aëria* (1) , avec Avignon et Orange. *Aëria* ne peut donc être Vaison , et ces deux premières conjectures sont certainement mal fondées.

Fantoni croit que cette ville fut détruite par les armes des Allemans , sous l'empire de Gallien , ou par celles des Vandales , l'an 407 de l'ère chrétienne , sous l'empire d'Honorius ; et après avoir affirmé ce fait une première fois (2) , le répète en deux autres endroits de son ouvrage (3). Il ajoute que si quelqu'autre lieu lui a été substitué sous un nouveau nom , ainsi que l'ont soupçonné des géographes modernes , il est de l'avis de ceux qui opinent pour Mornas , château fort d'environ deux cens maisons sur le Rhône , comme plus conforme à la description qu'en fait Strabon (4). Mornas est à la vérité au delà d'Orange et d'Avignon , comme semble l'exiger

(1) Cellarius , t. 1 , p. 243.
(2) *Istoria d'Avignone*, t. 1, p. 89, l. 1, c. 14, n°. 6.
(3) *Id.* Livre 2 , ch. 3, n°. 21 ; et l. 2, c. 4, n°. 12.
(4) *Id.* t. 1 , p. 89.

le texte de Strabon. L'église des Pénitens blancs y est remarquable par quelques pilastres de marbre que l'on y voit, ainsi que des cornichies singulières, des bas-reliefs peu communs, et surtout par une espèce de tombeau sur lequel on voit la tête d'un lion, et au dessous la figure d'un homme avec les cheveux longs. C'est à Mornas que les protestans commirent les plus grandes cruautés dans le tems des guerres civiles de religion. Ils firent précipiter plusieurs des habitans, avec la garnison catholique, du haut du château dans des précipices. Ce château dont il ne reste plus aujourd'hui que des mazures, était bâti sur un rocher fort élevé et très-escarpé, au levant et au nord du bourg qu'il dominait. Mornas est d'ailleurs situé dans le diocèse d'Orange (1), ce qui donne lieu de croire que la rivière d'Eygues, de l'autre côté de laquelle il est placé par rapport à Orange, ne servait pas de limites aux Cavares qui s'étendaient jusqu'au Lez où commençait le pays des Tri-

(1) Dictionnaire géographique de la France, par Expilly. Amsterdam et Paris 1766, t. 4, p. 907. *art.* Mornas.

castins, et avant la nouvelle division des diocèses, celui de Saint Paul Trois Châteaux. Mais le nom de Mornas ne rappelle en aucune manière celui d'*Aëria* que nous retrouverons dans un autre lieu plus convenable encore, en sorte que cette conjecture n'est pas mieux fondée que celles de Sanson, de Briet et d'Ortélius, quoique Mornas paraisse effectivement fort ancien. Un auteur moderne (1) assure d'après d'anciens mémoires, que Mornas a eu le nom de *Forum Neronis*. Selon lui, Tibère Néron, père de l'empereur Tibère, secrétaire et confident de Jules César, qu'il accompagna dans ses conquêtes des Gaules, fonda et fit bâtir le bourg de Mornas, lorsqu'il conduisit, par ordre du Sénat, des Colonies à Arles, à Nîmes, à Narbonne, à Bésiers et à Orange où il fit sa résidence et où il fit bâtir le Cirque et tous les monumens que je décrirai dans la suite, et dont les restes marquent encore la magnificence. On voit encore à Mornas les restes d'un temple de la même construction que le Cirque d'Orange, dont le frontispice est

(1) Histoire de la ville et principauté d'Orange. A la Haye, 1741.

presqu'à moitié entier. Il est embelli de diverses figures de divinités, d'animaux et de festons de jaspe. On y a aussi trouvé quantité de médailles, des statues et d'autres antiquités fort rares qui, en 1741, se trouvaient dans le cabinet d'un savant de ce bourg, dont j'ignore le nom.

M. de Valois (1) a cru qu'Aëria devait être placée à Vénasque, bourg du Comté Vénaissin, qui dépend du diocèse de Carpentras, et appartient au domaine épiscopal de cette ville; mais son opinion n'est pas soutenable. L'ancienne Aëria est placée par Strabon parmi les Cavares, et Vénasque est situé dans les pays qu'occupaient les Méminiens (2). Cellarius qui ne connoissait ni l'ouvrage de Fantoni, ni celui d'Adrien de Valois, puisqu'il ne les cite point, conjecture que la ville d'Aëria a été renversée (3); en cela il est d'accord avec Fantoni sans le savoir, et sa conjecture

(1) *Notit. Gall.* p. 609.

(2) Histoire de l'académie des Inscriptions. Paris 1764, tom. 29, pag. 236. Extrait d'un mémoire de M. Ménard.

(3) Cellarius, t. 1, p. 243.

n'en est que plus probable. La Martinière (1) ne paraît pas non plus avoir connu Fantoni, et ne nous apprend rien sur ce sujet.

D'Anville n'a vu dans le canton du pays où il convenait, suivant lui, de se renfermer, de situation qui représente mieux Aëria, que le mont Ventoux, à l'extrémité du diocèse de Carpentras. Cette situation lui paraît répondre encore à ce qu'ajoute Strabon, que d'Aëria à la Durance, dont le nom, dit-il, se lit *Duriona*, ou plutôt *Douriona* (2) pour *Druentia* en cet endroit, le pays est montueux et sauvage : car, ajoute-t-il, telle est en effet la disposition du local, qui forme une chaîne sans interruption, depuis le mont Ventoux jusqu'au bord de la Durance, entre Sisteron et Forcalquier (3). Mais il n'y a point de ville sur le mont Ventoux qui d'ailleurs séparait les *Méminі* des Voconces, et ne pouvait pas être attribué aux Cavares. De plus, cette

(1) Dictionnaire géographique, édition de 1768. *art.* Aëria.

(2) *Strabonis rerum geographicarum libri XVII. Lipsiæ* 1798, t. 2, p. 27, livre 41.

(3) Notice de l'ancienne Gaule. *art.* Aëria.

montagne ne se trouve point sur le chemin d'Avignon à Orange. Comme la Durance n'a jamais été désignée par *Durio*, ni dans Strabon, ni dans aucun autre auteur, et que Strabon lui-même, quelques lignes auparavant, l'appelle *Drouentia*, M. Calvet, l'un des membres de l'Athénée de Vaucluse, qui s'est occupé avec le plus grand soin de tout ce qui concerne l'antiquité, conjecture avec raison que les copistes ou leurs lecteurs ont mal écrit ou mal lu deux ou trois lettres dans l'original, en sorte que Strabon a véritablement voulu dire que d'*Arausión* à *Aëria* le pays était rude et montagneux, ce qui convient à Châteauneuf Calcernier, situé sur l'ancien chemin d'Orange à Avignon, et dont le nom semble appartenir à une ville rebâtie après la destruction d'une autre ; et le nom de cette autre qui est *Aëria* subsiste encore dans une dépendance de Châteauneuf, c'est-à-dire, dans le château de Lers, en latin *Aëria*, sur une montagne au bord du Rhône, en face de Roquemaure qui est sur la rive opposée, entre l'embouchure de la Sorgue et la ville de Caderousse. La situation du Château de Lers justifie parfaitement le nom d'*Aëria*. En effet il est placé dans une petite île du

Rhône (1) très-avantageusement pour dominer ce fleuve. Aussi M. Ménard qui a beaucoup écrit sur les antiquités de notre pays, a-t-il déjà reconnu le nom d'*Aëria* dans celui du château de Lers (2). Quant au texte de Strabon, tel qu'on le lit dans toutes les éditions, il dit seulement que « toute la contrée où se trou» vent *Aouénión*, *Arausión* et *Aëria*, est » cultivée et bonne pour les pâturages, si ce » n'est que le passage qui conduit d'Aëria à la » Durance est étroit et situé dans des forêts et » sur des hauteurs ». On voit que cette description convient assez bien au chemin qui conduit d'Orange à Cavaillon où se fesait, du tems de Strabon, le passage de la Durance.

Cette ville d'*Aëria* s'étendait jusqu'à une métairie qui a conservé aussi son nom, puisqu'elle porte celui d'Auriac, terre appartenant aujourd'hui à M. d'Allosier, et où il y a un port sur le Rhône, à l'embouchure de la Meyne

(1) Dictionnaire géographique de la France, par Expilly. Amsterdam et Paris 1766, t. 4, p. 178. *art.* Lers.

(2) Histoire de l'académie des Inscriptions, t. 29, p. 236.

dans ce fleuve. C'est aussi en cet endroit que l'on peut fixer le passage d'Annibal suivant le père du Puy, de la congrégation de la Doctrine chrétienne, mort dans les premières années du dix-huitième siècle à Avignon, où il s'était acquis la réputation d'un des plus savans mathématiciens du siècle, et qui était très-versé dans l'histoire sacrée et profane. Dans une carte géographique du Comté Vénaissin, qu'il fit graver et imprimer à Avignon en 1697, il met le passage d'Annibal sur le Rhône au château de Lers et à Roquemaure, où, suivant la description du père Fournier, deux châteaux situés sur deux rochers escarpés embrassent le cours du Rhône en élevant leurs têtes. Cette situation est très-favorable au passage du fleuve; on a cru que c'étoit à cause des diverses branches que ces rochers font former au Rhône, et par trois îles, Dragonet, Oiselon, et Oiselet qui en sont le résultat (1); mais ce n'est point là la véritable raison qui appuie cette opinion, ainsi que je le ferai voir dans la suite (*art.* 21).

---

(1) Histoire de la ville et principauté d'Orange. La Haye 1741, p. 530 *et* 531.

Le passage d'Annibal sur le Rhône dans le terroir de la ville d'Orange est d'autant moins probable, qu'il est peu conforme à ce que Plutarque, Tite-Live, Florus, Justin, Eutrope et quelques autres anciens auteurs en ont dit, quoique l'historien de la ville d'Orange assure le contraire (1). Il paraît que ce fut après avoir traversé le fleuve qu'Annibal s'avança vers le pays des Tricastins, et par ce dernier pays sur la rive droite de l'Eygues dans le pays des Voconces, ainsi que l'assure Ammien Marcellin (2). Silius Italicus dit la même chose (3).

*Jamque Tricastinis incedit finibus agmen,*
*Jam faciles campos, jàm rura Vocontia carpit.*

Ce fut donc un peu au dessous d'Aëria, que ce passage eut lieu, entre cette ville et l'extrémité septentrionale de l'île d'Oiselet ou de

---

(1) Histoire de la ville et principauté d'Orange. La Haye 1741, p. 532. Tout ce que dit cet auteur à ce sujet est extrêmement confus.

(2) Livre 15, chap. 10.

(3) *In lib. III. Ita.*

celle de Dragonet, si cette dernière existait alors, ce que la connaissance parfaite que j'ai du local m'autorise à ne pas croire.

## §. 6. *Sur Cipresséta. Longitude et latitude de la ville d'Avignon.*

*Art.* 18. Dans l'Itinéraire de Bourdeaux à Jérusalem, où *Cipresséta* est placée entre *Avénio* Avignon et *Arausio* Orange, la distance est marquée V à l'égard d'*Avénio* et XV à l'égard d'*Arausio*. La première distance conduit indubitablement au pont de Sorgues; et je suis étonné qu'Honoré Bouche (1) en fasse l'application à la Barthalasse qui est, pour ainsi dire, à la porte d'Avignon, et renfermée par un bras du Rhône dans l'île qui porte ce nom de la Barthalasse. Du pont de Sorgues à Orange, l'espace qui n'est que d'environ neuf mille toises au plus, n'admet que douze milles. Ainsi l'on peut avec sécurité substituer XII à XV dans l'Itinéraire (2).

---

(1) Chrorographie de Provence, livre III, chap. 3,

(2) Notice de l'ancienne Gaule, par d'Anville. Paris 1760, p. 260. *art.* Cypresséta.

D'Anville place *Cipresséta* à 45° 23° (1), c'est-à-dire, à 45 dégrés de latitude et 23 de longitude. Il place *Avénio* (2), *Cabellio* (3), et *Vindalium* (4), à 44° 23°. Il est donc clair qu'il fait passer le 44^ème^ dégré de longitude entre *Cipresséta* et *Avénio* dont la latitude est à peu près la même. Aussi *Arausio* (5), plus élevé encore que Cipresséta au dessus de l'équateur (en stile géographique), est encore placé par lui à 45° 23°. La vérité est qu'Avignon est située à 22° 28′ 33″ de longitude, 43° 57′ 25″ de latitude (6). On trouve dans Ortélius une carte particulière du Comté Vénaissin, mise au jour par Etienne Ghébellin (7). Quelque défectueux qu'ait pu être cet ancien ouvrage, ce ne peut être là que Fantoni a pris

(1) Notice de l'ancienne Gaule, par d'Anville. Paris 1760, p. 260. *art.* Cypresséta.

(2) *Id.* p. 113. *art.* Avénio.

(3) *Id.* p. 186. *art.* Cabellio.

(4) *Id.* p. 706. *art.* Vindalium.

(5) *Id. art.* Arausio.

(6) Dictionnaire de la France. Paris 1765. *art.* Avignon; et Dictionnaire de Vosgien. Paris 1749, p. 58. *art.* Avignon.

(7) Essai sur l'histoire de la Géographie, par Robert de Vaugondy. Paris 1755, p. 216.

la situation d'Avignon, qu'il place à 27° 15′ de longitude (1), se trompant ainsi de près de 5 dégrés dans un sens, et de plus d'un dégré dans l'autre. Mais, en 1745, le célèbre géographe d'Anville (2) publia une carte du Comté (3) Vénaissin, qui a été d'un grand secours à Robert de Vaugondi pour la composition de son atlas (4). Il a seulement été obligé d'y rétablir la véritable longitude d'Avignon, de 22° 28′ 33″, différente de cinq minutes de celle qui y est spécifiée (5). D'Anville était jeune alors, et n'avait pas encore acquis toutes les connaissances qu'il a eues dans la suite. Depuis, la grande carte de Cassini nous a donné tous les détails de notre pays avec exactitude. On trouvera la ville d'Avignon au n°. 122 de cet admirable ouvrage. Il faut trois ou quatre autres numéros pour compléter le département de Vaucluse.

---

(1) *Istoria d'Avignone*, t. 1, p. 17.

(2) Carte du Comté-Vénaissin, par d'Anville.

(3) Essai sur l'histoire de la Géographie par Vaugondy. Paris 1755, p. 328.

(4) *Id.* p. 329.

(5) *Id.* p. 328.

*Art.* 19. Il résulte de ce qui vient d'être dit, que la différence de longitude entre Avignon et Paris est de 2° 28′ 33″, c'est-à-dire qu'Avignon est plus au levant que Paris, de 2° 28′ 33″; en sorte que le soleil y paraît chaque jour 9′ 54″ 40‴, ou près de dix minutes plutôt qu'à Paris, et qu'il s'y couche aussi près de dix minutes plutôt. Mais cette détermination suppose la division de la circonférence formée par l'équateur, en 360 parties égales qu'on appelle dégrés, et non celle en cent parties égales que l'on veut aujourd'hui lui substituer. Elle suppose aussi la division du jour en 24 heures.

§. 7. *Résumé général sur les Cavares.*

*Art.* 20. J'ai dit tout ce que la géographie ancienne et nos conjectures nous apprennent sur les Cavares. Strabon fait juger que c'était une nation puissante, en disant (1) que les peuples situés au delà du Rhône à l'égard des *Volcæ*, surnommés *Arécomici*, sont compris sous le nom général de Cavares; c'est par cette raison qu'il pouvait lui être permis d'é-

(1) *Strabonis rerum geographicarum, libri XVII. Lipsiæ* 1798, t. 2, p. 29, liv. 4, ch. 1, §. 12.

tendre

tendre comme il fait (1) le pays des Cavares depuis la Durance près de *Cabellión*, en remontant jusqu'à la jonction de l'Isère avec le Rhône, quoique les *Tricastini* et les *Ségalauni* occupent une partie de cette étendue de pays. Cette considération aurait dû disculper Strabon aux ieux de M. de Valois, qui l'accuse de faux sur cet article (2). On connaît dans la Gaule des peuples qui, par leur puissance, ont dominé sur d'autres, sans néanmoins empêcher qu'on les distingue (3). Il est cependant difficile de justifier Strabon sur l'omission non-seulement des *Tricastini* et des *Ségalauni*, mais encore de toutes les villes qui servaient d'habitation à ces peuples, et dont plusieurs paraissent aussi anciennes qu'Avignon et Orange. Il est vrai que Pline, comme Strabon, place Valence dans le pays des Cavares, et Ptolémée est le premier qui ait donné cette ville aux *Ségalauni* (4); en

(1) *Strabonis rerum geographicarum, libri XVII. Lipsiæ* 1798, t. 2, p. 25, liv. 4, ch. 1, §. 11.

(2) *Notitia Gall.* p. 35.

(3) Notice de l'ancienne Gaule, par d'Anville. Paris 1760, p. 219. *art.* Cavares.

(4) *Id. ibidem.*

sorte que ce peuple n'a vraisemblablement commencé d'être connu qu'après Strabon et Pline. Ptolémée (1) parle aussi des Tricastins dont il appelle la capitale *Nëomagos* ; mais il semble ne pas faire venir ces derniers jusqu'au Rhône, puisqu'il place les Cavares sous les *Ségalauni*. Ce que j'ai dit sur le passage d'Annibal, ferait croire cependant que les Tricastins touchaient le Rhône.

Ce qui convient particulièrement aux Cavares, dit avec raison M. d'Anville, consiste dans les districts des villes d'Orange, d'Avignon et de Cavaillon (2), auxquels il ne faut pas ajouter avec lui le district de Carpentras, que Pline et les anciens monumens attribuent aux *Mémini* (3), et que d'Anville n'a voulu y placer que pour justifier sa conjecture sur Aëria, qui ne peut se soutenir. Les seules villes ou lieus que l'on connaisse dans ces tems reculés, comme appartenant aux Cava-

---

(1) Chap. 9 de sa géographie.

(2) *Istoria della città d'Avignone, e del Contado Venesino ; dal P. Fantoni. In Venetia*, 1678, t. 1, pag. 2.

(3) *Id.* p. 85.

res, sur la lisière du Rhône et de la Durance qu'ils occupaient, sont *Acousión*, Cairanne; *Arausión*, Orange; *Aëria*, Châteauneuf Calcernier; *Ouindalión*, Bédarrides; *Cipresséta*, Sorgues; *Aouenión*, Avignon; et *Cabellión*, Cavaillon; on peut même retrancher de cette liste *Cipresséta*, qui ne se trouvant que sur un itinéraire de Bourdeaux à Jérusalem, n'appartient véritablement qu'à la géographie moderne, tandis que c'est la géographie ancienne qui nous occupe ici.

Quant aux mœurs et usages des Cavares, rien, dans une époque aussi éloignée, ne peut nous aider à distinguer ces peuples des autres nations celtiques, et j'ai déjà parlé des Celtes en général dans mon Introduction à l'histoire d'Avignon. La seule conjecture que je me permettrai de répéter ici, c'est qu'il me paraît que Cavaillon a été la première ville connue par les Grecs et par les Romains, arrivés dans le pays des Cavares par la route de Marseille, et qu'il est possible que cette ville ait donné son nom aux Cavares, étimologie peut-être plus naturelle que celle que j'ai tirée, d'après Bullet, de la langue celtique.

La civilisation des Cavares ayant été la suite de

celle des Phocéens qui étaient bien antérieurs aux Romains, a pu être antérieure aussi, du moins pour certains objets, à celle des Romains. C'est ce dont nous convaincra l'examen des médailles dont j'ai déjà parlé; mais afin de pouvoir réunir toutes les données nécessaires pour la solution de ce problême très-difficile, je ferai d'abord quelques recherches historiques d'ailleurs nécessaires pour bien connaître les antiquités de notre pays. Je m'occuperai du passage d'Annibal par le département de Vaucluse, premier fait qui a fixé sur cette province l'attention des historiens latins. Je donnerai ensuite l'histoire de la guerre qui soumit aux Romains les Celtes méridionaux.

---

## CHAPITRE II.

### *Passage d'Annibal par le département de Vaucluse.*

*Art.* 21. J'ai déjà parlé de ce passage (*Art.* 17), mais trop sommairement pour un fait aussi important. Comme il a donné lieu à un

grand nombre de conjectures différentes, je vais en détailler l'histoire qui tient à celle de nos antiquités. Je m'appuierai d'abord sur le témoignage de Polibe, et comme il est important de connaître l'auteur d'après lequel on parle dans une matière qui a été le sujet de tant de discussions, je rapporterai ici le commencement de la belle préface de cet écrivain (1).

« Si les Historiens qui ont paru avant nous, » avaient omis de faire l'éloge de l'histoire, » il serait peut-être nécessaire de commencer » par là, pour exciter tous les hommes à s'y » appliquer. Car quoi de plus propre à notre » instruction, que les choses passées ? Mais » comme la plupart d'entr'eux ont eu soin de » nous dire et de nous répéter presque à cha- » que page, que pour apprendre à gouverner » il n'y a pas de meilleure école, et que rien » ne nous fortifie plus efficacement contre les » vicissitudes de la fortune, que le souvenir » des malheurs où les autres sont tombés,

(1) Je me sers de la traduction de dom Thuillier, dans l'Abrégé des Commentaires de M. de Folard. Paris 1754, t. 1, p. 1, 2 *et* 3.

» on me blâmeroit de revenir sur une matière » que tant d'autres ont si bien traitée. Cela me » conviendrait d'autant moins, que la nou- » veauté des faits que je me propose de ra- » conter sera plus que suffisante pour enga- » ger tous les hommes, sans distinction, à » lire mon ouvrage. Il n'y en aura point » de si stupide et de si grossier, qui ne soit » bien aise de savoir par quels moyens et par » quelle sorte de gouvernement il s'est pu faire » que les Romains, en moins de cinquante- » trois ans, soient devenus maîtres de presque » toute la terre : cet événement est sans exem- » ple. En effet, quelle passion si forte » pour les spectacles, ou pour quelque sorte » de science que ce soit, qui ne cède à celle » de s'instruire de choses si curieuses et si » intéressantes ?

» Pour faire voir combien mon projet est » grand et nouveau, jugeons de la République » romaine, par les états les plus célèbres qui » l'ont précédée, dont les histoires sont venues » jusqu'à nous, et qui sont dignes de lui être » comparés. Les Perses se sont vu pendant » quelque tems un empire assez étendu : mais » ils n'ont jamais entrepris d'en reculer les

» bornes au delà de l'Asie, qu'ils n'aient couru
» le risque d'en être dépouillés. Les Lacédé-
» moniens eurent de longues guerres à sou-
» tenir pour obtenir, sur la Grèce, l'autorité
» souveraine : mais à peine en furent-ils pai-
» sibles possesseurs pendant douze ans. Le
» royaume des Macédoniens ne s'étendait que
» depuis les lieus voisins de la mer Adriatique
» jusqu'au Danube, c'est-à-dire sur une très-
» petite partie de l'Europe ; et quoiqu'après
» avoir détruit l'empire des Perses, ils aient
» réduit l'Asie sous leur obéissance : cepen-
» dant, malgré la réputation où ils étaient
» d'être le plus puissant et le plus riche peuple
» du monde, une grande partie de la terre est
» échappée à leurs conquêtes. Jamais ils ne
» firent de projet ni sur la Sardaigne, ni sur
» la Sicile, ni sur l'Afrique. Ces nations bel-
» liqueuses qui sont au couchant de l'Europe,
» leur étaient inconnues. Mais les Romains ne
» se bornèrent pas à quelques parties du monde;
» presque toute la terre fut soumise à leur do-
» mination ; et leur puissance est venue à un
» point que nous admirons aujourd'hui, et
» au delà duquel il ne paraît pas qu'aucun
» peuple puisse jamais aller. C'est ce que l'on

» verra clairement par le récit que j'entreprens » de faire, et qui mettra en évidence les avan- » tages que les curieux peuvent tirer d'une » histoire exacte et fidèle ».

Tel est en quelque sorte le prospectus d'un historien qui vivait dès l'an 198 avant l'ère chrétienne, puisqu'il suivit cette année son père Licortas, nommé ambassadeur par la république des Achéens auprès du roi d'Egipte Ptolémée Épiphanes (1) : ce prince était alors fort jeune puisqu'il était monté sur le trône à l'âge de quatre ans, l'an 204 (2). Polibe était encore plus jeune ; il était né à Mégalopolis l'an 4 de la 143^e^. olimpiade, 548 de Rome, 206 avant l'ère chrétienne (3). Il avait trente-huit ans lorsqu'il fut mené prisonnier à Rome l'an 168 ; il était conséquemment dans l'âge convenable pour bien observer, et il en eut tout le tems puisqu'il ne mourut

(1) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri. Paris 1732. *art.* Polybe.

(2) Tablettes chronologiques, par Lenglet. Paris 1778, t. 1, p. 386.

(3) *Id.* p. 493.

qu'à 82 ans, comme nous l'apprend Lucien (1), l'an de Rome 630, 124 avant l'ère chrétienne. Il ne vit conséquemment pas les victoires de Domitius Ahénobarbus et de Fabius Maximus, qui assujétirent la Gaule méridionale aux Romains. Il connaissait ainsi la Gaule indépendante, et n'en parlait nullement avec mépris; comme le prouvera ce début de son histoire.

« Ce fut donc la dix-neuvième année après » le combat naval donné près de la ville d'E- » gos-Potamos dans l'Hellespont, et la seizième » avant la bataille de Leuctres, l'année que les » Lacédémoniens, par les soins d'Antalcidas, » firent la paix avec les Perses, que Dénis » l'ancien, après avoir vaincu les Grecs d'I- » talie sur les bords de l'Ellépore, fit le siége » de Rhège, et que les Gaulois s'emparèrent » de Rome, à l'exception du Capitole: ce fut, » dis-je, cette année, que les Romains ayant » fait une trève avec les Gaulois aux condi- » tions qu'il plût à ceux-ci d'exiger, après » avoir, contre toute espérance, regagné leur » patrie, et avoir un peu augmenté leurs for-

(1) Annales Romaines. Paris 1756, p. 323.

» ces, déclarèrent ensuite la guerre à leurs » voisins. Vainqueurs de tous les Latins ou » par leur courage ou par leur bonheur, ils » portèrent la guerre chez les Tirrhéniens, de » là dans les Gaules », il est clair que Polibe ne parle ici que de la Gaule cisalpine, « et » ensuite chez les Samnites, qui à l'orient et » au septentrion confinent au pays des Latins. » Quelque tems après, et un an avant que » les Gaulois fissent une irruption dans la » Grèce, fussent défaits à Delphes, et se je- » tassent dans l'Asie, les Tarentins craignant » que les Romains ne tirassent vengeance de » l'insulte qu'ils avaient faite à leurs ambas- » sadeurs, appelèrent Pirrhus à leur secours. » Les Romains s'étant soumis les Tirrhéniens » et les Samnites, et ayant gagné plusieurs » victoires sur les Gaulois répandus en Italie, » pensèrent alors à la conquête du reste » de ce pays, qu'ils ne regardaient plus comme » étranger, mais comme leur appartenant en » propre, au moins pour la plus grande partie. » Exercés et aguerris par les combats qu'ils » avaient soutenus contre les Samnites et les » Gaulois, ils attaquèrent Pirrhus, le chassè-

» rent d'Italie, et défirent ensuite tous ceux » qui avaient pris parti pour ce prince (1) ».

J'ai rapporté en entier ce passage important pour la chronologie, en ce qu'il lie les annales romaines aux annales grecques qui sont parfaitement connues. On sait que la paix d'Antalcidas eut lieu l'an 2 de la 187^e^ olimpiade, qui répond à l'an 387 avant l'ère chrétienne, 19 ans après la victoire d'Egos-Potamos (2); ainsi la prise de Rome par les Gaulois eut aussi lieu cette année qui répond à l'an 366 de Rome selon les Fastes, et 367 selon Varron (3). Venons à présent au passage d'Annibal, et afin de le mieux comprendre, écoutons d'abord Polibe sur ses idées géographiques.

« La première, la plus étendue et la plus » universelle notion que l'on puisse donner, » est celle par laquelle on conçoit, pour peu » d'intelligence que l'on ait, la division de » cet univers en quatre parties, et l'ordre » qu'elles gardent entr'elles, savoir l'orient,

---

(1) Histoire de Polybe, liv. 1, chap. 1.

(2) Chronologie du voyage d'Anacharsis.

(3) Tablettes chronologiques, par Lenglet, t. 1, pag. 107.

» le couchant, le midi et le septentrion. Une » autre notion, est celle par laquelle notre » esprit, plaçant les différens endroits de la » terre sous quelqu'une de ces quatre parties, » rapporte les lieus qui nous sont inconnus, » à des idées communes et familières. Après » avoir fait cela du monde en général, il » n'y a plus qu'à partager de la même ma- » nière la terre que nous connaissons. Celle-ci » est divisée en trois parties. La première est » l'Asie ; la seconde, l'Afrique ; la troisième, » l'Europe. Ces trois parties se terminent au » Tanaïs, au Nil, et au détroit des colonnes » d'Hercules. L'Asie contient tout le pays qui » est entre le Nil et le Tanaïs, et sa situation » par rapport à l'univers est entre le levant » d'été et le midi. L'Afrique est entre le Nil » et les colonnes d'Hercules, sous cette partie » de l'univers qui est au midi et au couchant » d'hiver jusqu'au couchant équinoctial, qui » tombe aux colonnes d'Hercules. Ces deux » parties considérées en général occupent le » côté méridional de la mer Méditerranée, » depuis l'orient jusqu'au couchant.

» L'Europe qui leur est opposée, s'étend » vers le septentrion, et occupe tout cet es-

» pace depuis l'orient jusqu'au couchant. Sa
» partie la plus considérable est au septentrion
» entre le Tanaïs et Narbonne, laquelle au
» couchant n'est pas fort éloignée de Mar-
» seille, ni de ces embouchures du Rhône
» par lesquelles ce fleuve se décharge dans la
» mer de Sardaigne. C'est autour de Narbonne
» jusqu'aux monts Pirénées qu'habitent les
» Gaulois, depuis la Méditerranée jusqu'à
» l'Océan. Le reste de l'Europe depuis ces
» montagnes jusqu'au couchant et aux colon-
» nes d'Hercules, est borné partie par notre
» mer et partie par la mer extérieure. Cette
» partie qui est le long de la Méditerranée
» jusqu'aux colonnes d'Hercules, c'est l'Es-
» pagne. Le côté qui est sur la mer extérieure
» ou la grande mer, n'a point encore de nom
» commun, parce que ce n'est que depuis peu
» qu'on l'a découvert. Il est occupé par des
» nations barbares, qui sont en grand nom-
» bre, et dont nous parlerons en particulier
» dans la suite. Or, comme personne jusqu'à
» nos jours n'a pu distinguer clairement si l'E-
» thiopie, où l'Asie et l'Afrique se joignent, et
» qui s'étend vers le midi, est un continent ou
» est environnée de la mer ; nous ne connais-

» sons rien non plus de l'espace qui est entre » le Tanaïs et Narbonne jusqu'au septentrion. » Peut-être que dans la suite à force de re- » cherches nous en apprendrons quelque » chose. Mais tous ceux qui en parlent ou qui » en écrivent, on peut assurer hardiment » qu'ils parlent et écrivent de ce qu'ils ne sa- » vent point, et qu'ils ne nous débitent que » des fables. Voilà ce que j'avais à dire pour » rendre ma narration plus claire à ceux qui » n'ont aucune connaissance des lieus : ils peu- » vent maintenant rapporter ce qu'on leur dira » aux différentes parties de la terre, en se ré- » glant sur celles de l'univers en général. Car » comme en regardant on a coutume de tour- » ner le visage vers l'endroit qui nous est » montré ; de même en le lisant il faut se » transporter en esprit dans tous les lieus dont » on nous parle (1) ».

On voit par ce long et curieux passage que Polibe, né en Arcadie, et voué depuis son enfance à l'état militaire, n'avait pas étudié la géographie chez les commerçans qui étaient

(1) Polybe, liv. 3, chap. 7. Je fais de légers changemens de stile à la traduction de dom Thuillier.

mieux instruits. Carthage qui avait envoyé Hannon faire le tour de l'Afrique ; Marseille qui avait chargé Pithéas de parcourir la partie septentrionale de l'Europe, avaient de plus grandes lumières qu'elles ne s'empressaient pas de répandre, parce qu'elles voulaient faire un commerce exclusif dans ces contrées. Décriant leurs propres historiens, elles-mêmes traitaient d'imposteurs Hannon et Pithéas, comme les Vénitiens longtems après ont décrié Marco Paolo qui, le premier, avait pénétré en Tartarie et à la Chine. Polibe va nous parler en homme mieux instruit, et nous allons apprendre de lui les détails de l'expédition d'Annibal.

§. 1. *Chemin qu'Annibal eut à faire pour passer de Carthage la neuve en Italie. Les Romains se disposent à porter la guerre en Afrique. Troubles que leur suscitent les Boïens. Annibal arrive au Rhône, et le passe.*

*Art.* 22. « Les Carthaginois, dans le tems » qu'Annibal partit, étaient maîtres de toutes » ces provinces d'Afrique qui sont sur la Mé- » diterranée, depuis les autels des Philésiens,

» qui sont le long de la grande Sirte jus-
» qu'aux colonnes d'Hercules, ce qui fait une
» côte de plus de seize mille stades de lon-
» gueur. Puis ayant passé le détroit, où sont
» les colonnes d'Hercules, ils se soumirent
» toute l'Espagne jusqu'à ces rochers, où du
» côté de notre mer aboutissent les monts Pi-
» rénées, qui divisent les Espagnols d'avec les
» Gaulois. Or, de ces rochers aux colonnes
» d'Hercules il y a environ huit mille stades ;
» car on en compte trois mille depuis les co-
» lonnes jusqu'à Carthagène ou la nouvelle
» Carthage (1), comme d'autres l'appellent :
» depuis cette ville jusqu'à l'Ebre, il y en a
» deux mille deux cens : depuis là jusqu'aux
» Marchés seize cens, et autant des Marchés
» au passage du Rhône ; car les Romains ont
» distingué cette route avec soin par des es-
» paces de huit stades. Depuis le passage du
» Rhône en allant vers ses sources jusqu'à ce
» commencement des Alpes d'où l'on va en
» Italie, on compte quatorze cens stades. Les

(1) Carthage *ou la nouvelle ville*, dit Etienne de Bizance, à l'article Καρχηδών. Voyez une note savante à ce sujet dans l'édition de ce géographe. *Amstelodami* 1678, t. 1, p. 363.

» hauteurs des Alpes, après lesquelles on se » trouve dans les plaines d'Italie, qui sont le » long du Pô, s'étendent encore à douze cens » stades. Il fallait donc qu'Annibal traversât » environ neuf mille stades (1) pour venir de » la nouvelle Carthage en Italie. Il avait déjà » fait la moitié de ce chemin : mais ce qui » lui en restait à faire était le plus difficile.

» Il se préparait à faire passer à son armée » les détroits des monts Pirénées, où il crai- » gnait fort que les Gaulois ne l'arrêtassent ; » lorsque les Romains apprirent des ambassa- » deurs envoyés à Carthage ce qui s'y était dit » et résolu, et qu'Annibal avait passé l'Ebre » avec une armée. Aussitôt on prit la réso- » lution d'envoyer en Espagne une armée sous » le commandement de Publius Cornélius, » et une autre en Afrique sous la conduite de » Tibérius Sempronius. Pendant que ces deux

(1) 340 lieues et 500 toises en adoptant les mesures de M. l'abbé Barthélemi dans l'Anacharsis, où il suppose le stade de 94 toises et demi. M. Romé de l'Ile, dans sa Métrologie, distingue huit espèces différentes de stade. Au reste le calcul de Polibe ne donne que huit mille stades de Carthagène aux plaines d'Italie, dont 5400 jusqu'au Rhône.

» consuls levèrent des troupes et firent d'autres » préparatifs, on se pressa de finir ce qui re- » gardait les colonies que l'on avait auparavant » projeté d'envoyer dans la Gaule cisalpine. » On enferma les villes de murailles, et l'on » donna ordre à ceux qui devaient y habiter, » de s'y rendre dans l'espace de trente jours. » Ces colonies étaient chacune de six mille » personnes ; l'une fut mise en deçà du Pô, » et fut appelée Plaisance, et l'autre au delà » du fleuve ; celle-ci reçut le nom de Cré- » mone.

» A peine ces colonies furent-elles établies, » que les Gaulois appelés Boïens, qui déjà » autrefois avaient cherché à rompre avec les » Romains, sans avoir pu rien exécuter faute » d'occasion, apprenant que les Carthaginois » approchaient, et se promettant beaucoup » de leur secours, se détachèrent des Ro- » mains, et leur abandonnèrent les ôtages » qu'ils avaient donnés après la dernière » guerre. Ils entraînèrent dans leur révolte » les Insubriens, qu'un ancien ressentiment » contre les Romains disposait déjà à une » sédition, et tous ensemble ravagèrent le » pays que les Romains avaient partagé. Les

» fuïards furent poursuivis jusques à Mutine,
» autre colonie romaine. Mutine elle-même
» fut assiégée par eux. Ils y investirent
» trois Romains distingués qui avaient été
» envoyés pour faire le partage des terres,
» savoir Caïus Lutatius, personage consu-
» laire, et trois préteurs. Ceux-ci demandèrent
» d'être écoutés, et les Boïens leur donnèrent
» audience ; mais au sortir de la conférence,
» ils eurent la perfidie de s'en saisir, dans la
» pensée que par leur moyen ils pourraient
» recouvrer leurs ôtages. Sur cette nouvelle,
» Lucius Manlius qui commandait une armée
» dans le pays, se hâta d'aller au secours. Les
» Boïens, instruits de son approche, dressè-
» rent une embuscade dans une forêt, et dès
» que les Romains y furent entrés, fondirent
» sur eux de tous côtés, et tuèrent une grande
» partie de l'armée romaine ; le reste prit la
» fuite dès le commencement du combat. On
» se rallia à la vérité quand on eut gagné les
» hauteurs, mais de telle sorte, qu'a peine
» cela pouvait-il passer pour une honnête
» retraite. Ces fuïards furent poursuivis par
» les Boïens, qui les investirent dans un bourg
» appelé Tanès. La nouvelle vint à Rome que

» la quatrième armée était enfermée et assiégée
» par les Boïens : sur-le-champ on envoya à
» son secours les troupes que l'on avait levées
» pour Publius Cornélius, et l'on en donna le
» commandement à un préteur. On ordonna en-
» suite à Publius de faire pour lui de nouvelles
» levées chez les alliés. Telle était la situation des
» affaires dans les Gaules à l'arrivée d'Annibal.

» Au commencement du printems, les con-
» suls romains ayant fait tous les préparatifs
» nécessaires à l'exécution de leurs desseins,
» se mirent en mer : Publius avec soixante
» vaisseaux pour aller en Espagne : et Tibé-
» rius Sempronius avec cent soixante vaisseaux
» longs à cinq rangs, pour se rendre en Afri-
» que. Celui-ci s'y prit d'abord avec tant d'im-
» pétuosité, fit des préparatifs si formidables
» à Lilibée, assembla de tous côtés des trou-
» pes si nombreuses, qu'on eût dit qu'en dé-
» barquant il voulait mettre le siége devan
» Carthage même. Publius rangeant la côte de
» Ligurie, arriva le cinquième jour dans le
» voisinage de Marseille ; et ayant abordé à la
» première embouchure du Rhône, appelée
» l'embouchure de Marseille, il mit ses trou-
» pes à terre. Là il apprit qu'Annibal avait

» passé les Pirénées ; mais il croyait ce général » encore bien éloigné, tant à cause des difficul- » tés que les lieus devaient lui opposer, que du » grand nombre des Gaulois au travers desquels » il fallait marcher. Cependant Annibal après » avoir obtenu des Gaulois, partie par argent, » partie par force, tout ce qu'il voulait, arriva » au Rhône avec son armée, ayant à sa droite » la mer de Sardaigne. Sur la nouvelle que les » ennemis étaient arrivés, Publius, soit que la » célérité de cette marche lui parut incroyable, » soit qu'il voulût s'instruire exactement de la » vérité de la chose, envoya à la découverte » trois cens cavaliers des plus braves, et y » joignit, pour les guider et les soutenir, les » Gaulois qui servaient pour lors à la solde » des Marseillais. Pendant ce tems-là, il fit » rafraîchir son armée, et délibérait avec les » tribuns quels postes on devait occuper, et » où il fallait donner bataille aux ennemis.

» Annibal arrivé à environ quatre journées » de l'embouchure du Rhône, entreprit de le » passer, parce que ce fleuve n'avait là que » la simple largeur de son lit. Pour cela il » commença par se concilier l'amitié de tous » ceux qui habitaient sur les bords, et acheta

» d'eux tous leurs canots et chaloupes, dont » ils ont grand nombre, à cause de leur com- » merce par mer. Il acheta outre cela tout le » bois qui était propre à construire encore de » pareils bâtimens, et dont il fit en deux jours » une quantité extraordinaire de bateaux, » chacun s'efforçant de se mettre en état de » n'avoir pas besoin de secours étranger pour » passer le fleuve. Tout était déjà préparé, » lorsqu'un grand nombre de Barbares s'assem- » bla sur l'autre bord pour s'opposer au pas- » sage des Carthaginois. Annibal alors fesant » réflexion qu'il n'était pas possible d'agir par » force contre une si grande multitude d'en- » nemis ; et que cependant il ne pouvait rester » là, sans courir risque d'être enveloppé de » tous les côtés, détacha à l'entrée de la troi- » sième nuit une partie de son armée sous le » commandement d'Annon fils du roi Bomil- » car, et lui donna pour guides quelques gens » du pays. Ce détachement remonta le fleuve » jusqu'à environ deux cens stades », (sept lieues et 450 toises selon le calcul de l'abbé Barthélemi qui fait la lieue de 2500 toises,) « où il trouva une petite île qui partageait la » rivière en deux ; on s'y logea, on y coupa

» du bois dans une forêt voisine, et les uns » façonnant les pièces nécessaires, les autres » joignant ces pièces ensemble, en peu de » tems ils se firent un nombre de radeaux suf- » fisant pour passer le fleuve, et le passèrent » en effet sans que personne s'y opposât. Ils » s'emparèrent ensuite d'un poste avantageux, » et y restèrent tout ce jour-là pour se délasser » et se disposer à exécuter l'ordre qu'Annibal » leur avait donné.

» Ce général fesait aussi de son côté tout ce » qu'il pouvait pour passer le reste de l'armée. » Mais rien ne l'embarrassait plus que ses élé- » phans, qui étaient au nombre de trente-sept. » Cependant à la cinquième nuit, ceux qui » avaient traversé les premiers s'étant avancés » sur l'autre bord vers les Barbares à la pointe » du jour, Annibal, dont les soldats étaient » prêts, disposa tout pour le passage. Ceux » qui étaient pesamment armés devaient mon- » ter les plus grands bateaux, et l'infanterie » légère les plus petits. Les plus grands étaient » au dessus, et les plus petits au dessous; afin » que ceux-là soutenant la violence du cours » de l'eau, ceux-ci en eussent moins à souf- » frir. On pensa encore à faire suivre les che-

» vaux à la nage, et pour cela un homme sur
» le derrière des bateaux en tenait par la bride
» trois ou quatre de chaque côté. Par ce moyen,
» dès le premier passage, on en jeta un assez
» grand nombre sur l'autre bord. A cet aspect,
» les Barbares sortent en foule et sans ordre,
» de leurs retranchemens, persuadés qu'il
» leur serait aisé d'arrêter les Carthaginois à
» la descente. Cependant Annibal voit sur
» l'autre bord une fumée s'élever; c'était le
» signal que devaient donner ceux qui étaient
» passés les premiers, lorsqu'ils seraient près
» des ennemis. Il commanda sur-le-champ que
» l'on se mît sur la rivière, donnant ordre à
» ceux qui étaient sur les plus grands bateaux
» de se raidir tant qu'ils pourraient contre la
» rapidité du fleuve. On vit alors le spectacle
» du monde le plus effrayant et le plus capa-
» ble d'inspirer la terreur. Sur les bateaux,
» les uns s'encourageaient mutuellement avec
» de grands cris, les autres luttaient, pour
» ainsi dire, contre la violence des flots. Les
» Carthaginois restés sur le bord, animaient
» par des cris leurs compagnons; les Barba-
» res sur l'autre bord demandaient à combat-
» tre en fesant des hurlemens affreux. En

» même

» même tems les Carthaginois, qui étaient » de l'autre côté du fleuve, fondant tout d'un » coup sur les Barbares, les uns mettent le » feu au camp, les autres en plus grand nom- » bre chargent ceux qui gardaient le passage. » Les Barbares sont effrayés, une partie court » aux tentes pour arrêter l'incendie, le reste » se défend contre l'ennemi. Annibal animé » par le succès, à mesure que ses gens débar- » quaient, les range en bataille, les exhorte » à bien faire, et les mène aux ennemis, qui » épouvantés et déja mis en désordre par un » événement si imprévu, furent tout d'un » coup enfoncés et obligés de prendre la » fuite (1) ».

On peut voir dans les Commentaires du chevalier Folard sur Polibe, combien ce passage est digne d'admiration aux ieux des militaires capables d'en bien juger. Ces détails n'entrent pas dans mon plan. Je me contenterai de rapporter ici l'opinion de cet excellent commentateur sur le lieu où ce grand événement se passa (2).

---

(1) Polibe, liv. 3, chap. 8.

(2) Abrégé des Commentaires de M. de Folard sur Polybe. Paris 1754, t. 2, p. 44 *et* 45.

» Quant au lieu que choisit Annibal pour » traverser le Rhône, je pense que ce fut en- » tre Avignon et la rivière de Sorgue, et cela » par plusieurs considérations très-sensées : » l'une que, sachant Publius en mer, il devait » craindre que ce général ne vînt au secours » des Marseillais, avec lesquels les Romains » avaient contracté une étroite alliance ; par » conséquent il était de sa prudence de ne » rien retarder pour prévenir cette jonction.

» En second lieu, s'il trouvait dans ce pays- » là le fleuve plus large et plus rapide, il n'y » avait pas d'apparence de pouvoir le remonter » à travers un pays plein de montagnes, de » défilés, entre lesquels ce fleuve se trouve » plus resserré, et dont souvent les rives » sont escarpées de part et d'autre, et par » conséquent ou aisées à défendre, ou im- » possibles aux embarquemens ; outre que les » peuples qui en habitent les rives n'avaient » fait encore nulle alliance avec lui, au con- » traire de ceux de Languedoc et de Rousil- » lon, qui l'assistaient en conséquence de leur » traité.

» Je pense que le détachement d'Hannon » s'arrêta entre Roquemaure et le Pont du

» Saint-Esprit : du moins les paroles de l'au-
» teur semblent l'indiquer ».

M. de Folard ne s'en tient pas à la lettre du texte en énonçant cette opinion. Polibe dit formellement qu'Annibal arrivé environ à quatre journées de l'embouchure du Rhône, entreprit de le passer, parceque ce fleuve n'avait là que la simple largeur de son lit. Or il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte de France par Cassini, pour y reconnaître que l'espace choisi par M. de Folard entre Avignon et l'embouchure de la Sorgue, est occupé par l'île de la Barthalasse qui est d'une très-grande largeur, par laquelle celle du lit est très-augmentée. La conjecture de M. de Folard ne paraît donc pas exacte. Je reviendrai sur ce sujet quand j'aurai rapporté ce que nous dit Polibe sur le chemin que fit Annibal depuis le passage du Rhône jusqu'aux Alpes, et le récit de Tite-Live que je donnerai ensuite achèvera d'éclaircir cette matière, de manière à n'y laisser aucun nuage dans l'esprit des lecteurs.

§. 2. *Discours de Magile, roi Gaulois, et d'Annibal, aux Carthaginois. Combat entre deux partis envoyés à la découverte. Passage des éléphans. Extravagance des historiens sur le passage des Alpes par Annibal* (1).

*Art.* 23. « Annibal maître du passage, et » en même tems victorieux, pensa aussitôt à » faire passer ce qui restait de troupes sur » l'autre bord, et campa cette nuit le long » du fleuve. Le matin que la flotte des Ro- » mains était arrivée à l'embouchure du » Rhône, il détacha cinq cens chevaux Nu- » mides pour reconnaître où étaient les en- » nemis, combien ils étaient, et ce qu'ils fe- » saient. Puis, après avoir donné ses ordres » pour le passage des éléphans, il assembla » son armée, fit approcher Magile, petit roi » qui l'était venu trouver des environs du Pô, » et fit expliquer aux soldats par un interprète

(1) J'ai omis ce dernier article de Polibe comme inutile à mon objet, et prolongeant trop cette citation.

» les résolutions que les Gaulois avaient pri-
» ses, toutes très-propres à donner du cœur
» et de la confiance aux soldats ; car sans
» parler de l'impression que devait faire sur
» eux la présence des gens qui les appelaient
» à leur secours, et qui promettaient de par-
» tager avec eux la guerre contre les Romains,
» il semblait que l'on ne pouvait se défier de
» la promesse que fesaient les Gaulois de con-
» duire les Carthaginois jusqu'en Italie par
» des lieus où ils ne manqueraient de rien, et
» par où leur marche serait courte et sûre.
» Magile leur fesait encore de magnifiques
» descriptions de la fertilité et de l'étendue du
» pays où ils allaient entrer ; il vantait sur-
» tout la disposition où étaient les peuples, de
» prendre les armes en leur faveur contre les
» Romains.

» Magile retiré, Annibal s'approcha, et
» commença par rappeler à ses soldats ce qu'ils
» avaient fait jusqu'alors ; il dit que quoiqu'ils
» se fussent trouvés dans des actions extraor-
» dinaires et dans les occasions les plus pé-
» rilleuses, jamais ils n'avaient manqué de
» réussir, parce que, dociles à ses conseils,
» ils n'avaient rien entrepris que guidés par

» lui ; qu'ils ne craignissent rien pour la suite ;
» qu'après avoir passé le Rhône et s'être ac-
» quis des alliés aussi affectionés que ceux
» qu'ils voyaient eux-mêmes ; ils avaient déjà
» surmonté les plus grands obstacles ; qu'ils
» ne s'inquiétassent point du succès de l'en-
» treprise ; qu'ils n'avaient qu'à s'en reposer
» sur lui : qu'ils fussent toujours promts à
» exécuter ses ordres ; qu'ils ne pensassent
» qu'à faire leur devoir, et à ne point dégé-
» nérer de leur première valeur. Toute l'armée
» applaudit, et témoigna beaucoup d'ardeur.
» Annibal la loua de ses bonnes dispositions,
» fit des vœux aux Dieux pour elle, lui donna
» ordre de se tenir prête pour décamper le
» lendemain matin, et congédia l'assemblée.

» Sur ces entrefaites, arrivent les Numides
» qui avaient été envoyés à la découverte. La
» plupart avaient été tués, le reste mis en
» fuite. A peine sortis du camp, ils étaient
» tombés dans la marche des coureurs ro-
» mains envoyés aussi par Publius pour recon-
» naître les ennemis, et ces deux corps s'étaient
» battus avec tant d'opiniâtreté, que d'une part
» environ cent quarante chevaux, tant des
» Romains que des Gaulois avaient été tués, et

» de l'autre plus de deux cens Numides. Après
» ce combat, les Romains, en poursuivant
» les fuïards, s'approchèrent des retranche-
» mens des Carthaginois, examinèrent tout
» de leurs propres ieux, et coururent aussitôt
» pour informer le consul de l'arrivée des en-
» nemis. Publius, sans perdre de tems, mit
» tout le bagage sur les vaisseaux, et fit mar-
» cher le long du fleuve toute son armée dans
» le dessein d'attaquer les Carthaginois.

» Le lendemain à la pointe du jour, Annibal
» porta toute sa cavalerie du côté de la mer
» comme en réserve, et donna ordre à l'in-
» fanterie de se mettre en marche. Pour lui,
» il attendit que les éléphans et les soldats qui
» étaient restés sur l'autre bord, eussent aussi
» traversé le fleuve. Or, voici comme les
» éléphans passèrent. Après avoir fait plu-
» sieurs radeaux, d'abord on en joignit deux
» l'un à l'autre, qui fesaient ensemble cin-
» quante piés de largeur, et on les mit au
» bord de l'eau, où ils étaient retenus avec
» force et arrêtés à terre. Au bout opposé à
» la rive on en attacha deux autres, et l'on
» poussa cette espèce de pont sur la rivière.
» Il était à craindre que la rapidité du fleuve

» n'emportât tout l'ouvrage. Pour prévenir ce
» malheur, on retint le côté exposé au cou-
» rant par des cordes attachées aux arbres qui
» bordaient le rivage. Quand on eut poussé
» ces radeaux à la longueur d'environ deux
» cens piés, on en construisit deux autres
» beaucoup plus grands, que l'on joignit aux
» derniers. Ces deux furent liés fortement l'un
» à l'autre ; mais ils ne le furent pas tellement
» aux plus petits, qu'il ne fût aisé de les dé-
» tacher. On avait encore attaché aux petits
» radeaux beaucoup de cordes, par le moyen
» desquelles les nacelles destinées à les remor-
» quer pussent les affermir contre l'impétuo-
» sité de l'eau, et les amener jusqu'au bord
» avec les éléphans. Les deux grands radeaux
» furent ensuite couverts de terre et de gazons,
» afin que ce pont fût semblable en tout au
» chemin qu'avaient à faire les éléphans pour
» en approcher. Sur terre ces animaux s'é-
» taient toujours laissés manier par leurs
» conducteurs : mais ils n'avaient pas encore
» osé mettre les piés dans l'eau. Pour les y
» faire entrer, on met à leur tête deux élé-
» phans femelles, qu'ils suivent sans hésiter.
» Ils arrivent sur les derniers radeaux, on

» coupe les cordes qui tenaient ceux-ci attachés aux deux plus grands, les nacelles remorquent et emportent bientôt les éléphans loin des radeaux qui étaient couverts de terre. D'abord ces animaux effrayés, inquiets, allèrent et vinrent de côté et d'autre : mais l'eau dont ils se voyaient environnés, leur fit peur, et les retint en place. C'est ainsi qu'Annibal, en joignant des radeaux deux à deux, trouva le secret de faire passer le Rhône à la plupart de ses éléphans. Je dis à la plupart ; car tous ne passèrent pas de la même façon. Il y en eut qui au milieu du trajet tombèrent de frayeur dans la rivière : mais leur chûte ne fut funeste qu'aux conducteurs ; pour eux, la force et la longueur de leurs trompes les sauva. En levant ces trompes, ils respiraient, et éloignaient tout ce qui pouvait leur nuire ; par ce moyen ils vinrent droit au bord malgré la rapidité du fleuve.

» Quand les éléphans furent passés, Annibal fit d'eux et de la cavalerie son arrière-garde, et marcha le long du fleuve, prenant sa route de la mer vers l'orient comme s'il eût voulu entrer dans le milieu des terres

» Européennes. Car le Rhône a ses sources » au dessus du golfe Adriatique, coulant vers » l'occident et venant de ces parties des Alpes » qui regardent le septentrion. Il prend son » cours vers le couchant d'hiver, et se dé- » charge dans la mer de Sardaigne. Ses eaux » traversent toute une vallée, dont les Gau- » lois, appelés Ardiens (1) occupent le côté » septentrional, et le méridional est bordé » par les racines des Alpes, qui sont placées » vers le septentrion. Cette vallée est séparée » des environs du Pô par les Alpes qui s'éten- » dent depuis Marseille jusqu'à l'extrémité du » golfe Adriatique, et qu'Annibal venant du » Rhône traversa pour entrer dans l'Italie...

» Annibal conduisit cette grande affaire » avec beaucoup de prudence. Il était informé » exactement de la nature et de la situation » des lieus où il s'était proposé d'aller : il sa- » vait que les peuples chez lesquels il devait » passer, n'attendaient que l'occasion de se » révolter contre les Romains ; enfin pour

(1) Etienne de Bizance parle d'une ville d'Illirie appelée *Ardia*, et d'un peuple Illirien qu'il nomme *Ardiaioi*, Ἀρδία et Ἀρδιαῖος.

» n'avoir rien à craindre de la difficulté des » chemins, il s'y fesait conduire par des gens » du pays qui s'offraient pour guides d'autant » plus volontiers, qu'ils avaient les mêmes in- » térêts et les mêmes espérances. Je parle avec » assurance de toutes ces choses, parce que » je les ai apprises de témoins contemporains, » et que j'ai été moi-même aux Alpes pour » en prendre une exacte connaissance (1) ».

En effet Polibe étant né l'an 206 avant l'ère chrétienne, avait pu facilement voir les témoins d'un événement arrivé douze ans avant sa naissance (2). Il décrit assez bien le cours du Rhône ; et lorsqu'il dit que le Rhône coule vers le couchant d'hiver, il parle seulement relativement à la source de ce fleuve et à la position de son lit par rapport à l'Italie. Quand il dit aussi qu'Annibal après avoir passé le Rhône prit sa route vers l'orient, c'est qu'après avoir passé au dessous de la montagne de Châteauneuf sur laquelle Hannon s'était posté pour fondre sur les Gaulois, il s'écarta un peu au

(1) Polibe, liv. 3, chap. 9.

(2) L'an 218. Tablettes Chronologiques de Lenglet. Paris 1778, t. 1, p. 383.

levant pour tourner cette montagne ; mais il reprit ensuite à peu près la direction du Rhône vers le nord. Il faut nécessairement que nous suivions encore quelque tems ce général célèbre pour le voir sortir de notre département.

§. 3. *Annibal continue sa route ; il remet sur le trône un petit roi Gaulois, et en est récompensé. Les Allobroges lui tendent des pièges à l'entrée des Alpes. Il leur échappe, mais avec beaucoup de risque et de perte.*

*Art.* 24. « Trois jours après le décampement des Carthaginois, le Consul romain » arrive à l'endroit du fleuve auquel les ennemis l'avaient passé. Sa surprise fut d'autant » plus grande, qu'il s'était persuadé que jamais » ils n'auraient la hardiesse de prendre cette » route pour aller en Italie, tant à cause de la » multitude de Barbares dont ces quartiers » sont peuplés, que du peu de fond qu'on » peut faire sur leurs promesses. Comme ce- » pendant ils l'avaient fait, il retourna au plus » vîte à ses vaisseaux, et embarqua son ar- » mée. Il envoya son frère en Espagne, et re- » vint par mer en Italie pour arriver aux Alpes

» par la Tirrhénie avant Annibal. Celui-ci, » après quatre jours de marche, vint à un en- » droit appelé l'Ile, lieu fertile et très-peuplé, » et à qui l'on a donné ce nom parce que le » Rhône et l'Eygues (1), coulant des deux » côtés, l'aiguisent en pointe au confluent de » ces deux rivières. Cette île ressemble assez, » et pour la grandeur et pour la forme, au » Delta d'Egipte, avec cette différence néan- » moins, qu'un des côtés du Delta est fermé » par la mer, où se déchargent les fleuves qui » ferment les deux autres, et que ce sont des » montagnes presque inaccessibles qui bor- » dent un des côtés de l'Ile.

» Annibal trouva dans cette île deux frères » qui, armés l'un contre l'autre, se dispu- » taient le royaume. L'aîné (2) mit Annibal » dans ses intérêts, et le pria de l'aider à se » maintenir dans la possession où il était. Le » Carthaginois n'hésita point ; il voyait trop

---

(1) Le texte dit Σκώρας, et dom Thuillier, *la Saône*. Je prouverai bientôt qu'il faut l'*Eygues*.

(2) Au lieu de *l'aîné*, dom Thuillier dit *le plus ancien*. Je cite ce seul exemple pour faire voir combien ce traducteur a préféré l'exactitude à l'élégance.

» combien cela lui serait avantageux. Il prit » donc les armes, et se joignit à l'aîné pour » chasser le cadet. Il fut bien récompensé du » secours qu'il avait donné au vainqueur : on » fournit à son armée des vivres et des muni- » tions en abondance. On renouvela ses ar- » mes, qui étaient vieilles et usées. La plupart » de ses soldats furent vêtus, chaussés, mis » en état de franchir plus aisément les Alpes. » Mais le plus grand service qu'il en reçut, » fut que ce roi se mit avec ses troupes à la » queue de celles d'Annibal, qui n'entrait » qu'en tremblant sur les terres des Gaulois » nommés Allobroges, et les escorta jusqu'à » l'endroit d'où ils devaient entrer dans les » Alpes.

» Il avait déjà marché pendant dix jours, et » avait fait environ huit cens stades » trente lieues et 600 toises (1) « de chemin le long » du fleuve; déjà il se disposait à mettre le pié » dans les Alpes, lorsqu'il se vit dans un dan- » ger auquel il était très-difficile d'échapper. » Tant qu'il avait été dans le plat pays, les

(1) Calcul de l'abbé Barthélemi dans les Tables du Voyage d'Anacharsis.

» chefs des Allobroges ne l'avaient pas in-
» quiété dans sa marche, soit qu'ils eussent
» redouté la cavalerie carthaginoise, ou que
» les Barbares, dont elle était accompagnée,
» les eussent tenus en respect. Mais quand
» ceux-ci se furent retirés, et qu'Annibal
» commença d'entrer dans les détroits des
» montagnes, alors les Allobroges coururent
» en grand nombre s'emparer des lieus qui
» commandaient ceux par où il fallait néces-
» sairement que passât l'armée d'Annibal. C'en
» était fait de cette armée, si leurs pièges eus-
» sent été plus couverts : mais comme ils se
» cachaient mal ou point du tout, s'ils firent
» grand tort à Annibal, ils ne s'en firent pas
» moins à eux-mêmes (1) ».

Je ne continuerai pas plus longtems cette citation qui m'écarterait trop de mon sujet. Annibal sorti du département de Vaucluse, ne doit plus nous occuper ici : mais il est bon de connaître par où il a passé pour en sortir, et je donnerai d'abord à ce sujet l'opinion de M. de Mandajors, insérée dans l'excellent recueil des Mémoires de l'académie des Inscrip-

(1) Polibe, liv. 3, chap. 10.

tions et Belles-Lettres. Comme cette opinion suppose la connaissance de l'histoire que Tite-Live nous donne du passage d'Annibal, il faut avant tout rapporter ce passage de l'historien latin.

## §. 4. *Histoire du passage d'Annibal, par Tite-Live.*

*Art.* 25. Je placerai la traduction en regard du texte, afin que l'on puisse en reconnaître l'exactitude, ou me corriger si je me trompe. J'observe d'abord que Tite-Live est mort le jour des calendes de janvier la quatrième année du règne de Tibère (1), l'an 17 de l'ère chrétienne, 141 ans après Polibe qu'il a souvent copié.

---

(1) Dictionnaire de Moréri. *art.* Tite-Live. Il se trompe de 4 ans pour l'année avant l'ère chrétienne, qu'il dit être 21; tandis que Tibère, selon l'Art de vérifier les dates, fut collègue d'Auguste le 28 août de l'an 11, et son successeur le 19 août de l'an 14. Ainsi sa quatrième année commence le 19 août de l'an 17: ensorte que Fabricius a eu raison de dire 17, les jours des Calendes de janvier tombant à la fin de décembre de cette année.

J'observerai ici qu'en général lorsque l'on rapporte un long passage d'un auteur ancien, il est nécessaire d'en donner le texte, parce que les éditions des auteurs anciens sont en général très-fautives, et souvent fort différentes les unes des autres. Il est donc essentiel de faire connaître celle de laquelle on a fait usage, et les corrections que l'on a jugées convenables. Il serait même à désirer que des savans fussent chargés spécialement de donner de bonnes éditions des auteurs anciens, et qu'un corps littéraire fût entièrement consacré à ce travail. Ces éditions seraient faites sur les manuscrits, ou sur les textes imprimés dans le quinzième siècle qui peuvent être considérées comme de véritables manuscrits. J'ai souvent remarqué que ces anciennes éditions étaient infiniment supérieures aux modernes. Les savans composaient et imprimaient alors eux-mêmes, et leur travail était communément mieux soigné qu'aujourd'hui.

## *Art. 26. Annibal passe l'Ebre.*

Annibal cùm recensuisset omnium auxilia gentium, Gadeis profectus, Herculi vota exsolvit : novisque se obligat votis, si cætera prosperè evenissent. Indè partiens curas simul inferendi atque arcendi belli, nedùm ipse terrestri per Hispaniam Galliasque itinere Italiam peteret, nuda apertaque Romanis Africa ab Siciliâ esset, valido præsidio eam firmare statuit. Pro eo supplementum ipse ex Africâ, maximè jaculatorum levium armis petiit : ut Afri in Hispaniâ, Hispani in Africâ, melior procul ab domo futurus uterque miles, velut mutuis pignoribus obligati, stipendia facerent. Tredecim millia octingentos quinquaginta pedites cetratos misit in Africam, et funditores Baleares octingentos septuaginta, equites mixtos ex multis gentibus mille ducentos. Has copias partìm Carthagini præsidio esse, partìm distribui per Africam jubet. Simul conquisitoribus in civitates missis, quatuor millia conscripta delectæ juventutis, præsidium eosdem et obsides duci Carthaginem jubet. Ne-

Annibal ayant fait la revue des Auxiliaires que toutes les nations lui avaient envoyés, vint à Gadès (Cadix) et y acquitta les vœux qu'il avait faits à Hercules ; il en fit de nouveaux, si le reste de son entreprise réussissait. Il s'occupa ensuite a faire et à détourner la guerre tout à la fois : de peur que pendant qu'il irait en Italie à travers l'Espagne et les Gaules, l'Afrique ne restât dépourvue et ouverte aux Romains du côté de la Sicile, il résolut de la fortifier par une armée puissante. Lui-même, de son côté, tira de l'Afrique un renfort, surtout de soldats armés à la légère, et lançant des javelots, afin que les Africains combattissent en Espagne et les Espagnols en Afrique, étant vraisemblable que l'un et l'autre soldat serait meilleur loin de son pays, l'un devant servir de gage à l'autre. Il envoya en Afrique 13850 hommes de pié, tous portant des boucliers, 870 Baléares armés de frondes, et 1200 chevaux mêlés de plusieurs nations. Il commanda qu'une partie de ses forces fut réservée pour la défense de Carthagène, et une autre distribuée dans l'Afrique.

que Hispaniam negligendam ratus, atque ideò haud minùs, quòd haud ignarus erat, circuitam ab Romanis eam legatis ad sollicitandos principum animos, Asdrubali fratri viro impigro eam provinciam destinat : firmatque eum Africis maximè præsidiis peditum Afrorum undecim millibus octingentis quinquaginta, Liguribus trecentis, Balearibus D. ad hæc peditum auxilia additi equites Libiphænices mixtum Punicum Afris genus, trecenti, et Numidæ, Maurique accolæ oceani ad mille octingentos, et parva Ilergetum manus ex Hispaniâ ducenti equites : et ne quod terrestris desset auxilii genus, elephanti quatuordecim. Classis prætereà data ad tuendam maritimam oram, quia quâ parte belli vicerant, eâ tùm quoque rem gesturos Romanos credi poterat : quinquaginta quinquermes, quadriremes duæ, triremes quinque : sed aptæ instructæque remigio triginta et duæ quinquermes erant, et triremes quinque. Ab Gadibus Carthaginem ad hyberna exercitus rediit : atque indè profectus præter Etovissam urbem, ad Iberum, maritimamque oram ducit. Ibi

Il envoya en même tems des commissaires dans les villes pour faire une nouvelle levée de 4000 jeunes conscrits, qu'il envoya à Carthage où ils servirent de garnison et d'ôtages. Pensant aussi que l'Espagne ne devait pas être négligée, d'autant moins qu'il n'ignorait pas qu'elle était parcourue par des ambassadeurs romains qui s'efforçaient de soulever les esprits des chefs, il destina cette province à son frère Asdrubal, homme de beaucoup d'activité. Il la pourvut principalement de garnisons africaines, y ayant laissé onze mille 850 hommes d'infanterie africaine, 300 Liguriens, et 500 Baléares : à ce secours il ajouta 300 chevaux Libiphéniciens, nation mêlée de Carthaginois et d'Africains, environ 1800 Numides ou Maures voisins de l'Océan, et une petite troupe espagnole de deux cens chevaux Ilergètes : afin qu'aucune espèce de secours par terre ne lui manquât, il y joignit 14 éléphans. De plus une flotte lui fut donnée pour défendre les côtes de la mer, étant possible que les Romains voulussent continuer ce genre d'attaque qui leur avait déjà réussi. La flotte fut de 50 galères à cinq rangs de rames, deux quadrirèmes, et trois trirèmes ; mais il

fama est in quiete visum ab eo juvenem divinâ specie, qui se ab Jove diceret ducem in Italiam Annibali missum : proindè sequeretur, neque usquàm à se deflecteret oculos. Pavidum primò nusquàm circumspicientem aut respicientem secutum : deinde curâ humani ingenii cùm quidnam id esset quod respicere vetitus esset, agitaret animo, temperare oculis nequivisse. Tùm vidisse post se serpentem mirâ magnitudine cum ingenti arborum ac virgultorum strage ferri : ac post insequi cum fragore cœli nimbum. Tùm quæ moles ea, quidve prodigii esset, quærentem, audivisse, vastitatem Italiæ esse : pergeret porrò ire, nec ultrà inquirere : sineretque fata in occulto esse. Hoc visû lætus, tripartito Iberum copias trajecit, præmissis qui Gallorum animos quà traducendus exercitus erat, donis conciliarent, Alpiumque transitus specularentur. Nonaginta millia peditum, duodecim millia equitum Iberum traduxit. Ilergetes inde, Bargusiosque et Ausetanos, et Aquitaniam (1) quæ subjecta Pyrenæis

(1) L'édition de Barbou, 1775, écrit *Lacetaniam*.

n'y avait que 32 quinquérèmes et cinq trirèmes qui fussent prêtes et équipées de mariniers et de rameurs. De Gadès, l'armée retourna hiverner à Carthage, d'où étant parti, Annibal passa auprès de la ville d'Etovissa et mena son camp vers l'Ebre et la côte de la mer. On dit que là il vit en dormant un jeune homme d'une figure céleste, qui se dit envoyé près de lui par Jupiter pour lui servir de guide en Italie; ce jeune homme lui commanda de le suivre sans jamais détourner les ieux. On ajoute que d'abord Annibal le suivit tout épouvanté sans regarder autour de lui, ni par derrière : bientôt la curiosité naturelle à l'homme lui fit rechercher ce que pouvait être ce qu'on lui avait défendu de regarder, et il ne put contenir ses ieux. Il vit alors s'avancer derrière lui un serpent d'une grandeur merveilleuse, avec un grand abattis de gros arbres et d'arbrisseaux : ensuite vint un nuage dans le ciel avec l'éclat du tonnerre. Il demanda ce que signifiaient cette masse et ce prodige : il apprit que c'était la ruine de l'Italie, qu'il devait donc continuer sa route et n'en pas demander davantage, parce que les destins devaient rester cachés. Annibal réjoui de

montibus est, subegit : oræque huic omni præfecit Hannonem, ut fauces quæ Hispanias Galliis jungunt, in potestate essent. Decem millia peditum Hannoni ad præsidium obtinendæ regionis data, et mille equites.

### *Art. 27. Annibal traverse les Pirénées.*

Postquàm per Pyrenæum saltum traduci exercitus cœptus est, rumorque per barbaros manavit certior de bello Romano : tria millia indè Carpetanorum peditum iter averterunt. Constabat non tàm bello motos, quàm longinquitate viæ, insuperabilique Alpium transitû. Annibal quia revocare aut vi retinere eos anceps erat, ne ceterorum etiam feroces animi irritarentur, suprà septem millia hominum domos remisit, quos et ipse gravari militiâ senserat, Carpetanos quoque ab se dimissos

cette

cette vision partagea ses troupes en trois corps pour passer l'Ebre, ayant d'abord envoyé quelques personnes pour gagner par des présens les Gaulois qui habitaient les lieus qu'il fallait traverser, et pour reconnaître le passage des Alpes. Il passa l'Ebre avec 90,000 fantassins et 12,000 chevaux. Il subjugua ensuite les Ilergètes, les Bargusiens, les Ausétaniens et l'Aquitaine placée au dessous des monts Pirénées. Il laissa le commandement de toute cette côte à Hannon, afin de conserver sous sa puissance les gorges qui joignent les Espagnes aux Gaules. Il donna pour les garder dix mille fantassins et mille chevaux à Hannon.

Après que l'armée eut commencé de s'avancer dans les gorges des Pirénées, et que les Ibériens eurent su plus certainement la nouvelle de la guerre qui allait se faire aux Romains, trois mille Carpétaniens, tous fantassins, y rebroussèrent chemin. Ce n'est pas tant la guerre qui les rebuta, que la longueur de la route et le passage des Alpes qui leur parut impossible. Annibal craignit qu'en les rappelant ou en les retenant par force, il n'irritât le courage farouche de ceux qui étaient restés : il en renvoya dans leurs mai-

simulans. Indè ne mora atque otium animos sollicitarent, cum reliquis copiis Pyrenæum transgreditur : et ad oppidum Illiberim castra locat.

### *Art. 28. Annibal gagne les chefs des Gaulois de l'Aquitaine.*

Galli, quanquàm Italiæ bellum inferri audiebant, tamen quia vî subactos trans Pyrenæum Hispanos fama erat, præsidiaque valida imposita, metû servitutis ad arma consternati, Ruscinonem aliquot populi conveniunt. Quod ubi Annibali nuntiatum est, moram magis quàm bellum metuens, oratores ad regulos eorum misit, — Colloqui semetipsum velle cum his : et vel illi propiùs Illiberim accederent, vel se Ruscinonem processurum, ut ex propinquo congressus facilior esset. Nàm et accepturum eos in castra sua se lætum, nec cunctanter se ipsum ad eos venturum : hospitem enim se Galliæ, non hostem advenisse; nec stricturum antè gladium, si per Gallos liceat, quàm in Italiam venisset. — Et per nun-

sons plus de sept mille autres qu'il avait appris être aussi mécontens de cette expédition, et feignit que c'était encore lui qui avait congédié les Carpétaniens ; ensuite de peur que les délais et l'oisiveté ne refroidissent les esprits, il passa les Pirénées avec le reste de ses troupes, et campa auprès de la ville d'Illibéris.

Quoique les Gaulois fussent avertis que c'était en Italie que l'on allait porter la guerre, comme la renommée leur avait cependant appris que les Espagnols au delà du mont Pirénée avaient été soumis, et qu'on leur avait laissé de fortes garnisons, ils craignirent l'esclavage et coururent aux armes. Quelques-uns de ces peuples se rassemblèrent à Ruscino. La nouvelle en ayant été donnée à Annibal qui craignait les délais plus que la guerre, il envoya des ambassadeurs à leurs petits rois, pour leur proposer de conférer avec lui, leur laissant le choix de se rapprocher d'Illibéris ou de le laisser s'avancer à Ruscino, afin que la conférence fût rendue plus facile par le voisinage. Il promit de les recevoir très-volontiers dans son camp, ou d'aller promtement vers eux, assurant qu'il se présentait comme l'hôte

tios quidem hæc. Ut verò reguli Gallorum, castris ad Illiberim extemplò motis, haud gravatè ad Pœnum venerunt, capti donis, cum bonâ pace exercitum per fines suos præter Ruscinonem oppidum transmiserunt.

*Art.* 29. *Siège de Modène, par les Boïens.*

In Italiam interim nihil ultrà quàm Iberum transisse Annibalem, à Massiliensium legatis Romam perlatum erat : cùm perinde ac si Alpes jàm transisset, Boii sollicitatis Insubribus defecerunt ; nec tàm ob veteres in populum Romanum iras, quàm quòd nuper circà Padum, Placentiam Cremonamque colonias in agrum Gallicum deductas ægrè patiebantur. Itaque armis repentè arreptis, in eum ipsum agrum impetû facto, tantùm terroris ac tumultûs fecerunt, ut non agrestis modò mul-

et nullement comme l'ennemi de la Gaule. Il ajouta que son épée ne sortirait du foureau, si les Gaulois le lui permettaient, que lorsqu'il serait arrivé en Italie. Tels furent les discours qu'il leur fit tenir par ses émissaires. Mais il ne s'en tint pas là lorsque les petits rois des Gaulois eurent avancé sur-le-champ avec leurs troupes jusqu'à Illibéris ; il les combla de présens, et chacun ramena son armée dans son territoire au delà de la ville de *Ruscino*. [ Cette ville qui a été plusieurs fois saccagée, n'est plus aujourd'hui qu'une vieille tour, a deux mille pas de Perpignan (1) ].

Tout ce que l'on sut alors en Italie, fut ce que l'on apprit par les ambassadeurs que les Marseillais envoyèrent à Rome, qu'Annibal avait passé l'Ebre. Dès lors comme si déjà il avait traversé les Alpes, les Boïens après avoir sollicité les Insubriens de se joindre à eux, se soulevèrent non pas tant à cause de leur ancienne haine contre le peuple romain, que parce qu'ils voyaient avec peine que depuis peu des colonies avaient été envoyées autour du

(1) Description historique et géographique de la France, par Longuerue. Paris 1719, t. 1, p. 220.

titudo, sed ipsi triumviri Romani, qui ad agrum venerant assignandum, diffisi Placentiæ mœnibus, Mutinam confugerint, Caius Luctatius, Aulus (1) Servilius, Titus Annius. Luctatii nomen haud dubium est. Pro Aulo Servilio, et Tito Annio, Quintum Acilium et Caium Herennium habent quidam annales : alii Publium Cornelium Asinam, et Caium Papirium Masonem. Id quoque dubium est, legati ad Boios ad expostulandum missi, violati sint : an in triumviros agrum impetus metantes sit factus. Mutinæ cùm obsiderentur, et gens ad oppugnandarum urbium artes rudis, pigerrima eadem ad militaria opera, segnis intactis assideret muris, simulari cœptum de pace agi : evocatique ab Gallorum principibus legati ad colloquium, non contrà jus modò gentium, sed violatâ etiàm, quæ data in tempus erat, fide, comprehenduntur :

(1) La jolie édition de Tite-Live, imprimée par Barbou. Paris 1775, t. 3, p. 34, dit C. Servilius, et non Aulus Servilius; et la même différence se trouve répétée plus bas. On y trouve aussi *Lutatius*, au lieu de *Luctatius*.

Pô à Plaisance et à Crémone, dans les terres des Gaulois. C'est pourquoi ils prirent les armes tout à coup et fondirent sur ces mêmes terres. La terreur qu'ils inspirèrent, et le tumulte qu'ils causèrent, furent tels, que non seulement les nombreux habitans de la campagne, mais les triumvirs romains eux-mêmes, qui étaient venus faire le partage du territoire, ne croyant pas que les murs de Plaisance pussent les défendre, se réfugièrent à Modène. Ces triumvirs étaient Caius Luctatius, Aulus Servilius, Titus Annius. Le nom de Luctatius n'est pas douteux. Au lieu d'Aulus Servilius et de Titus Annius, quelques annales portent Quintus Acilius et Caius Hérennius ; d'autres, Publius Cornélius Asina et Caius Papirius Maso. On doute même si les ambassadeurs envoyés aux Boïens pour savoir ce qu'ils désiraient, furent outragés, ou si ces peuples firent une irruption sur les triumvirs qui alors mesuraient les champs. Modène ayant été assiégée, et cette nation peu instruite de l'art d'assiéger les villes et très-paresseuse pour les constructions militaires, restant sans rien faire au pié des murs, ils firent semblant de vouloir traiter de la paix. Les princes gaulois firent

negantibus Gallis, nisi obsides sibi redderentur, eos se dimissuros.

### *Art.* 30. *Le préteur Manlius met les Romains en sûreté.*

Cùm hæc de legatis nuntiata essent, et Mutina præsidiumque in periculo esset, Lucius Manlius prætor irâ accensus, effusum agmen ad Mutinam ducit. Sylvæ tunc circà viam erant, plerisque locis incultis. Ibi inexploratò profectus, in insidias præcipitatus, multâque cum cæde suorum ægrè in apertos campos emersit. Ibi castra communita : et quia Gallis ad tentanda ea defuit spes, refecti sunt militum animi, quanquàm accisas res satis constabat. Iter deinde ex integro cœptum : nec, dùm per patentia loca ducebatur agmen (1), apparuit hostis. Ubi rursùs sylvæ intratæ, tum postremos adorti, cum magnâ trepidatione ac pavore omnium, octingentos

(1) L'édition de 1609 que je suis place ici *cùm* que l'édition de Barbou supprime avec raison.

venir les ambassadeurs pour une conférence ; ensuite violant non seulement le droit des gens, mais la foi qu'ils venaient de donner, ces Gaulois saisirent les ambassadeurs, disant qu'ils ne les rendraient que lorsqu'on leur aurait rendu leurs ôtages.

La nouvelle de ce manque de foi étant parvenue au préteur Lucius Manlius avec celle du danger de Modène et de sa garnison, il fut extrêmement irrité, et conduisit à Modène les troupes qui avaient été mises en fuite. La route était alors entourée de bois et de terreins pour la plupart incultes. Manlius s'y étant engagé sans l'avoir fait reconnaître, tomba dans des embûches, et ne parvint qu'avec peine dans des lieus découverts, après avoir perdu beaucoup de monde. Là il fortifia son camp, et comme les Gaulois n'eurent plus alors le courage de rien tenter, les soldats reprirent leurs esprits, quoique le mauvais succès de leur entreprise ne fût que trop apparent. Enfin ils se remirent en route, et pendant qu'ils marchaient dans des lieus découverts, l'ennemi ne paraissait pas : mais lorsqu'ils entraient dans les bois, les Gaulois tuèrent huit cens soldats, après leur avoir inspiré une vive

milites occiderunt : sex signa ademêre. Finis indè et Gallis territandi, et pavendi Romanis fuit, ut ex saltû invio atque impedito evasêre. Inde apertis locis facilè tutantes agmen Romani, Tanetum (1) vicum propinquum Pado contendêre. Ibi se munimento ad tempus, commeatibusque fluminis, et Brixianorum Gallorum auxilio adversùs crescentem in dies multitudinem hostium tutabantur.

### *Art.* 31. *Publius Cornélius envoie reconnaître l'armée d'Annibal.*

Qui tumultus repens postquàm est Romam perlatus, et Punicum insuper Gallico bello auctum patres acceperunt : Caium Attilium prætorem cum unâ legione Romanâ et quinque millibus sociorum delectû novo à consule conscriptis, auxilium Manlio ferre jubent : qui

(1) C'est *Cannetum* qu'écrit là et un peu plus bas l'édition de Tite-Live, dont je me sers dans les *Scriptores Latini veteres*, *Aureliæ Allobrogum* 1609, t. 1, p. 170. Mais Blaise de Vigenère, dans sa traduction française de Tite-Live, imprimée à Paris en 1606, t. 2, p. 9, *verso*, écrit deux fois Tanète, qui se rapproche davantage du Tanès de Polibe (*art.* 23). On

frayeur, et leur enlevèrent six drapeaux. Lorsque les Romains furent sortis de cette forêt où la route était embarrassée et à peine reconnaissable, leur frayeur cessa, et les Gaulois perdirent leur avantage. Des lieus découverts permirent à l'armée romaine de se bien fortifier, en sorte qu'elle gagna le bourg de Tanès auprès du Pô. Là elle prit le tems de munir son camp, soit par les coudes que formait le fleuve, soit par le secours des Gaulois de Brixia (Bresse), contre la multitude des ennemis qui s'accroissait chaque jour.

Aussitôt que la nouvelle de ce soulèvement imprévu eut été portée à Rome, et que le Sénat eut appris que la guerre des Gaulois se joignait à celle de Carthage, il envoya au secours de Manlius le préteur Caïus Attilius avec une légion et cinq mille nouveaux cons-

trouve *Tanetum* à deux milles romains du Pô dans la carte de l'*Italia antiqua* de M. d'Anville. Tous les géographes anciens ont parlé de *Tanetum* que l'Itinéraire d'Antonin place comme d'Anville entre Modène et Reggio. Voyez *Notitia orbis antiqui*, par *Christophorus Cellarius*, *Lipsiæ* 1731, t. 1, pag. 535. L'édition de Barbou écrit *Tanetum*, p. 35.

sine ullo certamine (abscesserant enim metû hostes) Tanetum pervenit. Et Publius Cornelius in locum ejus, quæ missa cum prætore fuerat, transcriptâ legione novâ, profectus ab urbe sexaginta longis navibus, præter oram Hetruriæ Ligurumque, et inde Salyum, mox (1) pervenit Massiliam : et ad proximum ostium Rhodani (pluribus enim divisus amnis in mare decurrit) castra locat, vixdùm satis credens Annibalem superasse Pyrenæos montes. Quem ut de Rhodani quoque transitû agitare animadvertit, incertus quonam eî loco occurreret, necdùm satis refectis ab jactatione maritimâ militibus, trecentos interim delectos equites, ducibus Massiliensibus, et auxiliaribus Gallis, ad exploranda omnia, visendos que ex tuto hostes præmittit.

*Art.* 32. *Annibal traverse le Rhône.*

Annibal, cæteris metû aut pretio pacatis,

(1) Au lieu de *mox*, l'édition de Barbou écrit après *Salyum*, *montes* sans virgule.

crits choisis par le consul parmi les alliés. Ce préteur arriva à Tanès sans avoir eu besoin de combattre, la frayeur ayant dissipé les ennemis. Publius Cornélius au lieu de la légion qu'il lui avait donnée, en leva une autre avec laquelle il partit de la capitale sur soixante vaisseaux longs. Il cingla le long des côtes de l'Etrurie, des Liguriens, ensuite des Saliens, et parvint bientôt à Marseille. Le Rhône se jette dans la mer par plusieurs embouchures qui se partagent ses eaux. Publius choisit celle qui était la plus voisine de lui, pour y placer son camp, croyant qu'à peine Annibal avait passé les monts Pirénées. Mais lorsqu'il eut appris que ce général se disposait à traverser le Rhône, incertain du lieu où il irait à sa rencontre, et craignant que ses soldats ne fussent pas encore assez bien reposés des fatigues de leur trajet maritime, il envoya d'abord 300 cavaliers d'élite sous la conduite des Marseillais et des Gaulois auxiliaires, pour tout reconnaître et pour choisir un lieu sûr duquel ils pussent observer les ennemis.

Annibal ayant appaisé par crainte ou par argent tous les autres peuples, était déjà parvenu sur les terres des Volsques, nation

jàm in Volscarum pervenerat agrum, gentis validæ : colunt autem circà utramque ripam Rhodani : sed diffisi citeriore agro arceri Pœnum posse, ut flumen pro munimento haberent, omnibus fermè suis trans Rhodanum trajectis, ulteriorem ripam amnis obtinebant. Ceteros accolas fluminis Annibal, et eos ipsos (1) quorum sedes tenuerat, simul pellicit donis ad naves undique contrahendas, fabricandasque : simul et ipsi trajici exercitum, levarique quàm primùm regionem suam tantâ urgente hominum turbâ cupiebant. Itaque ingens coacta vis navium est, lintriumque temerè ad vicinalem usum paratarum : novasque alias primùm Galli inchoantes cavabant ex singulis arboribus : deinde et ipsi milites simul copiâ materiæ, simul facilitate operis inducti, alveos informes, nihil, dummodò innare aquæ, et capere onera possent, curantes, raptim faciebant, quibus se suaque transveherent. Jàmque omnibus satis comparatis ad trajiciendum, terrebant ex adverso

(1) L'édition de Barbou, au lieu d'*eos ipsos*, écrit *eorum ipsorum*. Je crois qu'elle se trompe.

puissante : en effet ils habitent l'une et l'autre rive du Rhône ; mais ne se croyant pas assez forts pour défendre leur territoire contre le général carthaginois du côté par lequel il venait, ils voulurent avoir le fleuve pour défense ; ils traversèrent donc le Rhône avec presque toutes leurs forces, et occupèrent la rive gauche de ce fleuve. Annibal engagea par des présens les autres habitans des rives du Rhône et ceux même qu'il avait avec lui, à lui ramasser des navires de tous côtés et à lui en fabriquer. Ces habitans eux-mêmes désiraient que l'armée passât et que leurs pays fut délivré le plutôt possible d'une si grande troupe d'hommes qui le surchargeait. C'est pourquoi ils rassemblèrent une foule immense de navires et de nacelles fabriquées grossièrement pour l'usage des peuples voisins. Les Gaulois commencèrent même les premiers à fabriquer de nouveaux bateaux en creusant des arbres ; ensuite les soldats engagés par l'abondance des matériaux et la facilité de l'ouvrage, firent à la hâte des canots informes capables seulement de surnager dans l'eau et de porter quelques fardeaux, pour passer sur l'autre rive eux et leurs effets. Déjà tout était suffisamment pré-

hostes omnem ripam equis virisque (1) obtinentes : quos ut averteret, Hannonem Bomilcaris filium vigiliâ primâ noctis cum parte copiarum, maximè Hispanis, adverso flumine ire iter uniûs diei jubet, et ubi primò possit, quàm occultissimè trajecto amni, circùm ducere agmen : ut cùm facto opus sit, adoriatur ab tergo hostem. Ad id dati duces Galli educunt inde millia quinque et viginti fermè suprà parvæ insulæ circumfusum amnem, latiorem ubi dividebatur : eòque minùs alto alveo transitum ostendêre. Ibi raptim cæsâ materiâ, ratesque fabricatæ, in quibus equi virique, et alia onera trajicerentur. Hispani sine ullâ mole in utres vestimentis conjectis, ipsi cetris (2) suppositis incubantes, flumen transnatavere. Et alius exercitus ratibus junctis trajectus, castris propè flumen positis, nocturno itinere atque operis labore fessus, quiete uniûs diei reficitur, intento duce ad

(1) L'édition de Barbou dit *equites virique*, faute évidente.

(2) Comme dit Barbou; et non *certis*, comme écrit l'ancienne édition.

paré pour la traversée ; mais les ennemis qui par eux ou leurs chevaux occupaient entièrement l'autre bord, inspiraient de l'effroi. Pour les écarter, Hannon, fils de Bomilcar, fut envoyé sur la première veille de la nuit avec un corps de troupes en plus grande partie espagnoles ; Annibal lui ordonna de marcher en remontant le fleuve pendant tout un jour, et dans l'endroit le plus favorable, de passer le fleuve le plus secrétement possible, pour ramener ensuite sa troupe en descendant, afin que lorsqu'il aurait terminé sa route, il pût attaquer l'ennemi par derrière. Des guides gaulois lui furent donnés pour diriger cette manœuvre. Ils le firent remonter l'espace d'environ vingt-cinq milles jusqu'à un endroit où le lit de la rivière en s'élargissant formait une petite île. Là ce lit moins élevé facilitait la traversée. On y coupa promtement des matériaux, et l'on fabriqua des radeaux sur lesquels les chevaux, les hommes, et tout le bagage pouvaient passer. Les Espagnols jetèrent leurs vêtemens sur des outres, et eux passèrent nus couchés sur leurs boucliers. Le reste de cette troupe passa sur des radeaux accouplés ensemble : ils campèrent auprès du fleuve, et

consilium opportunè exsequendum. Postero die profecti ex loco, prodito fumo significant se transisse, et haud procul abesse. Quod ubi accepit Annibal, ne tempori deesset, dat signum ad trajiciendum. Jàm paratas aptatasque habebat pedes lintres. Eques (1) ferè propter equos nantes navium agmen ad excipiendum adversi impetum fluminis parte superiore transmittens, tranquillitatem infrà trajicientibus lintribus præbebat. Equorum pars magna nantes loris a puppibus trahebantur, præter eos quos instructos (2), frænatosque, ut extemplò egresso in ripam equiti usui essent, imposuerant in naves. Galli occursant in ripam cum variis ululatibus, cantûque moris sui, quatientes scuta super capita, vibrantesque dextris tela : quanquàm et ex adverso terrebat tanta vis navium cum ingenti sono fluminis, et clamore vario nautarum et militum, qui nitebantur perrumpere impetum flu-

(1) Comme le dit l'ancienne édition; et non *equites* comme écrit l'édition de Barbou, pag. 37.

(2) L'édition de Barbou qui ne mérite nullement une confiance entière, écrit mal ici *instratos*.

comme ils étaient fatigués de leur passage nocturne et du travail qu'ils avaient été obligés de faire, ils se reposèrent un jour entier, pendant que leur chef réfléchissait sur la meilleure manière dont il pourrait exécuter l'ordre qu'il avait reçu. Ils partirent le lendemain, et par la fumée des feux qu'ils allumèrent, ils firent comprendre qu'ils étaient passés et qu'ils n'étaient pas loin. Dès qu'Annibal en fut instruit, sans perdre un instant il donna le signal pour traverser. Déjà l'infanterie avait ses canots tous prêts et bien disposés. Les cavaliers passant dans la partie supérieure du fleuve, dont ils soutenaient l'impétuosité par la masse de leurs bateaux à côté desquels leurs chevaux nageaient, facilitaient la traversée aux canots. Une grande partie des chevaux nageant était traînée par leurs brides attachées aux poupes ; quelques-uns seulement avaient été placés sur des bateaux, tout bridés et préparés afin de pouvoir servir à leurs cavaliers aussitôt après le passage. Les Gaulois s'avancent sur le rivage avec divers hurlemens et en chantant selon leur usage, secouant leurs boucliers sur leurs têtes, et brandissant leurs traits de leur main droite. Cependant ils étaient

minis (1), et qui ex alterâ ripâ trajicientes suos hortabantur. Jàm satis paventes adverso tumultû, terribilior ab tergo adortus clamor, castris ab Hannone captis. Mox et ipse aderat, ancepsque terror circumstabat : et è navibus tanta vis armatorum in terram evadens, et à tergo improvisa premebat acies (2). Galli postquàm utroque vim facere conati, ultrà pellebantur : quà patêre visum maximè iter, perrumpunt : trepidique in vicos passim suos diffugiunt. Annibal cæteris copiis per otium trajectis, spernens jàm Gallicos tumultus, castra locat. Elephantorum trajiciendorum varia consilia fuisse credo : certè varia memoria est (3) actæ rei. Quidam, congregatis ad ripam elephantis, tradunt ferocissimum ex iis irritatum à rectore suo, cum refugientem eum in aquam natantem sequeretur, traxisse gregem, ut quenque timentem altitudinem

(1) Toute cette phrase en commençant *et clamore*, a été omise dans l'ancienne édition.

(2) L'édition de Barbou a préféré l'ablatif *vi... evadente... improvisâ premente acie.*

(3) Barbou dit *variata memoria* sans *est.*

effrayés de cette multitude de bateaux qu'ils voyaient sur l'autre bord, du bruit horrible que fesait le fleuve, des cris des soldats et des matelots qui voulaient en rompre l'impétuosité, et de ceux qui restés sur le rivage exhortaient ceux qui traversaient. Déjà ce tumulte avait commencé à leur inspirer quelque crainte, lorsque la troupe d'Hannon qui s'était emparé de leur camp les attaqua par derrière avec d'effroyables clameurs. Bientôt Hannon lui-même fondit sur eux, et la terreur qui le suivait augmenta leur effroi : une si grande foule de soldats débarquans et une troupe d'autres qu'ils n'avaient pas aperçus les prenant par derrière, les pressaient de tous côtés. Ces malheureux Gaulois en voulant résister, se poussaient les uns les autres. Enfin là où ils virent une issue plus facile, ils s'y précipitèrent, et chacun en tremblant s'empressa de regagner son village. Annibal ayant fait passer à son aise le reste de ses troupes, et méprisant déjà les tumultes des Gaulois, plaça son camp. Je crois que le passage des éléphans fut l'occasion de plusieurs avis. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les récits diffèrent sur la manière dont ce passage s'effectua. Quelques-uns rapportent que

destituerat vadum, impetû ipso fluminis in alteram ripam rapiente. Cæterùm magis constat ratibus trajectos : id ut tutius consilium ante rem foret, ità actâ re, ad fidem pronius est. Ratem unam ducentos longam pedes, quinquaginta latam, à terrâ in amnem porrexerunt : quam, ne secundâ aquâ deferretur, pluribus retinaculis validis parte superiore ripæ religatam, pontis in modum humo injectâ, constraverunt, ut belluæ audacter velut per solum ingrederentur. Altera ratis æquè lata, longa pedes centum, ad trajiciendum flumen apta, huic copulata est : et cùm elephanti per stabilem ratem, tanquàm viam, prægredientibus feminis, acti, in minorem applicatam transgressi sunt : ea extemplò resolutis quibus leviter annexa erat vinculis, ab actuariis aliquot navibus ad alteram ripam pertrahitur. Ità primis expositis, alii deinde repetiti ac trajecti sunt. Nihil sanè trepidabant, donec continenti velut ponte agerentur. Primis erat pavor, cum solutâ ab cæteris rate in altum raperentur. Ibi urgentes inter se, cedentibus

les éléphans ayant été assemblés sur le rivage, le plus hardi d'entr'eux fut excité par son conducteur avec une extrême vivacité et le suivit en nageant dans le fleuve. Son exemple entraîna les autres, et celui qui, effrayé par la hauteur des eaux avait manqué le gué, fut traîné sur l'autre bord par l'impétuosité du fleuve. Cependant ce qui est le plus constant, c'est qu'on les passa sur des radeaux. Cet avis était sans doute le plus sûr avant l'événement, et c'est ce qu'il y a de plus croyable, après la chose faite. Ils étendirent un radeau long de 200 piés, large de 50, depuis la terre jusque sur le fleuve. De peur que le fil de l'eau ne l'emportât, ils l'attachèrent avec plusieurs forts liens à la partie supérieure du rivage, et le jetèrent sur le sol comme un pont, afin que les éléphans y marchassent hardiment comme sur la terre ferme. Un autre radeau d'égale largeur, long de cent piés, destiné à traverser le fleuve, fut mis au bout de celui-là ; et dès que les éléphans mâles, conduits par les femelles, eurent passé du radeau immobile, comme par un chemin, sur celui de moindre longueur qui lui avait été joint artistement, ce dernier détaché de l'autre par les faibles liens

extremis ab aquâ, trepidationem (1) aliquantùm edebant, donec quietem ipse timor circunspicientibus aquam fecisset. Excidêre etiàm sævientes quidam in flumen, sed pondere ipso stabiles, dejectis rectoribus, quærendis (2) pedetentim vadis, in terram evasêre.

## *Art.* 33. *Victoire des Cavaliers romains sur les Numides.*

Dùm elephanti trajiciuntur, interim Annibal Numidas equites quingentos ad castra Ro-

(1) Barbou dit *trepidationis.*

(2) L'ancienne édition dit *quærentis* : faute évidente, qu'on ne trouve pas dans l'édition de Barbou.

qui

qui le retenaient, fut traîné jusqu'à l'autre bord par quelques bateaux à rames qui le remorquèrent. Les premiers animaux ayant passé de cette manière, on retourna pour passer les autres. Ils n'éprouvaient certainement pas la moindre frayeur, tandis qu'ils étaient conduits sur le continent comme sur un pont : mais les premiers étaient effrayés lorsque le second radeau détaché, les séparant des autres, les portait au large sur le fleuve. Alors se pressant entr'eux et les derniers voulant s'éloigner de l'eau, ils montraient un peu de frayeur ; mais cette frayeur même les obligeait à rester tranquilles par la crainte de l'eau qu'ils voyaient de tous côtés. Quelques-uns plus ardens que les autres, tombèrent dans le fleuve ; mais leur poids même les y soutint, ils secouèrent et jetèrent leurs conducteurs dans l'eau, cherchèrent le gué en avançant leurs piés avec précaution, et gagnèrent ainsi le rivage.

Pendant que les éléphans fesaient ce trajet, Annibal avait envoyé cinq cens chevaux vers le camp des Romains, pour en faire la reconnaissance. Ils les avait chargés de s'instruire du nombre et des projets des troupes ennemies. On se souvient que trois cens cavaliers

mana miserat speculatum, ubi et quantæ copiæ essent, et quid pararent. Huic alæ equitum, missi, ut ante dictum est, ab ostio Rhodani trecenti Romanorum equites occurrunt. Prælium atrocius pro numero pugnantium editur. Nam præter multa vulnera, cædes etiàm propè par utrinque fuit : fugaque et pavor Numidarum Romanis jàm admodùm fessis victoriam dedit. Victores ad centum sexaginta, nec omnes Romani, sed pars Gallorum : victi ampliùs ducentis ceciderunt. Hoc principium simulque omen belli, ut summæ rerum prosperum eventum, ità haud sanè incruentam, ancipitisque certaminis victoriam Romanis portendit. Re itaque gestâ, ad utrumque ducem sui redierunt.

*Art.* 34. *Annibal se résout à continuer sa route. Discours par lequel il exhorte ses soldats.*

Nec Scipioni stare sententia poterat, nisi ut ex consiliis cœptisque hostis et ipse conatus caperet : et Annibalem incertum, utrùm cœptum in Italiam intenderet iter, an cum

romains avaient de même été envoyés de l'embouchure du Rhône. Les deux troupes se rencontrèrent. Leur combat fut plus opiniâtre que le nombre des combattans ne semblait le permettre. En effet un grand nombre fut blessé, et il y eut à peu près autant de morts d'un côté que de l'autre. Les Romains étaient déjà très-fatigués, lorsqu'ils dûrent la victoire à la frayeur et à la fuite des Numides. Les vainqueurs perdirent 160 hommes, non pas tous Romains, mais en partie Gaulois; les vaincus en perdirent plus de 200. Ce commencement et en même tems ce présage de la guerre, annonçait aux Romains que la fin des événemens leur serait avantageuse, mais que leur victoire serait sanglante, et leurs succès militaires longtems suspendus. Lorsque cette action fut terminée, chacune des deux troupes retourna vers son général.

Scipion ne pouvait former de projets que sur ceux de l'ennemi dont les entreprises devaient diriger ses efforts. Annibal était incertain s'il continuerait sa route vers l'Italie, ou

eo, qui primus se obtulisset Romanus exercitus, manus consereret, averterat à præsenti certamine Boiorum legatorum, regulique Magali adventus : qui se duces itinerum, socios periculi fore affirmantes, integro bello, nusquàm antè libatis viribus, Italiam aggrediendam censent. Multitudo timebat quidem hostes, nondùm obliteratâ memoriâ superioris belli : sed magis iter immensum Alpesque rem famâ utique inexpertis horrendam metuebat. Itaque Annibal, postquàm ipsî sententia stetit pergere ire, atque Italiam petere, advocatâ concione, variè militum versat animos, castigando adhortandoque. — Mirari se quinam pectora semper impavida repens terror invaserit. Per tot annos vincentes eos stipendia facere : neque ante Hispaniâ excessisse quàm omnes gentesque et terræ eæ quas duo diversa maria amplectantur, Carthaginiensium essent. Indignatos deinde, quod quicumque Saguntum obsedissent, velut ob noxam sibi dedi postularet P. R. Iberum trajecisse ad delendum nomen Romanorum, liberandum-

s'il livrerait bataille à la première armée romaine qui se présentait à lui. L'arrivée des ambassadeurs des Boïens et du petit roi Magalus le détournait de combattre en ce moment : ils affirmaient qu'ils seraient ses guides et qu'ils partageraient ses dangers ; ils pensaient que l'Italie devait être attaquée en commençant la guerre, et sans avoir fait le moindre essai de ses forces. Le plus grand nombre qui n'avait pas encore oublié la guerre précédente, redoutait les ennemis : on craignait surtout l'immensité du chemin, et cet horrible passage des Alpes que personne ne connaissait, et dont la réputation effrayait. C'est pourquoi Annibal, lorsqu'il se fût déterminé à continuer sa route et à prendre le chemin de l'Italie, convoqua ses troupes pour leur parler. Là il disposa diversement les esprits de ses soldats, mêlant les exhortations aux reproches. « J'admire », disait-il, « qu'une terreur subite soit entrée » dans des cœurs qui n'avaient point encore » connu la peur. Depuis tant d'années que » vous êtes à ma solde, la victoire vous a sui- » vis constamment ; vous n'êtes sortis d'Es- » pagne qu'après avoir soumis aux Carthagi- » nois toutes les nations et toutes les terres

que orbem terrarum ; tùm nemini visum id longum, cùm ab occasû solis ad ortum intenderent iter ; nunc, postquàm multò majorem partem itineris emensam cernant, Pyrenæum saltum inter ferocissimas gentes superatum : Rhodanum tantum amnem, tot millibus Gallorum prohibentibus, domitâ etiàm ipsiûs fluminis vî trajectum : in conspectû Alpes habeant, quarum alterum latus Italia sit : in ipsis portis hostium fatigatos subsistere : quid aliud Alpes esse credentes quàm montium altitudines ? fingerent altiores Pyrenæis jugis : nullas profectò terras cœlum contingere, nec inexsuperabiles humano generi esse. Alpes quidem habitari, coli, gignere atque alere animantes : pervias paucis esse, exercitibus invias ? eos ipsos, quos cernant, legatos non pennis sublimè elatos Alpes transgressos : nec majores quidem eorum indigenas, sed advenas Italiæ cultores, has ipsas Alpes ingentibus sæpè agminibus cum liberis ac conjugibus, migrantium modo tutò transmisisse. Militi quidem armato, nihil secum

» qu'embrassent deux mers différentes. Vous
» n'avez pas oublié l'indignation qui vous a
» saisis lorsqu'après le siège de Sagunte, tous
» ceux qui y avaient pris part ont été récla-
» més par le peuple romain comme s'ils
» avaient commis un crime. Nous avons passé
» l'Ebre pour effacer le nom des Romains et
» mettre le genre humain en liberté. Alors
» personne ne fut effrayé par la longueur d'un
» chemin qui embrassait la route du soleil, du
» couchant jusqu'au levant : à présent que la
» plus grande partie de cette route est termi-
» née, que les gorges des Pirénées ont été
» traversées au milieu des nations les plus fé-
» roces, que le Rhône, ce fleuve si vaste, dont
» les rives étaient défendues par tant de mil-
» liers de Gaulois, a été domté dans toute
» sa force et que nous l'avons traversé ; à
» présent que vous avez les Alpes sous les
» ieux, et que l'Italie est de l'autre côté,
» vous voudriez vous reposer de vos fatigues
» aux portes de vos ennemis. Que croyez-vous
» donc que soient les Alpes, si ce n'est des
» montagnes élevées ? Supposez qu'elles soient
» plus hautes que les sommets des Pirénées.
» Vous n'imaginerez pas cependant qu'il y ait

præter instrumenta belli portanti, quid invium aut inexsuperabile esse : Saguntum ut caperetur, quid per octo menses periculi, quid laboris exhaustum esse; Romam orbis terrarum caput petentibus, quicquam adeò asperum atque arduum videri, quod inceptum moretur? cœpisse quondàm Gallos ea, quæ adiri posse Pœnus desperet. Proinde aut cederent animo atque virtute genti per eos dies toties ab se victæ, aut itineris finem sperent campum interjacentem Tiberi ac mœnibus Romanis. — His adhortationibus incitatos corpora curare, atque ad iter se parare jubet.

## OBSERVATION.

Je donnerai encore ici une preuve de l'infériorité de l'édition de Barbou, en observant qu'au lieu de dire avec l'ancienne édition *quarum alterum latus Italia sit*, ainsi que je l'écris ici p. 174, la nouvelle édition a préféré *quarum altera latus Italiæ sit*, dont le sens m'a paru bien moins beau.

» des terres qui touchent le ciel, ni que le
» genre humain ne puisse atteindre. Les Alpes
» sont au contraire habitées, cultivées; elles
» engendrent, elles nourrissent des animaux.
» Quelques hommes y passent facilement; des
» armées ne pourraient-elles les traverser? ces
» ambassadeurs que vous voyez ici présens,
» n'ont pas eu besoin du secours des ailes pour
» s'élever dans les airs et pour traverser les
» Alpes. Leurs ancêtres ne sont pas indigènes,
» ils sont venus d'ailleurs pour habiter l'I-
» talie; souvent ils ont passé ces mêmes Alpes
» sans le moindre danger, en troupes nom-
» breuses avec leurs femmes et leurs enfans,
» comme font ceux qui vont former de nou-
» veaux établissemens. Et un soldat armé qui
» n'est chargé que d'instrumens militaires,
» trouvera cette route difficile et insurmon-
» table pour lui? Pour prendre Sagunte,
» combien n'avons-nous pas bravé de périls
» et de travaux pendant huit mois? et lors-
» qu'il s'agit d'aller à Rome, la capitale du
» monde, nous craindrons quelques embarras,
» quelques difficultés, pour achever ce que
» nous avons commencé! Les Gaulois auront
» pris ces mêmes pays où les Carthaginois

## *Art.* 35. *Annibal pacifie les Allobroges.*

Postero die profectus adversâ ripâ Rhodani, Mediterranea Galliæ petit : non quia rectior ad Alpes via esset, sed quantùm à mari recessisset, minus obvium fore Romanum credens : cum quo, priusquàm in Italiam ventum foret, non erat in animo manus conserere. Quartis castris ad insulam pervenit : ibi Bicarus (1) Rhodanusque amnes diversis ex Alpibus decurrentes, agri aliquantulùm (2) amplexi, confluunt in unum, mediis campis

(1) Le texte de l'ancienne édition latine, ainsi que celui de Barbou, disent *Arar*, et la traduction française de Vigenère dit *la Saône*. Je prouverai dans la suite que tous trois se trompent, ainsi que la note de l'éditeur de Barbou, qui d'après Gronovius, voudrait substituer *Isara*.

(2) L'édition de Barbou écrit *aliquantùm*.

» n'auront pu aller ! Cédez donc en courage » et en fermeté à ce peuple que vous avez tant » de fois vaincu, ou remplissez le but de votre » voyage. Traversez les champs qui nous sé- » parent du Tibre, et parvenons aux murs » de Rome ». Après ces exhortations, il ordonne que l'on aille prendre son repas, et que l'on se prépare à continuer la marche.

Il partit le lendemain, quittant la rive opposée du Rhône et s'avançant au milieu des terres de la Gaule, non pas parce que c'était la route la plus directe vers les Alpes, mais parce qu'en s'éloignant de la mer, il crut avoir moins à craindre la rencontre des Romains avec lesquels il n'avait pas le projet de combattre jusqu'à ce qu'il fût entré en Italie. Au quatrième campement, il parvint à une île. Là les rivières de l'Eyguès et du Rhône descendent tous deux des Alpes, mais par des routes diverses, embrassent un petit espace de terrein, pour couler ensuite ensemble, et ce terrein qu'ils enveloppent, a reçu le nom d'Ile. Auprès de ce lieu habitent les Allobroges, qui ne le cèdent à aucune nation gauloise en richesses et en réputation. Ils étaient alors divisés. Deux frères se dispu-

insulæ nomen inditum. Accolunt propè Allobroges, gens jàm indè nullâ Gallicâ gente opibus aut famâ inferior : tùm discors erat. Regni certamine ambigebant fratres. Major, et qui priùs imperitarat, Brancus nomine, minore à fratre et cœtû juniorum, qui jure minùs, vî plùs poterat, pellebatur. Hujus seditionis peropportuna disceptatio cùm ad Annibalem rejecta esset, arbiter regni factus, quod erat senatûs principumque sententia futurum, imperium majori restituit. Ob id meritum commeatû copiâque rerum omnium et vestimentis est adjutus, quæ infames frigoribus Alpes præparari cogebant.

*Art.* 36. *Annibal arrive au pié des Alpes.*

Sedatis certaminibus Allobrogum, cùm jàm Alpes peteret, non rectâ regione iter instituit, sed ad lævam in Tricastinos flexit : inde per extremam oram Vocontiorum agri tetendit in Tricorios : haud usquàm impeditâ viâ, priusquàm ad Druentiam flumen pervenit. Is et ipse alpinus amnis longè omnium Galliæ

taient la royauté. L'aîné qui avait régné le premier, son nom était Brancus, était rejeté par son frère puîné et par l'assemblée des jeunes gens qui connaissait moins bien les règles de l'équité, mais qui était la plus forte. Cette sédition était favorable à Annibal qui fut choisi pour arbitre, et devint ainsi le maître de la nation. Il préféra l'avis du sénat et des chefs ; il rendit l'empire à l'aîné. Ce service lui valut un secours en vivres, en toute espèce de munitions, et en vêtemens, que le froid par lequel les Alpes sont célèbres, forçait de préparer.

Les Allobroges ayant ainsi été pacifiés, Annibal s'avança vers les Alpes, mais non par le chemin direct : il se détourna sur la gauche dans le pays des Tricastins, et cotoyant l'extrémité de celui des Voconces, il arriva sur le territoire des Tricoriens, et n'éprouva aucune difficulté avant d'être arrivé à la Durance. Cette rivière qui vient aussi des Alpes,

fluminum difficillimus transitû est. Nàm cùm aquæ vim vehat ingentem, non tamen navium patiens est : quia nullis coërcitus ripis, pluribus simul, neque iisdem alveis fluens, nova semper vada novosque gurgites faciens (et ob eadem pediti quoque incerta via est) ad hæc saxa glomerosa volvens nihil stabilis nec tuti ingredienti præbet. Et tùm fortè imbribus auctus, ingentem transgredientibus tumultum fecit, cùm super cætera trepidatione ipsi suâ, atque incertis clamoribus turbarentur. Publius Cornelius Cos. triduo ferè postquàm Annibal ab ripâ Rhodani movit, quadrato agmine ad castra hostium venerat, nullam dimicandi moram facturus. Cæterùm ubi deserta munimenta nec facilè se tantùm prægressos assecuturum videt, ad mare ac naves rediit, tutiùs faciliùsque ità descendenti ab Alpibus Annibali occursurus. Ne tamen nuda auxiliis Romanis Hispania esset, quam provinciam sortitus erat, Cn. Scipionem fratrem cum maximâ parte copiarum adversùs Asdrubalem misit : non ad tutandos tantummodò veteres socios, conciliandosque

est certainement celle de toute la Gaule dont le passage est le plus difficile. Car, quoiqu'elle ait une grande quantité d'eau, elle ne peut porter bateau, parce que n'étant resserrée par aucun rivage, elle coule dans plusieurs lits différens, ayant toujours de nouveaux gués et de nouveaux gouffres. Aussi le chemin même des gens de pié, est incertain, d'autant plus que roulant avec elle une foule de gros caillous arrondis, elle n'offre rien de stable ni d'assuré à celui qui entreprend de la traverser. Des pluies venaient alors de l'augmenter, en sorte qu'elle causa de grands désordres lorsqu'il fallut la passer. Chacun était troublé non seulement par sa propre frayeur, mais par l'embarras et les cris des autres. Environ trois jours après qu'Annibal avait quitté le rivage du Rhône, le consul Publius Cornélius, avec son armée rangée en bataille carrée, était arrivé au camp des ennemis, ne voulant pas différer un instant le combat. Mais lorsqu'il vit les fortifications abandonnées, et qu'il reconnut la difficulté d'atteindre Annibal à la distance où il était déjà, il regarda comme plus sûr et plus facile d'aller attendre ce général à la descente des Alpes.

novos, sed etiàm ad pellendum Hispaniâ Asdrubalem. Ipse cum admodùm exiguis copiis Genuam repetit, eo qui circà Padum erat exercitû Italiam defensurus. Annibal ab Druentiâ campestri maximè itinere cum bonâ pace ad Alpes incolentium ea loca Gallorum pervenit.....

*Tite-Live raconte ici comment Annibal arriva jusqu'en Italie, malgré tous les obstacles qu'il rencontra pour le passage des Alpes. Ensuite il ajoute :*

Hoc maximè modo perventum est in Italiam quinto mense à Carthagine novâ, ut quidam auctores sunt, quinto decimo die Alpibus superatis. Quantæ copiæ transgressò in Italiam Annibali fuerint, nequaquàm inter auctores constat qui plurimùm centum millia peditum viginti equitum fuisse scribunt : qui minimùm, viginti millia peditum, sex equitum. L. Cincius (1) Alimentus, qui captum

(1) Vigenère, p. 13, écrit Cincinus.

Cependant de peur que l'Espagne ne fût entièrement abandonnée par les Romains, comme cette province lui avait été assignée par le sort, il y envoya son frère Cnéius Scipion avec la plus grande partie des troupes, pour aller combattre Asdrubal. Son objet n'était pas seulement de défendre les anciens alliés et d'en acquérir de nouveaux, mais de chasser Asdrubal de l'Espagne. Pour lui, avec très-peu de troupes, il regagna Gênes, comptant défendre l'Italie avec l'armée qui était dans les environs du Pô. Annibal en s'éloignant de la Durance trouva une route dont la plus grande partie était en plaine, et parvint tranquillement jusqu'aux Gaulois qui habitent le pié des Alpes.....

C'est ainsi qu'il arriva en Italie le cinquième mois depuis son départ de Carthagène, comme le disent quelques auteurs, ayant traversé les Alpes en quinze jours. Les historiens ne sont pas d'accord sur le nombre des troupes avec lesquelles Annibal descendit en Italie. Ceux qui lui en donnent le plus, veulent que son infanterie s'élevât à cent mille hommes, et sa cavalerie à vingt mille : ceux qui lui en accordent le moins, lui comptent vingt mille fantassins

se ab Annibale scribit, maximè auctor moveret me, nisi confunderet numerum, Gallis Liguribusque additis. Cum his scribit octoginta millia peditum, decem equitum, adducta in Italiam (magis affluxisse verisimile est, et ità quidem auctores sunt) ex ipso autem audisse Annibale, postquàm Rhodanum transierit, triginta sex millia hominum, ingentem que numerum equorum et aliorum jumentorum amisisse in Taurinis, quæ Gallis proxima gens erat, in Italiam digresso. Id cum inter omnes constet, eò magis miror ambigi, quànam Alpes transierit : et vulgò credere Pennino atque indè nomen et jugo Alpium inditum, transgressum. Cœlius per Cremonis jugum dicit transisse : qui ambo saltus eum non in Taurinos, sed per saltus montanos ad Libuos Gallos deduxissent (1).

(1) Tite-Live, liv. 3, décade 1, dans les *Scriptores Latini veteres. Aureliæ Allobrogum* 1609, tom. 1, p. 169 -- 173. L'édition de 1588 paraît l'édition originale de cet ouvrage, et très-supérieure à celle de Barbou, dans laquelle M. Lallemand semble s'être plus attaché à ce qu'il a cru être bon latin, qu'à la fidélité et à la correction.

et six mille cavaliers. Lucius Cincius Alimentus qui dit avoir été pris par Annibal, est celui dont le rapport me paraîtrait le plus certain, s'il ne jetait de la confusion dans son compte en y comprenant les Gaulois et les Liguriens. C'est donc en les comptant tous qu'il écrit avoir appris d'Annibal lui-même, que ce général conduisit en Italie quatre-vingt mille hommes d'infanterie et dix de cavalerie. Il est vraisemblable qu'Annibal en amena un plus grand nombre qui affluèrent de divers endroits, et les auteurs le rapportent en effet. Cincius ajoute que ce général perdit dans le pays des *Taurini* trente-six mille hommes et un grand nombre de chevaux et d'autres bestiaux. Ces *Taurini* furent la nation la plus voisine des Gaulois, qu'il trouva lorsqu'il descendit en Italie. Ce fait étant constant dans tous les historiens, je suis surpris que l'on doute où Annibal passa les Alpes, et que le vulgaire croie qu'il traversa l'Apennin, ce qui fit prendre ce nom au sommet des Alpes. Cœlius veut qu'il ait passé par la montagne de Crême : mais ces deux gorges ne l'eussent pas mené chez les *Taurini* ; elles l'auraient conduit par les défilés des montagnes, vers les Gaulois Libuens.

## §. 5. *Observations sur le récit de Tite-Live et la route d'Annibal.*

*Art.* 37. On voit que Tite-Live a écrit avec soin cette partie de son histoire, et quoiqu'il n'ait peut-être pas eu le même avantage que Polibe, d'avoir été sur les lieus, il les a décrits avec plus de détail et de clarté, ensorte qu'il paraît impossible de s'y méprendre. Mais les bonnes cartes sont venues si tard, les éditions correctes ont d'abord été si peu connues, qu'il ne faut pas être surpris que les savans aient commis à ce sujet quelques erreurs. On a cru d'abord que l'île dont parle Polibe et Tite-Live, était formée par le Rhône et la Saône; on a préféré ensuite l'Isère à la Saône, et je suis peut-être le premier qui place l'Eygues où l'on a voulu mettre la Saône et l'Isère. Il est naturel que les rivières les plus connues aient d'abord fixé l'attention; il l'est aussi que la connaissance intuitive que j'ai du local me ramène à la vérité, et pour le prouver, je me servirai de la carte de M. d'Anville, qui est encore le plus habile de nos géographes, et qui n'était cependant pas de mon opinion, puisqu'il place son *insula Allobrogum* à l'em-

bouchure de l'Isère dans le Rhône, où cependant il ne met point d'île, tandis que sa carte nous montre une île très-bien formée par l'Eygues, un peu au dessous d'*Arausio*, aujourd'hui Orange. C'est là en effet que se trouve un véritable Delta, formé par la branche de l'Eygues qui baigne les murs d'Orange et qui est connue sous le nom de la Meyne. C'est encore là qu'en se détournant à gauche vers les *Tricastini* on suit l'extrémité *ora*, des Voconces pour aller gagner la route à *Dea*, traverser le pays des *Tricorii*, passer la Durance presque à sa source et les Alpes à *Brigantio* aujourd'hui Briançon, pour arriver à *Segusio*, Suze, dans les pays des *Taurini*. Rien de plus clair que toute cette route, et il faut n'avoir pas sous les ieux une aussi bonne carte, pour, ainsi que l'ont fait les pères Catrou et Rouillé, faire remonter le Rhône à Annibal jusqu'à Lion. Il a fallu toute l'autorité d'un académicien pour détruire cette opinion victorieusement combattue en 1714 dans les Mémoires de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres (1), ainsi qu'on va le voir.

(1) Histoire de l'académie royale des Inscriptions, Paris 1723, t. 3, p. 99.

Je rapporterai textuellement le compte qu'en rend le secrétaire de cette Académie.

§. 6. *Opinion de M. de Mandajors sur la situation du camp d'Annibal au bord du Rhône.*

*Art.* 38. Un passage de Polibe copié par Tite-Live, sur la marche d'Annibal, a donné lieu à quelques réflexions de M. de Mandajors. L'historien grec dit que ce général ayant passé le Rhône, remonta pendant quatre jours le long de ce fleuve, et qu'il campa dans un endroit où est le confluent d'une rivière, nommée par cet auteur Σκώρας (1), et par Tite-Live, *Arar*. On ne connaît point celle dont parle Polibe, et Casaubon, croit qu'il faut lire Ἄραρος; mais cette correction ne fait que porter dans l'historien grec la faute qui est dans l'historien latin, puisque ce n'est point près du lieu où la Saône se jette dans le Rhône, que campa le général carthaginois.

(1) M. de Mandajors écrit ici Σκόρας. Mais dans les observations suivantes on voit qu'il faut écrire Σκώρας.

Philippe Cluvier a fort bien rectifié cet auteur, en disant qu'il fallait lire dans l'un et dans l'autre *Isara*, l'Isère, et cette correction a été suivie par la plupart des savans : mais comme le but que se propose l'Académie, est, ou de découvrir la vérité, ou de prêter des preuves à ceux qui l'ont déjà découverte, M. de Mandajors suit exactement le cours du Rhône, depuis Lion jusqu'à la mer ; fait connaître les peuples qui habitaient sur ses bords ; et suivant Annibal dans tous ses camps, il prouve que c'est à l'endroit où l'Isère se jette dans le Rhône, que s'arrêta ce général après les quatre jours de marche, dont parlent Polibe et Tite-Live. Il suppose d'abord qu'Annibal passa le Rhône entre Orange et Avignon. Ce général était là à quatre journées de la mer et de l'armée de Scipion, à une journée du Pont-Saint-Esprit, où Hannon avait dû passer ce fleuve pour aller attaquer les Volsques Tectosages (1) ; et n'étant alors qu'à 18 lieues de

(1) Et non les *barbares* comme dit le secrétaire de l'académie. Les savans n'ont que trop souvent l'habitude d'adopter le langage des historiens grecs et latins, et d'oublier qu'ils sont Français. Dans notre

l'Isère, il put aisément y arriver en quatre jours, au lieu qu'il était à 35 ou 40 lieues de la Saône, où il ne pouvait conduire que par des marches forcées une armée déjà fatiguée.

Tite-Lives'explique ainsi sur cette marche : *Quartis castris ad insulam pervenit; ibi Arar Rhodanusque amnes diversis ex Alpibus decurrentes, agri aliquantùm amplexi, confluunt in unum.* Ces mots *ex Alpibus defluentes*, ne semblent pas convenir à la Saône, qui vient du mont de Vosge, et c'est cette raison qui a engagé Cluvier à rectifier ce passage; mais cette preuve ne suffit pas, puisque Strabon et Ptolémée ont dit aussi que la Saône vient des Alpes; il fallait faire plus d'attention qu'on n'en a fait ici sur les mots *agri aliquantùm amplexi;* c'est de là que M. de Mandajors tire la nécessité de la correction. Ces mots supposent une péninsule formée par deux rivières, qui coulant d'abord assez près l'une de l'autre, s'éloignent ensuite, et viennent se rejoindre : c'est ce que la Saône ne

---

langue, les barbares étaient ceux qui rendaient victimes de leurs divisions, des peuples libres qu'ils ont fini par assujétir à leur ambition véritablement cruelle.

fait

fait point à l'égard du Rhône, dont elle ne s'approche que pour mêler ses eaux avec les siennes ; au lieu que l'Isère s'approche du Rhône vers Montmélian, et s'écartant ensuite vers le midi, vient enfin se jeter dans ce fleuve, après avoir formé une péninsule d'une partie du Dauphiné. Tite-Live, en parlant du camp où était Annibal, dit : *incolunt propè Allobroges.* Ces peuples, en effet, occupaient le bord du Rhône depuis l'Isère jusqu'à Genève ; et ceux qui soutiennent que ce camp était près de Lion, ne font pas attention qu'il y aurait eu déjà longtems qu'Annibal aurait été au milieu de ces peuples, lorsque l'historien dit qu'il ne fesait qu'en approcher.

Ces preuves détruisent en même tems l'opinion de M. Doujat, qui met dans Polibe et dans Tite-Live, la Durance au lieu de l'Isère, et celle du père Ménestrier, qui, dans son Introduction à la lecture de l'Histoire, soutient l'ancienne opinion, et marque près de Lion le camp dont il est ici question : mais, comme quelques auteurs appuient encore ce sentiment sur un passage tiré de la vie d'Annibal, M. de Mandajors prouve ensuite que cette vie n'est point de Plutarque, et qu'elle

n'a été écrite que plus de douze cens ans après cet historien : la chose n'est plus à présent problématique ; on sait que Donat Acciaïoli est l'auteur de cette vie, ainsi que de celle de Scipion. Pour en être convaincu, il n'y a qu'à lire l'épître que cet écrivain adresse à Pierre de Médicis. « Je me suis proposé », dit-il, « de rédiger dans ce volume, les vies de deux » capitaines célèbres, Scipion et Annibal, » que j'avais recueillies de divers auteurs » grecs et latins ». François Amiot dit en parlant de ces deux vies dans son second avis aux lecteurs. « Celles de Scipion et d'Annibal, » traduites par Charles de Lescluse, ne se » trouvent en grec, ni ne sentent pas aussi » l'esprit de Plutarque, ains ont été écrites » en latin par Donatus Acciaïolus, comme » les doctes de notre tems l'estiment ».

Si Simphorien Champier, dans son Traité intitulé *De origine civitatis Lugdunensis*, imprimé à Lion en 1508, avait lu cette épître et cette remarque d'Amiot, il n'aurait pas avancé sur la foi de Plutarque, que l'île où campa Annibal, était dans le lieu où est aujourd'hui la ville de Lion. Cet auteur et plusieurs autres ont été trompés, en ne lisant la

vie d'Annibal que dans le recueil de Campanus composé en 1470, parce que le collecteur n'y a pas distingué les véritables vies de Plutarque, de celles d'Acciaïoli, ou dans la traduction italienne de Battista Alessandro Jaconello, qui a supprimé l'épître d'Acciaïoli.

M. de Mandajors blâme ensuite quelques critiques, qui sans avoir fait la moindre attention à cette épître qui décide la question, ont traité Acciaïoli d'imposteur, et l'ont accusé d'avoir voulu confondre ses ouvrages particuliers avec ceux de Plutarque.

### §. 7. *Nouvelles Observations de M. de Mandajors sur le méme sujet* (1).

*Art.* 39. Quelques objections que l'on avait formées contre le sentiment de Cluvier, donnèrent lieu à M. de Mandajors d'ajouter en 1725, c'est-à-dire après onze ans d'intervalle, les réflexions suivantes, à ce qu'il avait déjà dit sur ce sujet.

Il est question de démêler dans Polibe et

(1) Histoire de l'académie royale des Inscriptions. Paris 1729, t. 5, p. 198.

dans Tite-Live, si Annibal étant parti des bords du Rhône, qu'il avait passé entre Orange et Avignon, arriva le quatrième jour entre le Rhône et la Saône, ou s'il s'arrêta entre le Rhône et l'Isère.

Il faut d'abord convenir qu'on ne trouve dans Polibe ni Αραρος, ni Ισαρος, mais Σκώρας, nom barbare, sur lequel les conjectures les plus ingénieuses ne peuvent satisfaire, et que Casaubon a converti de son chef en Αραρος dans son édition de Polibe, comme quelqu'autre avait pu auparavant substituer *Arar* à *Isara* dans Tite-Live ; si toutefois celui-ci n'a pas lui-même fait la faute qui donne lieu à cet examen : car dans un manuscrit de Tite-Live cité par Gronovius dans ses notes sur cet historien, on lit *Bisarar Rhodanusque amnes.*

Ceux qui soutiennent qu'Annibal ne remonta pas jusqu'au confluent de la Saône et du Rhône, avouent qu'il ne prit pas le plus court chemin pour aller du Rhône aux Alpes, mais qu'il se détourna sur la gauche, dans le dessein d'éviter les occasions de combattre avant d'arriver en Italie.

Or Annibal avait rempli son dessein dès

qu'il eut passé l'Isère ; il n'avait plus besoin de fatiguer ses troupes en remontant jusqu'à la Saône. L'Isère n'est pas un simple ruisseau ; c'est une grande rivière qu'on ne peut en aucun tems passer à gué, et qui fit au moins perdre un jour entier aux Carthaginois ; ainsi Annibal campé sur la droite de l'Isère, ne devait plus craindre la poursuite de Scipion, qui n'aurait pas pu passer impunément cette rivière en présence d'une armée ennemie.

Pourquoi donc Annibal aurait-il fait si rapidement seize lieues de plus, ou plutôt comment aurait-il pu, avec une nombreuse armée, son bagage et ses éléphans, faire en quatre jours trente-cinq lieues de Dauphiné, passer l'Isère et une seconde fois le Rhône, pour entrer dans l'angle où depuis la ville de Lion a été bâtie ?

La Drôme qu'il fallut passer aussi, est souvent débordée dans la saison où l'armée carthaginoise remontait le long du Rhône, ce qui a pu encore retarder la marche d'Annibal.

Après ces réflexions sur le chemin qu'Annibal a pu faire en quatre jours, et sur l'inutilité d'une plus longue marche, M. de Mandajors examine les passages où il est fait

mention des peuples qu'Annibal trouva entre le Rhône et les Alpes.

Tite-Live dit qu'Annibal arriva aux Alpes par les Tricastins, les Vocontiens et les *Tricorii*. Voici ses termes :

*Quartis castris ad insulam pervenit... Incolunt propè Allobroges, gens jàm inde nullâ Gallicâ gente opibus aut famâ inferior ; tùm discors erat, regni certamine ambigebant fratres....* et ensuite *: sedatis certaminibus Allobrogum, cum jàm Alpes peteret, non rectâ viâ iter instituit, sed ad lævam in Tricastinos flexit, inde per extremam oram Vocontiorum agri, tetendit in Tricorios.*

Il est vrai que Tite-Live se trompe, selon M. de Mandajors, en ce qu'il ne fait entrer Annibal chez les Tricastins, qu'après la pacification des Allobroges. Annibal ne pouvait alors trouver les Tricastins sur sa gauche ; aussi l'erreur de Tite-Live a-t-elle été remarquée par ses commentateurs : mais il n'en est pas moins prouvé, qu'Annibal passa chez les Tricastins et chez les Vocontiens. Silius Italicus, qui a composé en vers l'histoire de la seconde guerre Punique a, bien mieux que Tite-Live, conservé l'ordre des tems, en nous indiquant la route que tint Annibal.

Ce poëte, décrivant le passage du Rhône, finit par ces vers :

*At gregis allapsû tremebundo territus acris*
*Expavit moles Rhodanus, stagnisque refusus,*
*Torsit arenoso minitantia murmura fundo.*

Il reprend ensuite sa narration par ceux-ci :

*Jàmque Tricastinis incedit finibus agmen,*
*Jàm faciles campos, jàm rura Vocontia carpit.*

Fesant succéder immédiatement l'entrée d'Annibal chez les Tricastins au passage du Rhône, et non, comme Tite-Live, à la pacification des Allobroges.

Ammien-Marcellin a dit aussi : *per Tricastinos et extremam oram Vocontiorum ad saltus Tricorios venit.*

A l'égard de Polibe, il ne nomme ni les Tricastins, ni les Voconces ; il dit seulement qu'Annibal ayant passé le Rhône, arriva quatre jours après son départ, dans une contrée peuplée et fertile, que les Gaulois appellent l'Ile, parce que deux rivières y forment une île semblable en grandeur et en figure au Delta d'Egipte, avec cette différence que le Delta est entouré de la mer et de deux fleuves, au lieu que l'île des Gaulois est bornée du troisième côté par des montagnes de difficile accès.

Polibe ajoute qu'Annibal fut accompagné jusqu'au pié des Alpes par l'aîné de deux frères qu'il trouva armés dans cette île ; et qu'après le départ de ce prince, Annibal fut attaqué par les plus petits chefs des Allobroges.

M. de Mandajors tire de ce récit des conséquences favorables au sentiment de Cluvier.

1°. Qu'il suffit de jeter les ieux sur la carte, pour s'apercevoir que la partie du Dauphiné renfermée entre le Rhône et l'Isère, est plus semblable au Delta, que le pays embrassé par le Rhône et par la Saône.

2°. Que Polibe ne désigne ceux qui attaquèrent Annibal au pié des Alpes, par le titre de petits chefs des Allobroges, qu'en les comparant aux deux frères qui se disputaient le royaume, et qui selon Tite-Live, étaient Allobroges, et non entre le Rhône et la Saône, où les Ségusiens habitaient.

M. de Mandajors finit en observant que si Annibal avait marché jusqu'au pays des Ségusiens, il aurait passé trois fois le Rhône avant d'arriver au pié des Alpes, et qu'il ne se serait point approché des Voconces ni des Tricoriens qu'il trouva sur sa route, selon Tite-Live, Silius Italicus et Ammien-Marcellin.

On ne nous aurait pas pardonné d'employer ici l'autorité de Plutarque, et de sa vie d'Annibal, après ce que nous en avons dit dans l'article précédent.

## §. 8. *Réflexions sur l'opinion de M. de Mandajors.*

*Art.* 40. M. de Mandajors triomphe sans peine de l'opinion de ceux qui ont fait remonter Annibal jusqu'à Lion en quatre jours. Elle est évidemment contraire au texte de tous les historiens anciens dont le témoignage est bien préférable à tous égards, à celui que l'on peut tirer d'une tradition confuse telle que celle qui fait passer Annibal dans la terre du Passage en Dauphiné (1), sur la route qui mène de Lion en Italie (2). Cette dernière tradition ne méritait pas d'être insérée dans une collection telle que celle des Mémoires de l'académie des Inscriptions, où l'on venait de placer les

(1) Histoire de l'académie des Inscriptions. Paris 1736, t. 9, p. 156.

(2) Dictionnaire géographique des Gaules. Amsterdam et Paris 1768, t. 5, p. 583. *art.* Passage.

observations très-justes de M. de Mandajors.

Mais lorsque M. de Mandajors veut transporter à l'Isère, ce qui avait été dit avant lui de la Saône, et qu'il se permet de reprocher une erreur à Tite-Live, dont le texte est sa meilleure garantie, il ne mérite plus la même confiance. Ce qui doit surtout la lui faire refuser, est l'inexactitude avec laquelle il rapporte le texte de Polibe et de Tite-Live, que je viens de donner tout entier, en sorte que le lecteur est bien à portée d'en juger. L'historien latin dit *aliquantulùm* et non *aliquantùm agri*, en sorte qu'il ne s'agit pas là d'une province entière comme la prétendue île de M. de Mandajors. Ensuite lorsque Polibe dit que des montagnes presque inaccessibles bordent un des côtés de l'île, cela ne signifie pas que l'île ne soit pas véritablement entourée d'eau; car sans cela ce serait une presqu'île; mais seulement qu'un des bords des deux rivières qui la composent est hérissé de rochers presqu'inacessibles. Au reste, le texte de Tite-Live est formel; lorsqu'Annibal a quitté cette île et le Rhône, il avait les Tricastins à gauche; cette île était donc au dessous des Tricastins, dans le pays des Cavares: il est impossible de nier

une assertion aussi formelle d'un historien tel que Tite-Live, d'accord en cela avec tous les anciens qui en ont parlé.

Cette rivière limitrophe des Cavares et des Tricastins est l'Eygues, qui se divise précisément en deux branches au village de Travaillans. La première qui est la plus grosse et la plus courte, passe au dessous de Beaulieu, de Crochant et de Coyrol; la seconde, connue sous le nom de la Meyne, passe au dessous de Camaret et d'Orange et va se jeter dans le Rhône ou la Caironette ancien bras du Rhône, à l'extrémité d'une terre appelée le Lampourdier, que j'ai possédée autrefois et qui appartient aujourd'hui à M. de Giri. Il résulte de cette division une île qui renferme tout le territoire de Caderousse et une partie de celui d'Orange; cette île est fertile et très-peuplée comme le dit fort bien Polibe, et il est naturel qu'elle fût l'objet de l'ambition des Allobroges qui paraissent le peuple le plus puissant sur cette rive du Rhône dans le tems où Annibal y fit son passage.

Le camp où Annibal s'arrêta et se fortifia pour recevoir le secours des Allobroges, est placé au dessus de l'île, et en delà de l'Ey-

gues qu'Annibal fut sans doute bien aise de laisser entre les Romains et lui. La tradition est ici conforme à l'histoire. Dans l'endroit où Annibal campa quatre jours avec son armée, dit l'historien de la ville d'Orange (1), il y avait un bourg appelé *Aréarbonia* qui ne peut être qu'Arboux, bourg anciennement renfermé dans la principauté d'Orange, et qui est aujourd'hui (en 1741) réduit à quelques métairies érigées en fief auprès du Lez.

Quant au nom de la rivière Σκώρας en grec, *Bisarar* en latin, il n'est évidemment ni celui de l'Isère, ni celui de la Saône; et comme il y a deux branches portant aujourd'hui deux noms différens, il est tout simple que Polibe et Tite-Live, si leur texte n'a point été altéré en cet endroit, aient aussi donné deux noms différens à la même rivière. Celui que Suarès donne à l'Eygues, et qui est *Bicarus*, a l'avantage de ressembler assez à *Bisarar*, et d'avoir une signification en langue celtique ou galloise. En effet, *car* dans la langue du

(1) Histoire de la ville et principauté d'Orange. La Haye 1741, p. 533.

pays de Galles (1), signifie embouchure, confluent ; *Bicarus* désigne donc un fleuve qui a deux embouchures.

Le rocher de Montfaucon qui borde le Rhône au delà de cette île, la montagne d'Orange qui la cotoie aussi presqu'au Lampourdier, donnent le dernier trait de ressemblance au portrait qu'a tracé Polibe, et M. de Folard aurait dû le reconnaître ; il ne l'a cependant pas fait. Il n'en mérite pas moins d'être entendu sur un sujet où il peut être regardé comme bien instruit.

§. 9. *Observations de M. de Folard sur la marche d'Annibal entre le Rhône et les montagnes du Dauphiné, et sa route à travers les Alpes jusqu'à sa descente dans l'Italie* (2).

*Art.* 41. « Une grande connaissance des » pays dont il s'agit ici, jointe à une étude

(1) Mémoires sur la langue Celtique, par Bullet. Besançon 1754, t. 1, p. 274. *art.* Car.

(2) Abrégé des commentaires de M. de Folard, sur l'histoire de Polybe. Paris 1754, t. 2, p. 70.

» exacte et militaire des passages des Alpes » dans lesquelles j'ai fait quantité de campa- » gnes, où j'ai passé des hivers, et où j'ai » toujours tâché de me rendre utile par la » connaissance du pays ; toutes ces choses, » dis-je, dont il est bon que le lecteur soit » instruit, m'ont mis en état de pouvoir » écrire mon sentiment sur le fameux passage » d'Annibal à travers les Alpes, sans que l'on » puisse m'accuser de rien donner au hazard : » bien loin de là, j'appuie mes sentimens sur » des faits, et sur la nature d'un pays qui n'a » pu changer, du moins quant aux points in- » téressans. Je suis donc pour cet endroit de » mon commentaire dans la position où était » Polibe, qui assure être venu dans les Alpes, à » dessein d'y apprendre des habitans contem- » porains, et la route et les moiens dont An- » nibal s'était servi.

» Bien des auteurs célèbres dont les re- » cherches curieuses à ce sujet autoriseraient » leurs sentimens, en ont eu de bien partagés : » mais la plupart, plus savans que militaires, » n'ont pu faire les calculs sans lesquels on ne » saurait décider de la marche d'une armée. » Ce n'est point la distance qui en règle la

» possibilité, ce sont le nombre et la nature » des défilés joints au nombre des troupes et » des bagages d'une armée, bien différente » en cela d'un voyageur que rien n'arrête que » la lassitude ou la nuit.

» Comme mon métier m'a mis à portée » toute ma vie de m'instruire de ce que peu- » vent cent mille hommes en fait de marche ; » que mes réflexions, mes voyages et mes » campagnes m'ont mis aussi en état de dé- » cider sur la nature du pays, les rivières, » les défilés et les distances ; je crois pouvoir » hardiment assurer avec M. de Mandajors, » qu'Annibal ne fut jamais dans l'île ou la » fourche que forment le Rhône et la Saône, » où est aujourd'hui la ville de Lion, laquelle » est peut-être plus ancienne que les tems dont » nous parlons.

» Les preuves de ce sentiment sont les » quatre jours de marche qu'il est dit positi- » vement que mit Annibal pour arriver de » la rive du Rhône où il campa après le » passage de ce fleuve, jusqu'au lieu con- » tentieux ».

Les partisans de ces deux opinions « dit M. de Mandajors », tombent d'accord qu'An-

nibal aborda sur la rive gauche du Rhône, entre Orange et Avignon, et que quatre jours après son départ de ce camp, il arriva au lieu contentieux.

« Comment se peut-il que l'armée carthaginoise forte de cent mille hommes, suivant Tite-Live, et de quelque chose de moins suivant Polibe, ait fait en quatre jours trente-cinq lieues de Dauphiné ? mettons-là sur autant de colonnes que l'on voudra, quoique le pays rempli de défilés n'en puisse guère admettre que deux : il ne sera jamais possible qu'elles fassent un pareil trajet, dans lequel le passage seul de l'Isère doit occuper au moins un jour entier, sans compter celui du Roubion qui passe à Montélimart, et de la Drôme qui passe à Livron, que nous supposerons si l'on veut, avoir été guéyés : joignez qu'il se rencontre sur cette route huit défilés très-étroits. En un mot, la chose étant de toute impossibilité, nous ne nous y arrêterons pas davantage.

» Le mot de *Scóras* substitué à celui d'une rivière dont le nom est visiblement altéré dans le manuscrit, a appuyé l'erreur, qui

» est en même tems détruite par la circons-
» tance décisive qui se lit dans Polibe auquel
» les deux partis s'épaulent. Les huit cens
» stades seront, partant de là, une faute de
» copiste ; car Polibe qui a été sur les lieus,
» qui était contemporain et homme de guerre,
» n'a pu concevoir une pareille impossibilité,
» et à plus forte raison, l'écrire.

» Cette île, ce *Delta*, sera donc le pays
» d'entre l'Isère et le Rhône. Depuis Orange
» jusqu'à l'Isère il y a quatre bonnes marches,
» même très-fortes, pour ne pas dire trop,
» pour une armée.

» Annibal marcha droit à Romans, il ne
» passa point l'Isère pour se couvrir des Ro-
» mains, comme le prétend M. de Mandajors,
» ni pour éviter de combattre ; il ne prit
» point le plus long. Qu'avait-il à craindre
» des Romains? Dès que Scipion l'eut manqué
» au passage du Rhône, seul point où il pré-
» tendit l'arrêter, il ne songea plus à l'inquiéter.
» D'ailleurs, dans deux marches, Annibal eût
» pu gagner des défilés où il n'avait rien à
» craindre des Romains. Mais il vint dans
» ce canton, appelé par Brancus, pour le
» secourir contre son frère, et obtenir de lui

» à cette condition les secours d'armes, de » munitions et de vivres dont il avait besoin ; » et s'il prit cette route, ce ne fut pas comme » la plus longue et la plus sûre ; mais au con- » traire, je prétends qu'il n'en avait point » d'autre à prendre que celle-là ; c'était la plus » connue des Gaulois, peut-être même la » seule ouverte alors.

» La fertilité du pays citée par Polibe con- » vient encore parfaitement à ces lieus-là, qui » étant beaucoup plus peuplés alors, devaient » être d'autant plus abondans. Quoi de plus » fertile que la vallée du Grésivaudan, et les » bords de l'Isère qui étaient la véritable pa- » trie des Allobroges ?

» La figure du Delta ne se trouve point » entre le Rhône et la Saône, et se trouve » parfaitement entre le Rhône, l'Isère et les » montagnes.

» Ainsi tout concourt à me confirmer qu'An- » nibal passa l'Isère à Romans, d'où il prit la » route de Grenoble.

» Voici un autre point de contestation, qui » est le passage des Alpes. Avant de l'en- » treprendre par la route que je vais décrire, » il est bon de donner mes motifs d'exclusion » pour les autres.

» Je ne saurais me figurer que les Carthaginois aient fait le projet de passer par les » Alpes Pennines, pour deux raisons : l'une » que le mont Cénis, dans cette saison, est » tout à fait impraticable pour une armée, » qu'il est même fort douteux que ce passage » fût alors ouvert. Reste donc le mont Saint-» Bernard : mais la connaissance du pays nous » apprend qu'avant de joindre cette vallée, il » y a une infinité de pas très-dangereux où » cent hommes suffiraient pour y arrêter une » armée entière. Par conséquent Annibal qui » avait à se méfier des Allobroges, puisqu'il » fut obligé de les combattre, conduit et » guidé par des gens du pays, n'était pas » assez imprudent pour s'engager dans de pareils pas, tandis que par l'autre route, le » pays est moins âpre, plus ouvert, moins » escarpé en précipices, et qu'il n'y a point » de ces coupe-gorges, dans lesquels, en bouchant l'issue du défilé tandis que l'on vous » attaque après vous y avoir laissé entrer, une » armée se trouverait prise et sans défense.

» Ce qui rend une marche d'armée facile, » ce n'est pas toujours le chemin, ce sont les » entours de ce chemin, et le plus ou moins

» d'obstacles que l'ennemi peut y apporter.
» Comme Annibal risquait infiniment moins
» par les Alpes Cottiennes, je conclus qu'il
» passa par le mont de Lens, le Lautaret,
» Briançon, le mont Genèvre, le col de Ses-
» trière, et la vallée de Prajelas.

» Il dut laisser Grenoble à sa gauche, et
» passer le Drac vis à vis Vizille, d'où il
» entra dans la vallée du bourg d'Oisans,
» où il put marcher sur deux colonnes des
» deux côtés de la petite rivière de Romanche,
» qui le conduisit du côté du mont de Lens
» où il dut camper à une lieue en deçà. Il
» monta le lendemain cette montagne, qui
» est fort difficile et fort escarpée, où il y
» a un chemin taillé dans le roc en plusieurs
» endroits, et descendit jusqu'au Lautaret.
» Il y eut là un combat contre ceux du pays.
» Il passa le lendemain cette montagne où
» Polibe dit qu'il commença d'entrer dans les
» Hautes Alpes : mais ce n'est pas là le plus
» dangereux de sa marche ; car de là jusqu'à
» Briançon, le pays est assez couvert, quoi-
» que les montagnes des deux côtés soient
» fort élevées.

» Il dut camper dans la vallée à une lieue

» de l'endroit où est aujourd'hui Briançon ; et
» des bords de la Durance, il n'y a du Lau-
» taret là qu'une marche.

» Tite-Live lui fait passer cette rivière,
» Polibe n'en dit mot ; l'un plein de fiction
» et de merveilleux en met partout, même
» dans les faits les moins remarquables : Po-
» libe plus sensé ne parle seulement pas du
» passage d'une rivière qui n'est là qu'un
» simple ruisseau. Après le passage du Rhône,
» toute autre rivière lui a paru avec raison,
» peu digne d'attention.

» De là Annibal le lendemain monta le mont
» Genèvre, et dut camper sur la petite plaine
» qui est au dessus.

» Le jour d'après il descendit à Sézanne où
» il campa certainement pour passer le mont
» de Sestrière.

» C'est ici l'endroit où il dut trouver de
» grands embarras, tant de la part de l'en-
» nemi que du terrein dont les pas sont dan-
» gereux et difficiles, surtout quand on a
» l'ennemi sur les bras, et outre cela la saison ;
» car dès le mois de septembre, les neiges y
» tombent en quantité, et les chemins y sont
» fermés en octobre jusqu'à l'entrée de la
» vallée de Prajelas.

» Il gagna enfin le col de Fenêtre, qu'il » avait à sa gauche, par le haut des mon- » tagnes : c'est sur le plateau où est aujour- » d'hui le village de Barbottet qu'il dut cam- » per, afin de faire travailler aux chemins pour » descendre à Fenestrelles.

» C'est dans ce camp qu'Annibal fit remar- » quer à ses soldats toute la plaine du Piémont » jusqu'auprès des Insubriens ; car c'est le » seul endroit des montagnes d'où on puisse » le découvrir ; ceux qui en sont plus rappro- » chés, en sont séparés par des montagnes » qui la cachent aux ieux jusqu'à deux lieues » de la plaine ; et le texte se trouve conforme » à mes observations sur ce lieu, puisqu'il » dit que partant de ce camp l'armée arriva le » troisième jour au bord du Pô : il y a effec- » tivement trois marches du Barbottet à la » plaine, c'est-à-dire des marches d'armée » dans la saison dont il est question ; car je » l'ai déjà dit, ce sont les embarras, les dé- » filés et les obstacles naturels qui constatent » la possibilité du terrein que l'on peut par- » courir en corps d'armée.

» Par ce trajet, Annibal arriva à la vérité » plus ruiné et défait qu'il n'eût pu l'être par

» trois batailles perdues : mais le voilà placé » à la rive gauche du Pô, tout prêt à agir » contre ceux de Turin, ou à continuer sa » marche.

» Remarquons en passant, quelle a dû » être la fermeté et le courage de ce grand » homme, qui vit périr les deux tiers de son » armée dans cet affreux trajet, sans se dé- » courager un instant, et sans perdre de vue » son point capital, assuré qu'avec le peu qui » lui restait, son habileté et son courage sup- » pléeraient à tout : cela s'appelle vraiment » une belle et grande ame ».

## §. 10. *Réflexions sur l'opinion de M. de Folard.*

*Art.* 42. Comme la morale et la véritable philosophie doivent passer avant tout, je commencerai par déclarer ici qu'en rendant justice avec M. de Folard aux talens militaires d'Annibal, je suis fort loin d'admirer la grandeur de l'ame de ce général carthaginois qui, pour satisfaire sa vengeance, vint troubler le repos des Ibériens, des Celtes, des Liguriens étrangers à sa querelle ; et au lieu de détruire son ennemi comme il le

croyait, n'a réussi, par son entreprise gigantesque, qu'à causer la ruine de sa patrie.

Rentrons à présent dans notre sujet, et observons comment M. de Folard, aussi admirateur de Polibe que d'Annibal, a cru ne pouvoir louer cet historien grec, qu'en dépréciant Tite-Live, dont son autorité jointe à celle de M. de Mandajors, a fait tellement méconnaître l'exactitude, que M. Lallemand, qui a dirigé l'édition, d'ailleurs très-estimable, imprimée par Barbou, a cru pouvoir attaquer son texte même, et a décidé dans une note (1), que la route d'Annibal exigeait que Tite-Live le fit laisser à droite et non à gauche le pays des Tricastins.

Rétablissons la vérité des faits : admirons à la fois Polibe et Tite-Live : loin de combattre l'un de ces historiens par l'autre, tâchons de les concilier, et que l'un nous serve à expliquer l'autre. Ce que j'ai déjà dit est suffisant pour faire voir que cette entreprise n'est nullement difficile.

Il est d'abord évident que M. de Folard

(1) *Titi-Livii Patavini historiarum libri. Parisiis* 1775, t. 3, p. 435.

ne

ne contredit point Tite-Live sur le passage des Alpes qu'il place à Briançon, comme je l'ai fait jusqu'à présent. La difficulté roule toute entière sur le chemin du Rhône à Briançon. M. de Mandajors fesait quitter le Rhône après, et M. de Folard l'a fait quitter avant le passage de l'Isère. Ce défaut de concert entre les adversaires que j'ai à combattre, fait voir qu'ils n'ont pas bien étudié cette partie de leur sujet.

En effet, Polibe n'a pu appeler *Delta*, ni Tite-Live Ile, *Insula*, un espace de terre renfermé par deux rivières et une montagne. *Aliquantulùm agri* de Tite-Live, *aliquantùm* même selon l'édition de Barbou, ne peut désigner une province entière, tandis que le terrain renfermé par les deux branches de l'Eygues et le Rhône, est véritablement *aliquantùm* ou *aliquantulùm agri*, pour le fait dont il est ici question. Annibal le dépasse en campant à Darboux; il en peut donc disposer facilement, et l'adjuger à qui il lui plaît.

Mais ce qui est surtout décisif, est le passage sur la frontière des Tricastins, qu'Annibal laisse à gauche en quittant le Rhône, et le

passage à l'extrémité des Voconces et au milieu des *Tricorii*. J'ajoute encore le passage de la Durance, bien plus difficile en venant du pays des *Tricorii* que de Grenoble. J'oppose surtout à M. de Folard le détour qu'il fait faire à Annibal : que l'on suive sa route sur la *Gallia antiqua* de M. d'Anville ; on verra qu'elle est double de la mienne. Le *flexit* de Tite-Live prouve bien qu'Annibal alongea un peu son chemin pour mettre l'Eygues entre lui et les Romains, et pour sortir du pays des Cavares leurs alliés, mais non pas qu'il doubla sa route pour aller s'engager inutilement dans les gorges de Romans, de la vallée d'Oisans, et de la montagne de Lens.

Si le véridique et respectable M. de Folard vivait encore, je crois pouvoir assurer qu'il n'aurait pas hésité un instant à se rendre à ces observations, et je regarde à présent cette matière comme suffisamment éclaircie.

Il en reste une autre à discuter, qui est peut-être encore plus difficile. En effet, une foule d'habiles écrivains qui ont exercé leurs plumes sur l'arrivée d'Annibal au bord du Rhône et sur son passage de ce fleuve, n'ont pu encore nous marquer précisément le lieu

de l'une et de l'autre. Je donnerai d'abord l'opinion de M. de Cambis Velleron sur cet objet, et je développerai ensuite celle que j'ai déjà adoptée.

§. 11. *Opinion de M. de Cambis Velleron sur le lieu où Annibal passa le Rhône* (1).

*Art.* 43. « Pierre de Quiqueran, évêque de » Sénez, dans un poëme qu'il composa et qui » est à la suite de son livre *de Laudibus Provinciæ*, et Raimond de Soliers croient qu'Annibal passa le Rhône à Arles, ou un peu » plus haut dans le territoire de cette ville. » M. de Marca le lui fait passer à Tarascon ; » les historiens Bouche et Rollin un peu au » dessus d'Avignon ; les pères Bénédictins, » auteurs de l'Histoire générale de Languedoc, aux environs du Pont-Saint-Esprit, » entre cette ville et celle d'Orange. Le père » Fabre, religieux de l'ordre des Grands Car-

(1) Annales manuscrites d'Avignon, par M. de Cambis Velleron, première note du premier volume, à la fin de sa dissertation sur l'endroit où Annibal passa le Rhône.

» mes, dans des remarques historiques qu'il
» a ajoutées au Panégirique de la ville d'Arles,
» qu'il prononça dans l'église collégiale de
» Notre-Dame la Major le 25 avril 1743, et
» qu'il a fait imprimer, prétend que tous ceux
» qui jusqu'ici ont voulu fixer le lieu où Anni-
» bal passa le Rhône, se sont trompés; et il
» propose un nouveau sistême à l'abri de tou-
» tes les difficultés. Il soutient et tâche de
» prouver par diverses raisons, — qu'Anni-
» bal, après avoir traversé le pays des Volces
» ou le Languedoc, vint au bord du Rhône,
» à sept lieues de l'embouchure de ce fleuve,
» vis à vis d'Arles, ou une lieue au dessus;
» que voyant que les Volces Arécomiques, qui
» habitaient les deux côtés du fleuve, vou-
» laient lui en disputer le passage, et qu'ils
» s'étaient portés de l'autre côté pour s'y op-
» poser, il rusa en détachant Hannon qui,
» avec une partie de l'armée, remonta le
» fleuve vingt-cinq milles au dessus de son
» camp, jusqu'aux îles de Roquemaure, où
» ce dernier passa à gué avec le détachement,
» dans le dessein de prendre ensuite les Gau-
» lois en queue; qu'Annibal le suivit pour
» mettre la Durance sous lui; qu'Hannon ayant

» passé, et étant redescendu quelque peu, il » fait le signal, et prend en queue les Gaulois » du pays qui s'étaient rassemblés (et qui » étaient différens de ceux qui s'étaient postés » devant le camp d'Annibal), tandis qu'An- » nibal, aux signaux d'Hannon, les avait déjà » attaqués de front, en passant le fleuve à peu » près où est Avignon, ou un peu au dessus, » — en sorte que suivant ce sistême, Annibal, » après le départ d'Hannon, aurait décampé » du voisinage d'Arles pour se rendre aux en- » virons d'Avignon, et aurait marché l'espace » de sept lieues le long du Rhône, à l'insçu » des Gaulois, qui s'étaient campés vis à vis » de lui.

» Sans entrer dans la discussion de cette » difficulté, et des diverses raisons que le père » Fabre rapporte pour appuyer son sistême, » il nous suffira de remarquer que Polibe dont » l'autorité est décisive sur cette matière, » marque expressément que le lieu où Anni- » bal arriva d'abord sur les bords du Rhône, » *était à quatre journées de distance de la* » *mer*. Or suivant le père Fabre, il n'y a que » sept lieues de l'embouchure du Rhône à » Arles. Annibal arriva donc d'abord bien au

» dessus d'Avignon. Il paraît d'ailleurs certain
» par les textes de Polibe et de Tite-Live »
» qu'Annibal passa le Rhône dans l'endroit
» même où il arriva au bord de ce fleuve ;
» qu'Hannon après l'avoir passé plus haut à
» l'insçu des Gaulois, et au dessus du camp
» d'Annibal, descendit le long de la rive op-
» posée, également à l'insçu des Gaulois, jus-
» qu'à ce qu'il fût à portée d'avertir Annibal
» qui était peu éloigné de son camp, en fesant
» un signal avec de la fumée ; et que ce signal
» détermina Annibal à tenter le passage du
» fleuve, et à attaquer les Gaulois de front,
» tandis qu'Hannon fit une diversion en atta-
» quant leur camp en queue, ce qui favorisa
» le passage de toute l'armée carthaginoise.

» Oserai-je, après de si savans auteurs, ex-
» poser un sistême nouveau, et les faire soup-
» çonner eux-mêmes de surprise ou d'inad-
» vertance ? Il m'est permis de le hazarder ;
» une connaissance exacte des lieus, et les
» lumières que ces auteurs me fournissent
» eux-mêmes dans leurs ouvrages, me guide-
» ront, et éclairciront ce fait.

» Il paraît qu'on peut aisément déterminer
» l'endroit précis où Annibal passa le Rhône.

» Polibe et Tite-Live assurent que ce général
» arriva sans obstacle sur la rive droite de ce
» fleuve, à quatre journées de son embou-
» chure, et qu'il le passa à l'endroit même où
» il arriva : ils ajoutent que ce général détacha
» un gros corps de troupes sous la conduite
» d'Hannon qui remonta le Rhône et le passa
» dans un endroit où il s'étend beaucoup, et
» où se partageant en deux bras, ce fleuve
» formait des îles, ce qui le rendait plus guéa-
» ble. Les mêmes historiens continuent, et
» disent que le consul Scipion qui était entré
» par l'embouchure du Rhône avec sa flotte
» pour s'opposer au passage des Carthaginois,
» employa trois jours de marche depuis l'en-
» droit où il débarqua ses troupes après s'être
» avancé par cette embouchure jusqu'au lieu
» où Annibal avait déjà passé, et que le con-
» sul romain fit une grande diligence.

» Pour procéder avec ordre, et pour être
» en état de juger au premier coup d'œil, il
» faut donner une mesure exacte de la dis-
» tance des lieus. De Villeneuve-lez-Avignon
» jusqu'à l'embouchure du Rhône, il y a
» quinze bonnes lieues. Il est par conséquent
» incontestable qu'Annibal vint camper où est

» située cette ville, la droite appuyée au
» Rhône, la gauche au mont *Andaon* où de-
» puis a été placé une abbaye de Bénédictins.
» L'île de la Barthalasse, nommée dans l'iti-
» néraire de Jérusalem *Cipresséta*, soit à cause
» des ciprès qui y étaient complantés, ou à
» cause du culte que l'on y rendait à Vénus
» nommée *Cyprine*, parce que ce fut près de
» l'île de Cypre qu'elle prit naissance, cou-
» vrait les préparatifs qu'Annibal fesait pour
» son passage, et la forêt qui était dans cette
» île, lui fournit de quoi construire assez de
» radeaux pour le passage de la cavalerie,
» des éléphans, et le transport des bagages.
» Hannon passa le Rhône, avec son détache-
» ment, à l'endroit où sont situées deux îles,
» *Oiselon* et *Oiselet*, qui facilitèrent son pas-
» sage, et qui sont à deux lieues d'Avignon,
» presque vis à vis le pont de Sorgues. Anni-
» bal commença lui-même à traverser le Rhône
» avec le gros de l'armée, dès que les senti-
» nelles postés sur le mont Andaon eurent
» reconnu par des signaux, qu'Hannon était à
» portée d'attaquer les Volces Arécomiques.
» Ce général passa par la pointe de l'île de la
» Barthalasse, un peu au dessous de la Roche

» des Dons où était située alors la ville
» d'Avignon, et vint aborder dans l'intervalle
» qui est entre les portes du Rhône et de saint
» Michel. Ce fut en cet endroit que les Volces
» Arécomiques attaqués en queue à l'impro-
» viste par Hannon, et en tête par Annibal,
» furent obligés de céder, et furent dissipés.

» Scipion étant décampé de l'embouchure
» du Rhône pour chercher l'ennemi, force
» sa marche, et arrive le troisième jour au
» camp qu'Annibal avait quitté, à quinze
» lieues de la mer. Il y a par conséquent un
» égal intervalle entre l'endroit où Annibal
» traversa le Rhône, et l'endroit d'où décampa
» Scipion pour venir attaquer Annibal. La
» seule différence, est que Scipion fit en trois
» jours ce qu'une armée aussi considérable
» que celle d'Annibal ne pouvait faire naturel-
» lement qu'en quatre jours. En effet, une
» armée aussi nombreuse et embarrassée par
» les éléphans, ne pouvait faire par jour que
» quatre lieues; et lorsque les historiens disent
» que Scipion fit ce trajet en trois jours, ils
» ajoutent qu'il força sa marche pour combat-
» tre Annibal.

» Je crois que toutes les difficultés sont

» éclaircies, et qu'il suffit pour prouver mon
» sistême, de l'appliquer à toutes les circons-
» tances que Polibe et Tite-Live nous rappor-
» tent du passage du Rhône par Annibal.
» L'intérêt de ma cause, et une persuasion in-
» time m'ont fait entreprendre cette petite
» dissertation, et m'ont engagé à contredire
» le sentiment des auteurs célèbres que j'ai
» cités ».

## §. 12. *Réflexions sur l'opinion de M. de Cambis Velleron.*

*Art.* 44. On ne peut se dispenser de reconnaître la justesse de l'observation de M. de Cambis Velleron, contre M. de Mandajors (*art.* 38.) qui a prétendu, dit-il, d'après Polibe, qu'Annibal arrivé au bord du Rhône, le remonta pendant quatre jours. Il résulte au contraire de la lecture attentive du passage de Polibe, comme de celui de Tite-Live, qu'Annibal passa le Rhône à l'endroit où il arriva. Le plan d'un aussi habile général était sûrement formé d'avance, et M. d'Anville qui, sans doute pour suivre M. de Mandajors à l'opinion duquel il paraît s'être attaché ainsi

que Rollin, fait aller Annibal de Nîmes à Tarascon, pour remonter ensuite le Rhône pendant quatre jours, et le faire enfin parvenir difficilement au lieu où il serait arrivé sans peine en y venant directement de Nîmes, s'est évidemment trompé. Sa *Gallia antica* doit encore être corrigée en cet endroit.

Je ne puis continuer d'être d'accord avec M. de Cambis Velleron, lorsqu'il est question du lieu où Annibal campa sur les bords du Rhône. D'abord quinze lieues ne sont pas quatre journées suivant cet auteur lui-même qui fait les journées de quatre lieues, et c'est bien le moins d'accorder les deux ou trois lieues de plus d'Avignon à Roquemaure pour faire les quatre journées que Polibe donne de distance depuis l'embouchure du Rhône jusqu'au lieu où Annibal passa ce fleuve.

Ensuite si Annibal avait passé à Avignon, ville qui existait dès lors comme le prouve le passage d'Artémidore et où il se fesait un commerce par mer qui, comme le dit Polibe, exigeait un grand nombre de canots et de chaloupes, les historiens auraient sans doute nommé cette ville en cette occasion.

En troisième lieu, le poste de Villeneuve est

bien inférieur à celui de Roquemaure appuyé à droite sur un grand coude que fait le Rhône, placé entre les hauteurs de Sauveterre et de Roquemaure, et presque en face de celles de Châteauneuf qui étaient si favorables au stratagême d'Hannon.

Enfin, et ceci est décisif, Polibe nous dit formellement qu'à l'endroit où le Rhône fut traversé par Annibal, ce fleuve n'avait que la simple largeur de son lit, et nos plus anciens monumens parlent de l'île de la Barthalasse comme située au dessous de la Roche des Dons et séparée de ce rocher par une branche du Rhône.

Une seule objection se présente : c'est qu'Annibal mit quatre jours pour aller du lieu où il débarqua sur la rive gauche du Rhône, jusqu'au camp dont j'ai prouvé que la situation était à Darboux. Mais il fut obligé de tourner la montagne de Châteauneuf et celle d'Orange, en sorte qu'il eut environ neuf à dix lieues à faire. Ses éléphans devaient être fatigués et ses troupes encore davantage; il ne pouvait marcher qu'avec de grandes précautions, craignant que ses derrières ne fussent surpris par les Romains, dont un corps de cavalerie

avait déjà reconnu son camp. Il n'est donc pas surprenant qu'il n'ait fait que deux lieues par jour, et l'on a vu que M. de Folard, parfaitement instruit en cette matière, convient que les marches d'une armée très-nombreuse ne peuvent avoir une mesure déterminée.

### §. 13. *Du Bouclier votif trouvé dans le lit du Rhône à Avignon.*

*Art.* 45. On donne particulièrement le nom de Bouclier votif à ces sortes de boucliers, qui par leur forme ou par leur grandeur, et plus encore par la richesse de leur matière, paraissent n'avoir jamais été d'usage dans les combats, mais avoir été faits uniquement dans l'intention de les offrir aux Dieux et de les suspendre dans leurs temples. L'histoire ancienne, les inscriptions et les médailles nous fournissent quantité d'exemples de ces sortes de consécrations chez les Grecs et chez les Romains, dès les premiers tems de la république, et jusque sous les derniers empereurs. On trouvera dans le tome premier des Mémoires de l'académie des Inscriptions (1), une

(1) Page 177.

Dissertation expresse sur les boucliers votifs ; j'y renvoie le Lecteur et je n'en rappellerai ici que ce qui est absolument nécessaire à l'intelligence du sujet (1).

Numa Pompilius ayant persuadé au peuple assemblé, qu'un bouclier ovale qu'il produisit, était tombé du ciel, et que le salut de Rome y était attaché, il le consacra au Capitole, après l'avoir confondu avec onze autres tous semblables qu'il avait fait faire exprès, pour déconcerter par un tel mêlange les entreprises qu'on aurait pu former contre ce gage de la félicité publique (2). Nous devons l'histoire de cet événement à Plutarque et à Denis d'Halicarnasse, d'après lesquels je l'ai raconté fort en détail (3).

La superstition des Romains donna beaucoup d'étendue à ce premier acte de religion ou de politique : ainsi après une victoire remportée sur les Carthaginois, on y déposa un

---

(1) Histoire de l'académie royale des Inscriptions et Belles-lettres, t. 9. Paris 1736, p. 152 *et* 153.

(2) *Id.* p. 153.

(3) Histoire ancienne des Saliens, pag. 48 et suivantes.

bouclier d'argent du poids de cent trente-huit livres, qui se trouva parmi les dépouilles d'Asdrubal de Barca, un de leurs plus grands capitaines; et Titus Quintius y envoya, après la défaite de Philippe de Macédoine père de Démétrius, dix boucliers d'argent et un d'or massif, qui fesaient partie du butin (1).

C'est précisément la richesse de ces offrandes, quelque nombreuses, quelque solides qu'elles fussent d'ailleurs, qui les a empêchées de parvenir jusqu'à nous. L'ignorance, l'avidité, le besoin, l'esprit d'économie, tout a concouru à faire disparaître ces précieux restes d'antiquité; on n'a pu se résoudre à laisser inutiles pendant plusieurs siècles, des masses considérables d'un métal dont les portions les plus légères sont d'un si grand usage; et ce n'est que par un très-grand hazard, que l'on peut espérer de découvrir des monumens de cette espèce (2).

Ce hazard s'est présenté deux fois dans l'espace d'environ soixante ans, et toutes deux ont

(1) Histoire de l'académie des Inscriptions, t. 9, page 153.

(2) *Id. ibidem.*

tourné à l'enrichissement du cabinet du roi (1).

La première fut en 1656, que des pêcheurs d'auprès d'Avignon trouvèrent dans le Rhône ce fameux bouclier votif, que M. Spon a fait graver dans ses recherches d'antiquité, et sur lequel est représenté, selon lui, un témoignage mémorable de la continence du jeune Scipion, qui ne lui a pas fait moins d'honneur que toutes ses conquêtes. Quand il eut pris d'assaut Carthage-la-Neuve, on lui amena parmi les captives une jeune personne d'une beauté extraordinaire; et quoiqu'il fût extrêmement sensible à cette sorte de mérite, dès qu'il sut qu'elle était promise à un des chefs du pays qu'elle aimait, il respecta les prémices de leur union, et n'usa des droits de la victoire, que pour joindre aux charmes et à la dot de la princesse, tout ce que ses parens avaient apporté pour le prix de sa rançon. Les peuples témoins d'une vertu si pure et qui fesait tant d'honneur aux Romains, la consacrèrent sur un bouclier votif, et Scipion ne put refuser ce monument de leur recon-

(1) Histoire de l'académie des Inscriptions, t. 9, p. 153 *et* 154.

naissance et de leur admiration, où la gloire même de Rome était intéressée. Il y a apparence qu'au retour de l'expédition, le bouclier de Scipion périt dans le passage du Rhône; mais ce qui est vrai, c'est qu'il s'est plus sûrement conservé sous le sable du fleuve, qu'il ne l'aurait été dans aucun des temples auquel il pouvait être destiné (1).

Cette explication est d'autant plus heureuse, que lorsque les Romains eurent conquis l'Espagne, la route par la France méridionale devint en quelque sorte leur propriété, puisque le témoignage de Polibe nous prouve que cette route fut ornée par eux de colonnes milliaires pour y marquer les distances. M. Millin a cependant donné dans son Magasin enciclopédique, une autre explication du bouclier votif trouvé à Avignon, qu'il tire des poësies d'Homère, en sorte que ce monument n'aurait plus, selon lui, aucun rapport à Scipion.

Ce bouclier est d'argent pur, il est parfaitement rond, il a vingt-six pouces de dia-

(1) Histoire de l'académie des Inscriptions, t. 9, pag. 154.

mètre, et pèse quarante-deux marcs. Comme il était couvert d'un limon endurci qui l'avait rendu extrêmement noir, les pêcheurs qui le trouvèrent, le crurent de fer ; un orfèvre à qui ils le firent voir, les entretint dans cette erreur pour en tirer un meilleur parti, et en effet ils le lui donnèrent pour peu de chose. L'orfèvre l'ayant nettoyé et poli, n'osa le produire en entier, il le coupa en quatre, et fit passer chaque morceau en différentes villes ; celui qu'il envoya à Lion, y fut porté à un curieux nommé M. Mey, qui fit revenir et souder les trois autres. Après la mort de M. Mey, le bouclier passa à son gendre, fameux négociant de la même ville : mais qui, par la suite, éprouva tant de disgraces dans le commerce, que ce même bouclier, qu'on qualifiait alors de médaillon, devint une de ses plus grandes ressources ; il l'adressa au père de la Chaize qui le fit prendre à Louis XIV en 1697, et jusqu'ici il avait passé dans le cabinet de ce prince pour une pièce unique (1).

(1) Histoire de l'académie des Inscriptions, t. 9, p. 154 *et* 155.

Voilà l'histoire de la première découverte d'un bouclier votif; venons à la seconde ; j'en ai déjà dit un mot au sujet de l'endroit où elle a été faite.

## §. 14. *D'un second Bouclier votif, regardé comme Carthaginois.*

*Art.* 46. En 1714, un fermier de la terre du Passage en Dauphiné, diocèse de Vienne, fesant ses labours au lever du soleil, eut sa charrue accrochée par une grosse pierre dont l'ébranlement rendit quelque son ; il employa le reste de la journée à l'enlever, et en étant enfin venu à bout, il trouva dessous un grand bouclier d'argent, de vingt-sept pouces de diamètre, et du poids de quarante-trois marcs. M. Gallien de Chabons, seigneur du lieu, et conseiller au parlement de Grenoble, était heureusement alors au château du Passage ; le fermier lui porta le soir même le bouclier, dont il fut si charmé, que sur-le-champ il lui donna quittance d'une année entière de sa ferme, lui recommandant seulement le secret de la découverte et de la récompense ; ensuite il renferma précieusement ce bouclier

qu'il appelait une « Table de sacrifice », dans une armoire de la sacristie de sa chapelle, et l'on n'en eut connaissance qu'après sa mort. Alors ses héritiers apprirent toute l'histoire par son livre de raison, où il avait écrit que si jamais on se defesait de cette antiquité, il fallait que ce fût pour avoir en échange un fonds capable d'entretenir honnêtement un chapelain au château du Passage : ils résolurent de suivre cette vue ; ils envoyèrent le bouclier, toujours appelé « Table de sacrifice », à M. de Boze, pour savoir s'il conviendrait au cabinet du Roi. Louis XV l'agréa et le fit payer le double de sa valeur intrinsèque ; il fut placé à côté de celui auquel on a donné le nom de Scipion (1).

Ce second bouclier votif, qui est très-entier et très-conservé, est de la même forme, c'est-à-dire, exactement rond, à peu près de la même grandeur et du même poids que le précédent ; mais il n'est pas à beaucoup près aussi chargé de figures et d'ornemens. On y a

(1) Histoire de l'académie des Inscriptions, t. 9, p. 155. On y trouvera une gravure exacte de ce bel antique.

seulement représenté au centre, un lion sous un palmier, et au bas, dans une espèce d'exergue, les membres épars de divers animaux, surtout de sangliers. De ce centre partent des rayons d'une cizelure simple et noble, qui s'élevant et s'élargissant dans une juste proportion, viennent aboutir à la circonférence de tout le bouclier, et forment en ce genre un très-agréable coup d'œil (1).

M. de Boze l'ayant fait voir à l'académie des Inscriptions, dont il était secrétaire, on ne balança point à y reconnaître un ouvrage carthaginois; le rapport de la gravure de ce bouclier avec celle des médailles de Carthage, l'aurait seul indiqué : mais le lion et le palmier, simboles ordinaires de cette ville fameuse, achevèrent de le déterminer. De là, les conjectures prenant leur essor, on alla jusqu'a soupçonner que le bouclier pourrait bien avoir apartenu à Annibal, et être une offrande qu'il aurait faite après son passage du Rhône, à quelque divinité des environs, comme à celle des Voconces, *Dea Vocon-*

(1) Histoire de l'académie des Inscriptions, t. 9, p. 155 *et* 156.

*tiorum*, si célèbre dans l'histoire, et dont on trouve en Dauphiné un si grand nombre de monumens. On observa que son temple était précisément dans le canton où la découverte s'était faite, et que, suivant l'ancienne tradition du pays, la terre *du Passage* avait retenu ce nom, du passage d'Annibal avec son armée, lorsqu'il la menait en Italie : on ajouta que si les Grecs et les Romains avaient coutume d'offrir aux Dieux des boucliers votifs pour leur demander des succès ou pour les en remercier, cet usage n'était pas moins ordinaire aux Carthaginois, comme on l'a déjà vu ( *Art.* 45 ) par l'exemple d'Asdrubal frère d'Annibal, dans les dépouilles de qui on trouva ce bouclier d'argent, du poids de cent trente-huit livres, qui fut mis au Capitole. On remarqua encore que si le lion était un des simboles de Carthage, il était devenu, par excellence, celui d'Annibal, à qui on en avait donné le surnom, et qu'Amilcar son père avait coutume de dire de ses enfans, que c'étaient des lions qu'il nourrissait pour la destruction de Rome et de ses alliés. Enfin il parut très-singulier que deux monumens de cette espèce, si rares aujourd'hui, que ce sont les deux

seuls que l'on connaisse, deux monumens faits l'un en Afrique, l'autre en Espagne, l'un pour le plus redoutable des Carthaginois, l'autre pour le vainqueur de Carthage, se fussent comme rassemblés dans un même canton des Gaules si éloigné, y eussent été retrouvés au bout de près de deux mille ans, et eussent passé dans un des cabinets du monde le plus digne de les posséder, et le plus propre à les cōnserver (1).

Ils s'y trouvent en effet tous deux encore dans un cabinet de la bibliothèque impériale, et si j'ai combattu avec avantage la tradition qui fait passer Annibal à la terre du Passage, je dois convenir qu'il ne me paraît pas douteux que onze ans après le passage d'Annibal, l'an 546 de Rome, 208 avant l'ère chrétienne (2), Asdrubal frère d'Annibal, repassa les Alpes avec beaucoup plus de facilité que son frère, parce qu'il gagna l'affection des Auvergnats avec lesquels il remonta jusqu'à Lion, et prit la route du Mont-Cénis, en sorte

(1) Histoire de l'académie des Inscriptions, t. 9, p. 156 *et* 157.

(2) Annales Romaines. Paris 1756, p. 251.

que la terre du Passage se trouva véritablement sur sa route, et rien n'empêche que le bouclier carthaginois y ait été conservé et caché ensuite dans la terre où il a été perdu et où il s'est retrouvé. Mais c'est assez s'arrêter sur un événement presqu'étranger à notre département. Il est tems d'entreprendre l'histoire des événemens qui l'ont soumis aux Romains. C'est ce qui va nous occuper.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

VAI 1537659